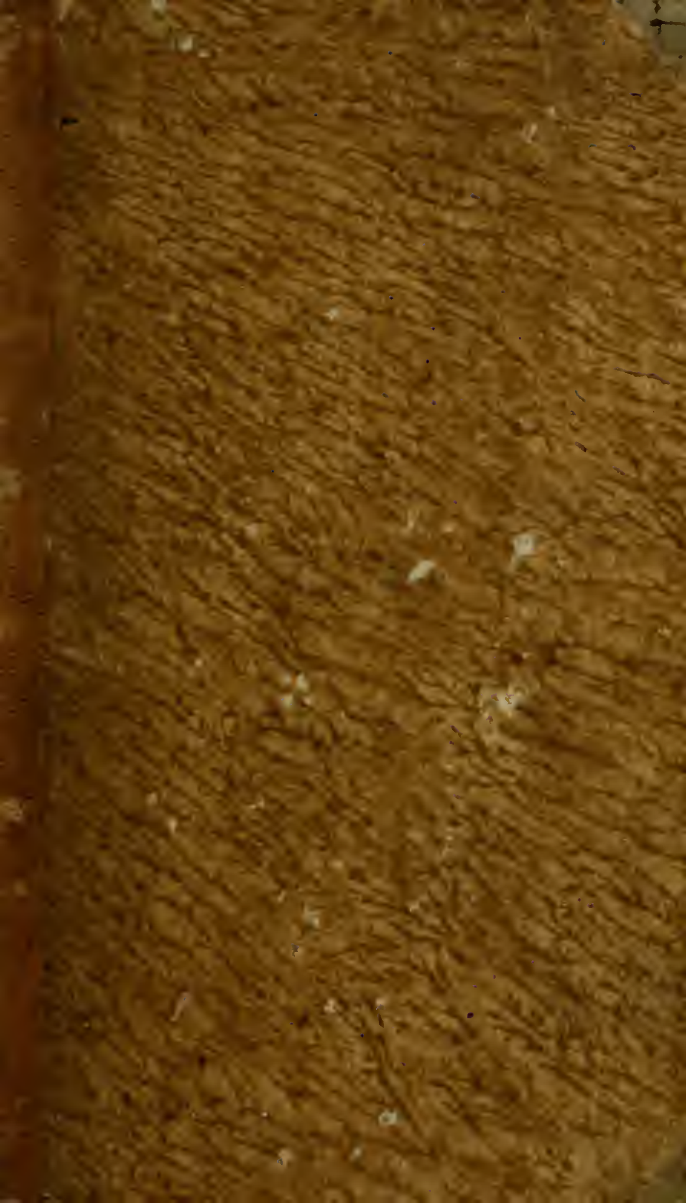


edmond

GRAMMAIRE

FRANÇOISE

DE C. C. LETELLIER.


LePrieur

179.

GRAMMAIRE FRANÇOISE

A L'USAGE DES PENSIONNATS,

PAR CHARLES-CONSTANT LETELLIER,
PROFESSEUR DE BELLES-LETTRES;

VINGT-SIXIÈME ÉDITION.

Prix, 1 fr. 50. c.



A PARIS,

Chez { LE PRIEUR, Libraire, rue des Mathurins St.-Jacques; BELIN, Libraire, quai des Augustins, N°. 55,

A LIÉGE,

Chez P.-J. COLLARDIN, Imprimeur—Libraire.

1818.

GRAMMAIRE

FRANÇOISE

DE C. C. LETELLIER.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

La *Grammaire* est l'art de parler et d'écrire correctement.

Parler, *écrire*, c'est exprimer sa pensée par des mots.

Les *mots* sont donc des signes de nos idées. Ce sont ou des sons formés par la bouche, ou des caractères tracés par la main.

Les mots se composent de *lettres*, qui, seules, ou réunies entr'elles, forment des syllabes.

L'alphabet françois comprend vingt-cinq lettres ou caractères. Ces lettres se divisent en voyelles et en consonnes.

Les *voyelles* sont celles qui, seules, forment une *voix*, un son.

Les *consonnes*, sont celles qui ne forment un son qu'avec le secours des voyelles. *Consonne* veut dire qui *sonne avec*.

Il y a six voyelles qui sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, et *y*.

Il y a dix-neuf consonnes, savoir *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*.

On appelle *syllabe*, une ou plusieurs lettres qui forment un son, et se prononcent par une seule émission de voix. *Lois* et *traits* sont des mots d'une syllabe. Dans le mot *abandon*, *a* fait une syllabe, *ban* en fait une autre, et *don* en forme une troisième. Les mots qui ne sont que d'une syllabe, s'appellent *monosyllabes*.

Les voyelles sont longues ou brèves.

Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles on appuie plus long-temps que sur les autres en les prononçant.

Les voyelles *brèves* sont celles sur lesquelles on appuie moins long-temps.

Par exemple, *a* est long dans *pâte* pour faire du pain, et il est bref dans *frégate*.

E est long dans *fête* et bref dans *diète*.

I est long dans *gîte* et bref dans *visite*.

O est long dans *impôt* et bref dans *pavot*.

U est long dans *flûte* et bref dans *dispute*.

On distingue trois sortes d'*e*; l'*e* muet, l'*é* fermé, et l'*è* ouvert.

L'*e* muet est celui qui ne se prononce point, ou dont le son se fait peu sentir, comme à la fin de ces mots *homme*, *monde*.

L'*é* fermé est celui qui se prononce la

bouche presque fermée, comme dans ces mots *café*, *été*, *vérité*.

L'*è* ouvert est celui qu'on prononce en appuyant dessus, et en desserrant les dents; comme dans *accès*, *succès*, *procès*, etc.

Cet *e* est plus ou moins ouvert.

Pour marquer les différentes sortes d'*e*, et les voyelles longues, on emploie trois petits signes que l'on nomme *accents*; savoir, l'accent *aigu* (´) qui se met sur la plupart des *é* fermés, *bonté*, *vérité*, *marée*, etc. : l'accent *grave* (`) qui se met sur les *è* ouverts, *accès* : et l'accent *circonflexe* (^) qui se met sur la plupart des voyelles longues, *apôtre*.... L'accent aigu va de droite à gauche; l'accent grave de gauche à droite; l'accent circonflexe se forme de la réunion des deux autres, et a la figure d'un *v* renversé.

L'*y* grec s'emploie le plus souvent pour deux *ii*, comme dans *pays*, *moyen*, *joyeux*, qui se prononcent comme s'il y avoit *pai-is*, *moi-ien*, *joi-ieux*. Mais l'*y* n'a que la valeur de l'*i* simple, lorsqu'il est entre deux consonnes, comme dans ces mots dérivés du grec, *hymen*, *étymologie*, *hypocrisie*, *abyme* : prononcez *himen*, *étimologie*, *hipocrisie*, *abime*.

La lettre *h* est muette ou aspirée.

Elle est *muette*, lorsqu'elle ne se prononce pas, comme dans ces mots, *l'homme*, *l'honneur*, *l'histoire*, qu'on prononce comme s'il y

avoit *l'omme*, *l'onneur*, *l'istoire*, (sans *h*).

Elle est *aspirée*, lorsqu'elle fait prononcer du gosier la voyelle qui la suit, comme dans ces mots qu'on écrit et qu'on prononce séparément, *le héros* et non pas *l'héros*, *la haine* et non pas *l'haine*. Ces mots, au pluriel, se prononcent sans aucune liaison avec la consonne précédente; ainsi prononcez *les héros*, comme s'il y avoit *lé-héros*, et non pas *les zhéros*.

DIVISION.

La langue *françoise* emploie dix sortes de mots, que l'on appelle les *parties du discours*. Ce sont : le substantif, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, la préposition, l'adverbe, la conjonction et l'interjection.

Ces mots peuvent être considérés seuls et en eux-mêmes, ou rassemblés et mis en rapport les uns avec les autres ; ce qui partage naturellement l'art de parler en deux parties : la *lexicologie* et la *syntaxe*.

La manière d'écrire les mots forme une troisième partie, celle de la *lexicographie* ou de *l'orthographe*. Nous allons suivre cette division. Ainsi, notre grammaire comprendra trois parties : la lexicologie, la syntaxe, et l'orthographe ou la lexicographie.

PREMIÈRE PARTIE.

LA LEXICOLOGIE.

La *Lexicologie* consiste à expliquer tout ce qui concerne la connoissance des mots.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIÈRE ESPÈCE DE MOTS.

Le Substantif.

Le *substantif* ou *nom* est un mot dont on se sert pour désigner une personne ou une chose.

Il y a trois sortes de noms; le nom commun, le nom propre et le nom collectif.

Le nom *commun* ou *appellatif* est celui qui convient à toute une espèce. *Homme*, *fleuve*, *ville*, etc., sont des noms communs.

Le nom *propre* est celui qui ne convient qu'à un individu. *Paul*, *Virginie*, *Seine*, *Paris*, etc. sont des noms propres.

Le nom *collectif* est celui qui exprime la collection ou réunion de plusieurs objets : *armée*, *forêt*, etc., sont des noms collectifs.

Les noms sont susceptibles de genre et de nombre.

Les *genres* servent à distinguer les classes dans lesquelles les objets sont compris. Il y a deux genres, le *masculin* et le *féminin*.

C'est la distinction des deux sexes, qui a amené celle des objets en deux genres. Ainsi, un *homme* est du genre masculin; une *femme* est du genre féminin. Puis, par imitation, on a étendu cette distinction aux noms de choses. On a fait le *soleil* du genre masculin, la *lune* du genre féminin, etc.

Les *nombres* désignent ou l'unité ou la pluralité des objets : de là, deux nombres, le *singulier* qui indique un seul objet, comme un *homme*, le *livre*, etc. ; le *pluriel* qui marque plusieurs objets, des *hommes*, les *livres*, etc.

Formation du Pluriel dans les Substantifs.

Règle générale. Pour former le pluriel, on ajoute *s* à la fin du substantif : le *jardin*, les *jardins*, la *vertu*, les *vertus*, la *loi*, les *lois*, etc.

Première remarque. Les noms terminés au singulier par *s*, *x ou z*, n'ajoutent rien au pluriel : le *fils*, les *fils*; la *voix*, les *voix*; le *nez*, les *nez*.

Deuxième remarque. Les noms terminés au sing. par *au*, *eu*, prennent *x* au pluriel : le *boyau*, les *boyaux*; le *vaisseau*, les *vaisseaux*; le *feu*, les *feux*; le *cheveu*, les *cheveux*, etc. Quelques noms en *ou* prennent pareillement *x* au plur., savoir, le *caillou*, le *chou*, le *genou*, le *hibou*, le *joujou*, le *pou*, le *verrou*. Les autres noms terminés en

ou, font leur pluriel en prenant une *s* à la fin.

Troisième remarque. La plupart des noms terminés au singulier par *al*, *ail*, font leur pluriel en *aux* : le *mal*, les *maux*; le *cheval*, les *chevaux*; le *travail*, les *travaux*; le *corail*, les *coraux*; l'*émail*, les *émaux*; le *bail*, les *baux*; *bétail* fait au pl. *bestiaux*; *ail* (espèce d'oignon) fait *aulx* : mais les mots suivants, le *régal*, le *bal*, prennent *s* au pluriel : les *régals*, les *bals*; il en est de même de *détail*, *évential*, *portail*, *gouvernail*, *camail*, *épouvantail*, *attirail*, *sérail*, qui font au pluriel *détails*, *éventails*, *portails*, *gouvernails*, *camails*, *épouvantails*, *attirails*, *sérails*. Le *travail* fait aussi au pluriel les *travails*, quand il signifie une machine de bois dans laquelle les maréchaux attachent les chevaux fougueux pour les ferrer. Lorsque *travail* se prend pour le compte qu'un ministre rend au souverain, des affaires de son département, ou le rapport qu'un commis présente au ministre, il fait encore au pluriel *travails : ce ministre a eu plusieurs travails cette semaine avec le roi; ce commis a trois travails par semaine avec le ministre. Aïeul*, *ciel*, *œil*, font au pluriel *aïeux*, *cieux*, *yeux*. Cependant on dit au pluriel *aïeuls*, quand on veut désigner précisément le grand-père paternel et le maternel; exemple : *ses deux* aïeuls *ont rempli les premières charges.* (Acad.) On dit et on écrit

au pluriel *ciels*, quand ce mot désigne ou le haut d'un lit, ou la partie d'un tableau qui représente l'air; exemples: *les* ciels *de ces lits ne sont pas assez hauts; ce peintre fait bien les* ciels. (Acad.) Enfin, on dit au pluriel des *œils de bœuf*, en parlant de petites lucarnes faites en rond dans la couverture des maisons.

Quatrième remarque. On supprime vulgairement le *t* dans le pluriel des mots terminés en *ant* et en *ent*. Ainsi, l'ont écrit les *enfans*, les *commencemens*; et par exception, l'on conserve le *t* dans les monosyllabes, les *gants*, les *dents*; mais il vaudroit mieux suivre les auteurs du siècle de Louis XIV, et sur-tout les écrivains de Port-Royal, et ne jamais supprimer le *t* au pluriel. Chénier, Domergue, etc., conservoient le *t*. M. Didot, dans ses belles éditions de nos auteurs classiques, suit cette orthographe.... Le mot *gent* s'écrit au pluriel *gens*. Quelques Grammairiens proposent d'écrire *gents*. L'œil s'accoutumeroit peut-être avec peine à cette orthographe.

Cinquième remarque. Les noms de métaux, pris dans un sens général, n'admettent point de pluriel. On ne dit point *les ors*, *les argents*, etc. Quand on dit *les fers*, *les cuivres*, on considère ces métaux comme mis en œuvre, et divisés en plusieurs parties.

Sixième remarque. Les noms propres,

quand ils ne servent qu'à distinguer les personnes par leur nom, ne prennent point la marque du pluriel : *les deux* Corneille *se sont distingués dans la république des Lettres. -- Il est peu de magistrats aussi anciens dans la robe que les* Nicolaï *et les* Lamoignon. -- *C'est ainsi que se sont conduits les plus grands capitaines, tels que les* Scipion, *les* Turenne, *les* Maurice, etc. Mais quand on comprend dans ces noms toutes les personnes qui ressemblent à celles qui les ont portés, on les met au pluriel, parce qu'ils deviennent alors des noms communs. Exemples : *ces deux princes ont été les* Alexandres *de leur siècle. -- Ils sont tous braves comme des* Césars. -- *Tous les siècles n'enfantent pas des* Homères, *des* Virgiles, *des* Corneilles, *des* Racines, etc. L'usage a consacré cette distinction.

Septième remarque. Plusieurs substantifs, pris du latin, s'écrivent au pluriel comme au singulier : tels sont les *accessit*, les *alibi*, les *alinéa*, les *duo*, les *errata*, les *opéra*, les *quiproquo*, les *zéro*, etc.

Huitième remarque. Quelques *adjectifs* se prennent quelquefois substantivement, comme dans *le beau*, *le vrai*, *l'utile*, *l'agréable*, etc. *Le* beau *vous touche ; le* vrai *seul est aimable ; joindre l'*utile *à l'*agréable. Ces substantifs ne sont point susceptibles de pluriel. Il en est de même des verbes pris subs-

tantivement : *le boire*, *le manger*, etc.

Quelques substantifs manquent de singulier ; tels sont les noms : *ancêtres*, *funérailles*, *mœurs*, *obsèques*, *pleurs*, *ténèbres*, *vêpres*, etc.

CHAPITRE II.

SECONDE ESPÈCE DE MOTS.

L'Article.

L'*article* est un mot qui se place devant les noms appellatifs, et les fait prendre dans une acception déterminée. Par exemple, quand je dis : le *roi aime* le *peuple*, l'article *le* placé devant les substantifs *roi* et *peuple*, détermine un roi particulier, un peuple particulier, que les circonstances du pays où je suis, ou bien du pays dont on parle, me font entendre.

Les articles sont *le*, *la*, *les*. L'article *le* se met devant les noms communs masculins, le *père*, le *rosier* ; l'article *la* se met devant les noms communs féminins, la *mère*, la *rose*.

L'article *les* se met devant tous les noms pluriels, soit masculins, soit féminins, les *pères*, les *mères*, les *rosiers*, les *roses*. Ces trois articles *le*, *la*, *les* s'appellent articles *simples*.

On donne le nom d'articles *composés* à de petits mots formés d'un article simple et de l'une des deux prépositions *de* ou *à*. Ainsi, on dit *du* pour *de le*, *l'eau* du *fleuve* ; on

dit *des* pour *de les*, *l'eau* des *fleuves*; de même, on dit *au* pour *à le*, *puiser de l'eau au fleuve*; *aux* pour *à lès*, *puiser de l'eau aux fleuves*, aux *rivières*; *du*, *des*, *au*, *aux*, sont des articles *composés*.

Remarque. On retranche *e* dans l'article *le*, et *a*, dans l'article *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle ou par une *h* muette. Ainsi, on dit *l'ami* pour le *ami*, *l'horloge* pour la *horloge* : mais alors on met à la place de la lettre retranchée cette petite figure ('), que l'on appelle une *apostrophe*.

CHAPITRE III.

TROISIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'Adjectif.

L'*adjectif* est un mot qui donne une qualification au substantif; il désigne la qualité ou la manière d'être de la personne ou de la chose dont on parle.

Tout adjectif suppose un substantif : car il faut être, pour être tel.

Les adjectifs suivent les deux genres, le masculin et le féminin.

Formation du Féminin dans les Adjectifs.

Règle générale. Quand un adjectif ne finit point par un *e* muet, on y ajoute un *e* muet pour former le féminin : *prudent*, *prudente*; *saint*, *sainte*; *méchant*, *méchante*;

petit, *petite*; *poli*, *polie*; *vrai*, *vraie*; *nu*, *nue*; etc. Il y a beaucoup d'exceptions.

Première exception. Les adjectifs suivants : *blanc*, *franc*, *sec*, font au féminin, *blanche*, *franche*, *sèche*; *public*, *caduc*, *turc*, font *publique*, *caduque*, *turque*; *grec* fait *grecque*.

Deuxième exception. Les adjectifs en *f* font leur féminin en *ve*. Exemples : *bref*, *brève*; *naïf*, *naïve*; *vif*, *vive*; *neuf*, *neuve*.

Long fait *longue*; *favori* fait *favorite*.

Troisième exception. Un grand nombre d'adjectifs doublent, au féminin, leur dernière consonne, en prenant un *e* muet.

1°. Les adjectifs terminés en *l*, comme *cruel*, *cruelle*; *éternel*, *éternelle*; *pluriel*, *plurielle*; *vermeil*, *vermeille*; *pareil*, *pareille*; *gentil*, *gentille*; *nul*, *nulle*, etc. Il en est de même de *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, *vieux*, qui font au féminin, *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*, *vieille*, parce qu'au masculin on dit *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, *vieil*, devant un nom qui commence par une voyelle ou par une *h* muette; un *bel homme*, un *nouvel appartement*, un *fol espoir*, un *mol abandon*, un *vieil habit*. Mais les adjectifs en *al* forment leur féminin régulièrement : *filial*, *filiale*; *vénal*, *vénale*; *national*, *nationale*, etc..... Il en est de même des huit adjectifs suivants, *sextil*, *bissextil*, *civil*, *incivil*, *subtil*, *vil*, *viril* et *volatil*

(terme de chimie), qui font au féminin, *sextile*, *bissextile*, *civile*, *incivile*, *subtile*, *vile*, *virile*, *volatile*..... *Fidelle* et *tranquille* s'écrivent avec deux *l*, soit au masculin, soit au féminin; *mari fidelle*, *épouse fidelle* (Acad.); *sommeil tranquille*, *âme tranquille*. (Acad.)

2°. Les adjectifs terminés en *n*, comme *bon*, *bonne*; *ancien*, *ancienne*; *chrétien*, *chrétienne*; *païen*, *païenne*, etc. Mais *musulman* fait *musulmane*; *mahométan* fait *mahométane*; *malin* et *bénin* font *maligne* et *bénigne*; *masculin*, *féminin*, font *masculine*, *féminine*, etc.

3°. Les adjectifs terminés en *s*, comme *épais*, *épaisse*; *gros*, *grosse*; *gras*, *grasse*; *las*, *lasse*, etc. Cependant, *ras* fait *rase*; *mauvais*, *niais*, font *mauvaise*, *niaise*; *frais* fait *fraîche*; *tiers* fait *tierce*.

4°. Les adjectifs terminés en *t*. Exemples : *net*, *nette*; *muet*, *muette*; *sujet*, *sujette*; *replet*, *replette*; *douillet*, *douillette*; *sot*, *sotte*, etc. Mais *discret*, *secret*, *inquiet*, *complet*, font *discrète*, *secrète*, *inquiète*, *complète*; *dévot* fait *dévote*; *bigot* fait *bigote*.

Quatrième exception. Les adjectifs en *eur* font ordinairement leur féminin en *euse* : *trompeur*, *trompeuse*; *flatteur*, *flatteuse*; *menteur*, *menteuse*. Cependant les adjectifs qui expriment une comparaison, forment leur féminin régulièrement. *Meilleur*, *meilleure*;

supérieur, *supérieure*; *antérieur*, *antérieure*, etc.

Cinquième exception. Les adjectifs terminés en *x*, changent *x* en *se*; *honteux*, *honteuse*; *dangereux*, *dangereuse*; *jaloux*, *jalouse*, etc. Mais *doux* fait *douce*; *roux* fait *rousse*; *faux* fait *fausse*.

Les adjectifs prennent aussi les deux nombres, le *singulier* et le *pluriel*.

Formation du Pluriel dans les Adjectifs.

Règle. Le pluriel, dans les adjectifs, se forme comme dans les substantifs, en ajoutant *s* à la fin : *bon*, *bonne*; au pluriel, *bons*, *bonnes*.

Les adjectifs dont le masculin se termine en *au*, prennent *x* au pluriel; *beau*, *beaux*; *nouveau*, *nouveaux*; *bleu* fait *bleus* : des *yeux bleus*. *Mou*, *fou*, font *mous*, *fous*, etc.

Les adjectifs en *al* font leur pluriel en *aux*; *égal*, *égaux*; *national*, *nationaux*.

Mais un grand nombre d'adjectifs qui finissent par *al*, n'ont pas de pluriel masculin, comme *filial*, *fatal*, *frugal*, *pascal*, *pastoral*, *naval*, *trivial*, *vénal* (1), *littéral*, *conjugal*, *austral*, *boréal*, *final*. . . . . Ainsi, l'on ne peut pas mettre au pl. les phrases suivantes : *un combat naval*; *un cœur vénal*; *l'amour filial*, etc., parce que les ad-

(1) Le dictionnaire de l'Académie, édit. stéréot. admet l'expression d'*offices vénaux*.

jectifs *naval*, *vénal*, *filial*, etc., ne peuvent jamais être joints à des substantifs masculins pluriels. On cherche alors à substituer aux substantifs masculins, des substantifs féminins qui leur soient synonymes. On dit, par exemple, *des batailles navales*, *des ames vénales*, *des tendresses filiales*, etc.

L'adjectif *châtain* ne prend point la marque du pluriel, quand il est suivi d'un autre adjectif qui le modifie. Ainsi on écrit des *cheveux châtains*, et des *cheveux châtain clair*. (Acad.) Le mot *aigre*, dans l'adjectif *aigre-doux*, ne prend point le pluriel; des oranges *aigre-douces*. (Acad.) L'adjectif masculin *tout* s'écrit ordinairement au pluriel *tous;* il vaudroit mieux écrire *touts*, suivant la règle générale de la formation du pluriel dans les substantifs et dans les adjectifs.

Des différentes sortes d'Adjectifs.

Il y a autant de sortes d'*adjectifs* qu'il y a de sortes de qualités, de manières, et de relations que notre esprit peut considérer dans les objets.

Nous ne connoissons point les substances en elles-mêmes, nous ne les connoissons que par les impressions qu'elles font sur nos sens, et alors nous disons que les objets sont *tels*, selon le sens que ces impressions affectent. Si ce sont les yeux qui sont affectés, nous disons que l'objet est coloré, qu'il est *blanc*, ou *noir*, ou *rouge*, ou *bleu*, etc. Si c'est

le goût, le corps est *doux*, ou *amer*, ou *aigre*, ou *fade*, etc.; si c'est le tact, l'objet est ou *rude*, ou *poli*, ou *dur*, ou *mou; gras*, *huileux*, ou *sec*, etc.

Lorsque ce sont les impressions que les objets physiques font sur nos sens, qui nous font donner à ces objets les diverses qualifications de *blanc*, de *noir*, de *doux*, de *fade*, etc., ces sortes d'adjectifs sont des adjectifs *physiques*.

Si notre ame considère des êtres métaphysiques ou abstraits, et qu'elle les qualifie en conséquence des rapports qu'elle y découvre, les adjectifs qui expriment ces sortes de considérations ou vues, sont des adjectifs *métaphysiques*. Par exemple, si deux hommes arrivent à une allée d'arbres, l'un par un bout, l'autre par le bout opposé, chacun de ces hommes, regardant les arbres de cette allée, dit : *voilà le premier;* de sorte que l'arbre que chacun de ces hommes appelle *le premier*, est le *dernier*, par rapport à l'autre homme. Ainsi, *premier*, *dernier*, et tous les adjectifs d'*ordre*, sont des adjectifs *métaphysiques :* ce sont des adjectifs de relation. Il en est de même des adjectifs de nombre cardinal, tels que *deux*, *trois*, etc. : ce sont des adjectifs *métaphysiques* qui qualifient une collection d'individus. *Mon*, *ma*, *mes*, *son*, *sa*, *ses*, etc., sont pareillement des adjectifs *métaphysiques*, qui désignent un rapport d'apparte-

nance ou de propriété, et non une qualité physique et permanente des objets. *Grand* et *petit* sont encore des adjectifs *métaphysiques* : car, un corps, quel qu'il soit, n'est ni grand ni petit en lui-même; il n'est appelé *tel* que par rapport à un autre corps.

Les adjectifs *métaphysiques* sont en très-grand nombre; nous ne traiterons particulièrement que des adjectifs *possessifs*, des adjectifs *démonstratifs*, et des adjectifs *numéraux*.

Adjectifs possessifs.

Les adjectifs *possessifs* sont ceux qui servent à marquer la possession de la chose dont on parle, comme *mon* livre, *votre* cheval, *son* chapeau, etc.

Singulier.		Pluriel.
Masculin.	*Féminin.*	*Des deux genres.*
Mon.	Ma.	Mes.
Ton.	Ta.	Tes.
Son.	Sa.	Ses.
Notre.	Notre.	Nos.
Votre.	Votre.	Vos.
Leur.	Leur.	Leurs.

Remarque. Mon, *ton*, *son*, s'emploient au féminin devant une voyelle ou une *h* muette : on dit *mon* ame pour *ma* ame; *ton* humeur pour *ta* humeur, *son* épée pour *sa* épée.

Adjectifs démonstratifs.

Les adjectifs *démonstratifs* sont ceux qui servent à montrer la chose dont on parle,

comme quand je dis : *ce* livre ; *cette* table ; je montre un *livre*, une *table*.

Singulier		Pluriel.
Masculin.	*Féminin.*	*Des deux genres.*
Ce, cet.	Cette.	Ces.

Remarque. On met *ce* devant les noms qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée : *ce* village, *ce* hameau.

Adjectifs numéraux.

Les adjectifs *numéraux* sont ceux qui indiquent des rapports aux nombres.

Il y en a de deux sortes : les adjectifs de nombre cardinal, et les adjectifs de nombre ordinal.

Les adjectifs de nombre *cardinal* sont *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, *onze*, *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize*, *dix-sept*, *dix-huit*, *dix-neuf*, *vingt*, *trente*, *quarante*, *cinquante*, *soixante*, *quatre-vingt*, *cent*, *mille*, etc.

Les adjectifs de nombre *ordinal*, se forment des cardinaux ; ce sont : *premier*, *second*, *troisième*, *quatrième*, *cinquième*, *sixième*, *septième*, *huitième*, *neuvième*, *dixième*, etc.

Remarque. De même que des adjectifs peuvent devenir des substantifs, ainsi que nous l'avons dit ; de même, certains substantifs peuvent devenir des adjectifs. Par

exemple, dans cette phrase : *Louis est* roi; *roi* qualifie Louis; donc *roi* est adjectif. Mais, dans cette phrase, le *Roi est à Saint-Cloud;* le *roi* désigne un individu : c'est donc un substantif. Les noms deviennent donc adjectifs, c'est-à-dire, sont pris *adjectivement*, lorsqu'ils attribuent une qualité à un sujet, lorsqu'ils le modifient. Il en est de même des substantifs, *père*, *général*, etc. dans ces phrases : *Êtes-vous père?* *Êtes-vous général?*

Degrés de signification dans les Adjectifs.

Les objets peuvent être qualifiés, ou *absolument*, sans aucun rapport à d'autres objets, ou *relativement*, c'est-à-dire, par rapport à d'autres.

1°. Lorsque l'on qualifie un objet absolument, l'adjectif qualificatif est dit être au *positif*. Ce premier degré est appelé *positif*, parce qu'il est comme la première pierre qui est posée pour servir de fondement aux autres degrés de signification. Dans ces phrases : *César étoit vaillant ; le soleil est brillant ;* vaillant et brillant sont au positif.

2°. Lorsque l'on compare un objet avec un autre, il peut en résulter un rapport d'égalité, ou un rapport de supériorité, ou un rapport d'infériorité; ce qui forme trois sortes de *comparatifs*. Le *comparatif* est le second degré de signification.

Le rapport d'*égalité* se marque par les adverbes *autant que*, *aussi que*, etc. *César étoit* aussi *brave* qu'*Alexandre l'avoit été; si nous étions plus proches des étoiles, elles nous paroîtroient* aussi *brillantes* que *le soleil; aux équinoxes, les nuits sont* aussi *longues* que *les jours.*

Le rapport de *supériorité* se marque en mettant l'adverbe *plus* devant l'adjectif, et la conjonction *que* après : *le soleil est* plus *brillant* que *la lune.*

Le rapport d'*infériorité* se marque en mettant les adverbes *moins*, *pas si* devant l'adjectif, et la conjonction *que* après : *l'état des lettres fut* moins *brillant*, *ne fut* pas si *brillant sous Louis XV*, qu'*il l'avoit été sous Louis XIV.*

Nous avons trois *comparatifs* qui s'expriment en un seul mot : *meilleur* au lieu de *plus bon*, qui ne se dit point; *moindre* au lieu de *plus petit; pire*; au lieu de *plus mauvais : la vertu est* meilleure *que la science; vos chagrins sont* moindres *que les miens; le remède est* pire *que le mal.*

3°. Enfin, le troisième degré de signification est appelé *superlatif*, et il marque la qualité portée au suprême degré.

Il y a deux sortes de superlatifs, 1°. le superlatif *absolu* qui se forme avec le mot *très*, ou avec *fort*, *extrêmement*; et quand il y a admiration, avec *bien : cet enfant est* bien *raisonnable! Très* vient d'un adverbe latin *ter*, qui

signifie *trois fois*; très-grand, c'est-à dire, *trois fois grand. Fort* est un abrégé de *fortement.*

2°. Le superlatif *relatif*, qui marque un rapport à d'autres objets, et s'exprime en mettant devant le comparatif les articles *le*, *la*, *les* : *le lion est* le *plus courageux des animaux*; *cette femme est* la *plus vertueuse que je connoisse*; *ce sont les hommes* les *plus sages de l'assemblée.* Les adjectifs *possessifs* placés devant le *comparatif*, marquent aussi le superlatif relatif : mon *meilleur ami*; votre *plus fidelle sujet*; son *moindre souci*, nos *plus grands intérêts*; vos *plus cruels ennemis*; ses *plus vifs regrets*, etc.

CHAPITRE IV.

QUATRIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Du Pronom.

Le *pronom* est un mot qui se met à la place du nom.

On divise les pronoms en personnels, possessifs, démonstratifs, relatifs, absolus ou interrogatifs, et indéfinis.

Pronoms personnels.

Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent les personnes.

Il y a trois personnes : la première est celle qui parle; la seconde est celle à qui l'on parle; et la troisième est celle de qui l'on parle.

Pronom de la première personne.

Ce pronom est des deux genres : masculin, si c'est un homme qui parle ; féminin, si c'est une femme.

Singulier. *Je* ou *moi.*

On dit *me* pour *à moi*, *moi.* Exemples : Vous *me* donnez un sage conseil, c'est à-dire, vous donnez *à moi.* Vous *me* surprenez, c'est-à-dire, vous surprenez *moi.*

Pluriel. *Nous.*

Pronom de la seconde personne.

Il est aussi des deux genres : masculin, si c'est à un homme qu'on parle ; féminin, si c'est à une femme.

Singulier. *Tu* ou *toi.*

On dit *te* pour *à toi*, *toi.* Exemples : Je *te* donne un sage conseil, c'est à-dire, je donne *à toi.* Je *te* prie, c'est-à-dire, je prie *toi.*

Pluriel. *Vous.*

Remarque. Par politesse, on dit *vous* au lieu de *tu* au singulier : par exemple, en parlant à une dame : *vous* êtes bien aimable.

Pronom de la troisième personne.

Il, *elle*, *ils*, *elles*, *lui*, *leur*, *eux*, *soi.*

On dit *lui* pour *à lui*, *à elle.* Exemple : Vous *lui* parlerez, c'est-à-dire, vous parlerez *à lui*, *à elle.*

On dit *leur* pour *à eux*, *à elles.* Exemple :

Vous *leur* parlerez, c'est-à-dire, vous parlerez *à eux*, *à elles*.

On dit *se* pour *à soi*, *soi*. Exemples : Il *se* fait un devoir, c'est-à-dire, il fait *à soi*. Il *se* perd, c'est-à-dire, il perd *soi*. Les Grammairiens appellent *pronom réfléchi* le pronom *se*, *soi*, parce qu'il marque le rapport d'une personne ou d'une chose à elle même. Les pronoms *me*, *te*, *nous*, *vous* deviennent aussi des pronoms *réfléchis*, quand ils sont placés devant un verbe, et précédés d'un nom ou d'un pronom de la même personne.

Pronoms possessifs.

Les pronoms *possessifs* sont ceux qui marquent la possession des choses.

Singulier.		Pluriel.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Le mien.	La mienne.	Les miens.	Les miennes.
Le tien.	La tienne.	Les tiens.	Les tiennes.
Le sien.	La sienne.	Les siens.	Les siennes.
		Des deux genres.	
Le nôtre.	La nôtre.	Les nôtres.	
Le vôtre.	La vôtre.	Les vôtres.	
Le leur.	La leur.	Les leurs.	

Remarque. Les mots *mon*, *ton*, *son*, *ma*, *ta*, *sa*, *mes*, etc., sont regardés mal à propos par quelques Grammairiens, comme des pronoms possessifs. Ces mots sont toujours joints à un nom ; et il n'y a de véritables pronoms que les mots qui tiennent la place des noms.

Pronoms démonstratifs.

Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui servent à montrer les choses dont on parle.

Singulier.		Pluriel.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Celui.	Celle.	Ceux.	Celles.
Celui-ci.	Celle-ci.	Ceux-ci.	Celles-ci.
Celui-là.	Celle-là.	Ceux-là.	Celles-là.
Ce, ceci, cela.			

Celui-ci, *celle-ci*, s'emploient pour montrer des choses qui sont proches : *celui-là*, *celle-là*, pour montrer des choses éloignées.

Pronoms relatifs.

Les pronoms *relatifs* sont ceux qui ont rapport à un nom ou à un autre pronom qui les précède, et qu'on appelle *antécédent*. Comme quand je dis, *Dieu* qui *a créé le monde* : *qui* se rapporte à *Dieu*; *le livre* que *je lis* : *que* se rapporte à *livre*. *Dieu* est l'*antécédent* du pronom relatif *qui*; *livre* est l'*antécédent* du pronom relatif *que*. Les pronoms *qui*, *que*, sont des deux genres et des deux nombres.

Singulier.		Pluriel.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Lequel.	Laquelle.	Lesquels.	Lesquelles.

On dit *duquel* pour *de lequel*. *Le moyen* duquel *il s'est servi*. On dit *auquel* pour *à lequel*. *Je m'adresserai* auquel *il vous*

plaira. On dit *auxquels* pour *à lesquels. Les amis* auxquels *il s'est adressé.*

On se sert de *dont* au lieu de *duquel*, *de laquelle*, *desquels*, et *desquelles.* Exemples : Dieu, *dont* nous admirons les œuvres. La nature, *dont* nous ignorons les secrets. Les pays *dont* nous n'avons point de connoissance. Les affaires *dont* vous m'avez rendu compte.

Quoi est aussi un pronom relatif des deux genres et des deux nombres. Exemples : C'est un vice à *quoi* il est sujet. Ce sont des choses à *quoi* vous ne prenez pas garde.

Le, *la*, *les*, sont des pronoms relatifs, dont le premier est pour le genre masculin, le second pour le féminin, le troisième pour les deux genres, au pluriel. Voilà un bon livre, lisez-*le.* Vous avez la gazette, donnez-*la*-moi. Quand vous aurez des nouvelles, vous me *les* ferez savoir.

Le s'emploie aussi pour *cela*, et il est alors relatif à un adjectif ou à un verbe qui précède, et n'a ni pluriel ni féminin. Exemples : Ma fille et ma nièce ont été enrhumées, et *le* sont encore. Il faut obliger les autres, autant qu'on *le* peut.

Enfin, il y a deux mots qui sont encore des pronoms relatifs, savoir, *en* et *y.*

En sert à désigner une personne ou une chose dont on vient de parler. Exemples : Cette affaire est délicate, le succès *en* est douteux; c'est à-dire, le succès d'elle, de cette affaire est douteux. Cette maladie est dangereuse, il pourroit bien *en* mourir. Vient-il de la cour? oui, il *en* vient.

Y signifie à cela, à cet homme-là, en cet endroit-là. Exemples : J'*y* répondrai dans la suite. C'est un honnête homme, fiez-vous-*y*. Voulez-vous *y* aller? J'*y* passerai, etc.

Pronoms interrogatifs.

Les pronoms *interrogatifs* ou *absolus* sont ceux qui servent à interroger.

Qui, *que*, *quoi*.

On connoît que ces pronoms sont interrogatifs, quand ils n'ont point d'antécédent, et qu'on peut les changer en *quelle personne*, ou *quelle chose*.

Exemples :

Qui *oseroit?* etc.
Que *faites-vous là?*
A quoi *pensez vous?*

Pronoms indéfinis.

Les pronoms *indéfinis* sont ceux qui ont une signification générale et indéterminée, comme *on*, *quiconque*, *chacun*, *nul*, *aucun*, *pas un*, *tel*, *qui que ce soit*, etc.

Exemples :

On *frappe à la porte.*
Quiconque *passe par là*, *doit payer tant.*
Chacun *sent son mal.*
Nul *ne sait s'il est digne d'amour ou de haine.*
Aucun *n'est venu.*
Pas un *ne le croit.*
Tel *qui rit vendredi*, *dimanche pleurera.*
Qui que ce soit *qui vienne*, etc.

Les mots *uns*, *autres*, sont aussi des pronoms indéfinis, quand ils sont employés seuls, comme dans cette phrase : *les* uns *sont de cet avis*, *les* autres *n'en sont point.*

CHAPITRE V.

CINQUIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Le Verbe.

Le *verbe* est un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation. Ainsi, quand on dit, *la vertu est aimable*, le mot *vertu* exprime le sujet auquel on affirme que convient la qualité d'*aimable*, et le verbe *est* forme cette affirmation ; et quand on dit, *le vice n'est pas aimable*, on affirme que la qualité d'*aimable* ne convient pas au vice.

Il n'y a qu'un seul verbe, savoir, le verbe *être*, parce qu'il n'y a que lui seul qui exprime l'affirmation. Sans lui, les mots ne pré-

sentent point de jugement, mais seulement des idées décousues et détachées. Mais ce verbe unique ne se montre pas toujours sous cette forme si simple. Pour abréger le discours, on a inventé des mots qui renferment tout à la fois le verbe *être*, et *l'attribut*, c'est-à-dire, la qualité que l'on affirme de l'objet dont on parle : de là, ces mots, *aimer*, *haïr*, *raisonner*, auxquels on a donné avec raison le nom de *verbes*, puisqu'ils renferment le verbe. *Il aime* équivaut à *il est aimant ; tu hais* est mis pour *tu es haïssant*, etc. Le verbe *être* s'appelle verbe *substantif*. Les verbes qui contiennent le verbe *être* et *l'attribut*, s'appellent verbes *adjectifs*.

Les verbes se divisent donc d'abord en verbes *substantifs* et en verbes *adjectifs*. Il n'y a qu'un seul verbe *substantif*, le verbe *être ;* tous les autres verbes, *aimer*, *sortir*, *apercevoir*, *entreprendre*, etc., sont des verbes *adjectifs*.

Les verbes *adjectifs* se subdivisent en verbes *actifs*, *passifs*, *neutres*, *réfléchis*, *réciproques*, *pronominaux* et *unipersonnels*.

On appelle verbes *actifs* ceux qui expriment une action dont l'objet est énoncé ou sous-entendu : ainsi, dans les phrases, *aimer Dieu*, *servir son ami*, *bâtir une maison*, les verbes *aimer*, *servir*, *bâtir*, sont des verbes *actifs*. *Dieu*, *ami*, *maison*, sont les

objets de l'action que ces verbes expriment. L'objet de l'action que marque un verbe, s'appelle le *régime* ou *complément* de ce verbe. Dans cet exemple, *j'aime Dieu*, *Dieu* est le *régime* ou *complément* du verbe *j'aime.* On connoît le régime ou complément d'un verbe, en mettant, après ce verbe, les pronoms interrogatifs *qui* ou *quoi.* J'aime, *qui?* Réponse, *Dieu.* Je bâtis, *quoi?* Rép. une *maison. Dieu* est le complément du verbe j'*aime*; *maison* est le complément du verbe je *bâtis.*

Le complément d'un verbe actif se place ordinairement après le verbe (quand ce n'est pas un pronom). Exemp. *J'aime mon père*; *ma sœur sait sa leçon.* Mais le complément se place avant le verbe, quand ce complément est un pronom. Ex. *je t'aime*, pour *j'aime toi*; *il nous aime*, pour *il aime nous.*

Outre ce premier complément qu'on appelle *direct* ou *simple*, certains verbes actifs peuvent avoir un second complément, qu'on appelle *indirect* ou *composé* : ce second complément se marque le plus souvent par les mots *à* ou *de* : comme *donner un prix* à *l'enfant*; *enseigner la grammaire* à *l'enfant*; *écrire une lettre* à *son ami*; *à l'enfant*, est le complément indirect des verbes *donner*, *enseigner*; *à son ami*, est le complément indirect du verbe *écrire. Accuser quelqu'un* de *mensonge*; *avertir quelqu'un* d'*une faute*; *délivrer quelqu'un* du *danger*; *de mensonge*, est

le complément indirect du verbe *accuser*, etc. Au lieu de regarder ces compléments comme compléments *indirects* des verbes, il vaudroit mieux les regarder comme compléments de la préposition qui les précède.

Le verbe *passif* est celui dont le sujet reçoit ou supporte l'action marquée par le verbe. Pour former le verbe passif, il faut prendre l'*objet* de l'action exprimée par le verbe actif, et en faire le *sujet* qui reçoive l'action que marque le verbe passif. Ainsi, pour mettre au passif le verbe *brûler* de cette phrase : *le feu brûle le bois*, dites : *le bois est brûlé par le feu.*

On appelle *neutres*, les verbes qui expriment un état, ou bien une action qui ne tombe pas directement sur un objet. Ainsi, *dormir* est un verbe neutre, parce que ce verbe exprime un état. *Partir* est un verbe neutre; car ce verbe exprime une action qui ne sort pas du sujet qui la fait. *Nuire* est un verbe neutre, parce qu'il marque une action qui ne peut pas tomber directement sur un objet. On ne peut pas dire, *nuire quelqu'un*, *nuire quelque chose.* Les verbes *neutres* sont ainsi appelés, parce qu'ils ne sont ni *actifs* ni *passifs.* Plusieurs ont un complément indirect, marqué par *à* ou *de* : *nuire* à *la santé; médire* de *quelqu'un.*

On appelle verbes *réfléchis* ceux qui expriment soit l'action d'un sujet qui agit sur lui-même, comme, *se conduire*, *se défen-*

dre; soit une action faite par le sujet, et qui aboutit seulement à lui, comme, *je me fais une loi*, c'est-à-dire, *je fais à moi une loi.* Dans le premier cas, les pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, sont en complément direct; dans le second cas, ces pronoms sont en complément indirect.

On appelle verbes *réciproques* ceux qui expriment l'action de plusieurs sujets qui agissent respectivement les uns sur les autres de la même manière, comme : *ces deux hommes se battoient et se disoient des injures. Tous les hommes doivent s'entr'aider.*

On a nommé verbes *pronominaux* ceux qui, se conjuguant avec des pronoms de la même personne, n'expriment ni l'action qu'un sujet fait sur lui-même, ni une action qui aboutit au sujet, ni même une action faite par le sujet. Si l'on dit : *Cette maison se loue trop cher*, l'action de *louer* ne tombe point sur le sujet *maison*, parce que la maison ne peut se louer elle-même. Cette action n'aboutit pas à *maison*, puisque *se* n'est pas pour *à soi*; elle n'est pas non plus faite par le sujet, puisqu'on ne peut pas dire d'une *maison*, qu'elle *loue*. Le verbe *se louer* a donc une signification passive, et la phrase équivaut à celle-ci : *Cette maison est louée trop cher.*

Le verbe *unipersonnel* est celui qui ne s'emploie qu'à la 3e. personne du singulier;

comme, *il importe*, *il faut*, *il pleut*, *il y a*, etc.

Les verbes se divisent encore en verbes réguliers, en irréguliers, et défectifs.

Les verbes *réguliers* sont ceux dont les terminaisons, dans les temps primitifs et dans les temps dérivés, sont exactement conformes à celles du verbe qui leur sert de modèle.

Les verbes *irréguliers* ou *anomaux* sont ceux auxquels les terminaisons du verbe qui leur sert de modèle, ne conviennent point dans tous les temps primitifs ou dérivés.

Les verbes *défectifs* sont ceux auxquels il manque certains temps ou certaines personnes que l'usage n'admet point.

Cette division sera éclaircie à l'article des conjugaisons.

Enfin, les Grammairiens ont nommé verbes *auxiliaires*, deux verbes qui aident à conjuguer les autres ; ce sont le verbe *être* et le verbe *avoir*.

Le verbe *être* est donc tantôt verbe *substantif*, et tantôt verbe *auxiliaire*. Il est verbe *substantif*, lorsqu'il n'est point suivi du participe passé d'un autre verbe, comme dans, *je suis sincère ;* il est verbe *aux liaire*, lorsqu'il est suivi du participe passé d'un autre verbe, comme dans *je suis sorti*.

De même, le verbe *avoir* est tantôt verbe *actif*, et tantôt verbe *auxiliaire*. Il est verbe *actif*, lorsqu'il n'accompagne point le parti-

cipe passé d'un autre verbe, comme, *il a de l'esprit*. Il est verbe *auxiliaire*, lorsqu'il se trouve joint au participe passé d'un autre verbe, comme, *il a joué*, *il a perdu*.

Le sujet qui fait ou qui reçoit l'action que le verbe exprime, s'appelle le *nominatif* ou *sujet* de ce verbe. Dans ces phrases, *Dieu voit tout; le travail conduit à la félicité*; Dieu est le *sujet* du verbe *voit*; le *travail* est le *sujet* du verbe *conduit*. Pour trouver le nominatif ou sujet d'un verbe, il faut placer devant ce verbe l'interrogation, *qui est-ce qui?* La réponse à cette question marque le sujet. Ainsi, dans la phrase *Dieu voit tout*, si je demande *qui est-ce qui* voit? la réponse est *Dieu*. Donc *Dieu* est le sujet du verbe *voit*.

Les sujets des verbes sont ou des noms ou des pronoms.

Les pronoms que l'on emploie pour servir de *sujets* aux verbes, sont les pronoms personnels, *je*, *tu*, *il*, *elle*, *nous*, *vous*, *ils*, *elles*. On connoît même qu'un mot est un verbe, quand on peut le faire précéder de ces pronoms; comme j'*écris*, tu *écris*, il *écrit*, nous *écrivons*, vous *écrivez*, ils, elles *écrivent*.

Les pronoms *je*, *nous*, marquent la première personne, c'est-à-dire, celle qui parle; *tu*, *vous*, marquent la seconde personne, c'est à-dire, celle à qui l'on parle; *il*, *elle*,

ils, *elles*, et tout nom placé devant un verbe, marquent la troisième personne, celle de qui l'on parle.

Il y a dans les verbes deux nombres; le *singulier*, quand on parle d'une seule personne, comme *je lis*, *l'enfant dort* : le *pluriel*, quand on parle de plusieurs personnes, comme *nous lisons*, *les enfants dorment*.

Il y a trois temps, le *présent*, qui marque que la chose est ou se fait actuellement, comme *je lis;* le *passé* ou *prétérit*, qui marque que la chose a été faite, comme *j'ai lu;* le *futur*, qui marque que la chose sera ou se fera, comme *je lirai*.

On distingue plusieurs sortes de prétérits ou passés, savoir : un *imparfait*, *je lisois;* trois *parfaits*, *je lus*, *j'ai lu*, *j'eus lu;* et un *plusque-parfait*, *j'avois lu*.

On distingue aussi deux futurs : le futur *simple*, *je lirai;* et le futur *composé* ou *passé*, *j'aurai lu*.

Il y a cinq modes ou manières de signifier dans les verbes.

1°. L'*indicatif*, quand on affirme que la chose est, ou qu'elle a été, ou qu'elle sera.

2°. Le *conditionnel*, quand on dit qu'une chose seroit, ou qu'elle auroit été, moyennant une condition.

3°. L'*impératif*, quand on commande de la faire.

4°. Le *subjonctif*, quand on souhaite, ou qu'on doute qu'elle se fasse.

5°. L'*infinitif*, qui exprime l'action ou l'état en général, sans nombres ni personnes, comme *lire*, *être*.

Ecrire ou réciter de suite les différents modes d'un verbe avec tous les temps, les nombres et les personnes, cela s'appelle *conjuguer*.

Il y a quatre conjugaisons différentes, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a l'infinitif terminé en *er*, comme *chanter*.

La seconde a l'infinitif terminé en *ir*, comme *unir*.

La troisième a l'infinitif terminé en *oir*, comme *apercevoir*.

La quatrième a l'infinitif terminé en *re*, comme *répandre*.

Nous commencerons par les deux verbes *auxiliaires*.

Verbe auxiliaire AVOIR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Sing. J'ai.
Tu as (1).
Il *ou* elle a.

Plur. Nous avons.
Vous avez.
Ils *ou* elles ont.

---

(1) Toutes les secondes personnes du singulier ont une *s* à la fin, excepté à l'impératif des verbes de la première conjugaison et de quelques-uns de la seconde.

Imparfait.

J'avois.
Tu avois.
Il *ou* elle avoit.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils *ou* elles avoient.

Prétérit défini.

J'eus.
Tu eus.
Il *ou* elle eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils *ou* elles eurent.

Prétérit indéfini (1).

J'ai eu.
Tu as eu.
Il *ou* elle a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils *ou* elles ont eu.

Prétérit antérieur.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il *ou* elle eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils *ou* elles eurent eu.

Plusque-parfait.

J'avois eu.
Tu avois eu.
Il *ou* elle avoit eu.
Nous avions eu
Vous aviez eu.
Ils *ou* elles avoient eu.

Futur simple.

J'aurai.
Tu auras.
Il *ou* elle aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils *ou* elles auront.

Futur composé.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il *ou* elle aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils *ou* elles auront eu.

CONDITIONNELS.

Présent.

J'aurois.
Tu aurois.
Il *ou* elle auroit.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils *ou* elles auroient.

Passé.

J'aurois eu.
Tu aurois eu.
Il *ou* elle auroit eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils *ou* elles auroient eu.

On dit aussi, *j'eusse eu*, *tu eusses eu*, *il* ou *elle eût eu*, *nous eussions eu*, *vou eussiez eu*, *ils* ou *elles eussent eu*.

---

(1) On appelle prétérit *défini* celui qui marque un temps entièrement passe ; exemple : *j'eus hier la fièvre*. On appelle prétérit *indéfini*, celui qui marque un temps dont il peut rester encore quelque partie à s'ecouler ; exemple : *j'ai eu la fièvre aujourd'hui* On appelle preterit *antérieur*, celui qui marque une chose faite avant une autre ; exemple : *dès que nous eûmes vu la fête, nous partîmes*.

IMPÉRATIF.

(Point de première personne au sing.)

Aie.
Qu'il *ou* qu'elle ait.
Ayons.
Ayez.
Qu'ils *ou* qu'elles aient.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il *ou* qu'elle ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils *ou* qu'elles aient.

Imparfait.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il *ou* qu'elle eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent.

Prétérit.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il *ou* qu'elle ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils *ou* qu'elles aient eu.

Plusque-parfait.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il *ou* qu'elle eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent eu.

INFINITIF.

Présent.

Avoir.

Prétérit.

Avoir eu.

PARTICIPES.

Présent.

Ayant.

Passé.

Eu, ayant eu.

Futur.

Devant avoir.

Verbe auxiliaire ÊTRE.

INDICATIF.

Présent.

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont.

Imparfait.

J'étois.
Tu étois.
Il *ou* elle étoit.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils *ou* elles étoient.

Prêterit défini.

Je fus.
Tu fus.
Il *ou* elle fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils *ou* elles furent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il *ou* elle a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils *ou* elles ont été.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il *ou* elle eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils *ou* elles eurent été.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois été.
Tu avois été.
Il *ou* elle avoit été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils *ou* elles avoient été.

FUTUR SIMPLE.

Je serai.
Tu seras.
Il *ou* elle sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils *ou* elles seront.

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il *ou* elle aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils *ou* elles auront été.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

Je serois.
Tu serois.
Il *ou* elle seroit.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils *ou* elles seroient.

PASSÉ.

J'aurois été.
Tu aurois été.
Il *ou* elle auroit été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils *ou* elles auroient été.

On dit aussi : *j'eusse été*, *tu eusses été*, *il* ou *elle eût été*, *nous eussions été*, *vous eussiez été*, *ils* ou *elles eussent été*.

IMPÉRATIF.

(*Point de première personne au sing.*)

Sois.
Qu'il *ou* qu'elle soit.
Soyons.
Soyez.
Qu'ils *ou* qu'elles soient.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il *ou* qu'elle soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils *ou* qu'elles soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il *ou* qu'elle fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils *ou* qu'elles fussent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie été.
Qu tu aies été.
Qu'il *ou* qu'elle ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils *ou* qu'elles aient été.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il *ou* qu'elle eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PRÉTÉRIT.

Avoir été.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

FUTUR.

Devant être.

PREMIÈRE CONJUGAISON,

En ER.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je chant *e*.
Tu chant *es*.
Il *ou* elle chant *e*.
Nous chant *ons*.
Vous chant *ez*.
Ils *ou* elles chant *ent*.

IMPARFAIT.

Je chant *ois*.
Tu chant *ois*.
Il *ou* elle chant *oit*.
Nous chant *ions*.
Vous chant *iez*.
Ils *ou* elles chant *oient*.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je chant *ai*.
Tu chant *as*.
Il *ou* elle chant *a*.
Nous chant *âmes*.
Vous chant *âtes*.
Ils *ou* elles chant *èrent*.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai
Tu as
Il *ou* elle a
Nous avons
Vous avez
Ils *ou* elles ont } chanté.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus
Tu eus
Il *ou* elle eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils *ou* elles eurent (1) } chanté.

---

(1) Il y a un quatrième prétérit, dont on se sert rarement; le voici :

J'ai eu
Tu as eu
Il *ou* elle a eu } chanté.

Nous avons eu
Vous avez eu
Ils *ou* elles ont eu } chanté.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois
Tu avois
Il *ou* elle avoit
Nous avions
Vous aviez
Ils *ou* elles avoient } chanté.

FUTUR SIMPLE.

Je chant *erai.*
Tu chant *eras.*
Il *ou* elle chant *era.*
Nous chant *erons.*
Vous chant *erez.*
Ils *ou* elles chant *eront.*

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurai
Tu auras
Il *ou* elle aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils *ou* elles auront } chanté.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

Je chant *erois.*
Tu chant *erois.*
Il *ou* elle chant *eroit.*
Nous chant *erions.*
Vous chant *eriez.*
Ils *ou* elles chant *eroient.*

PASSÉ.

J'aurois
Tu aurois
Il *ou* elle auroit
Nous aurions
Vous auriez
Ils *ou* elles auroient } chanté.

On dit aussi :

J'eusse
Tu eusses
Il ou elle eût
Nous eussions
Vous eussiez
Ils ou elles eussent } *chanté.*

IMPÉRATIF.

(*Point de première personne au singulier.*)

Chant *e.*
Qu'il *ou* qu'elle chant *e.*
Chant *ons.*
Chant *ez.*
Qu'ils *ou* qu'elles chant *ent.*

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je chant *e.*
Que tu chant *es.*
Qu'il *ou* qu'elle chant *e.*
Que nous chant *ions.*
Que vous chant *iez.*
Qu'ils *ou* qu'elles chant *ent.*

IMPARFAIT.

Que je chant *asse.*
Que tu chant *asses.*
Qu'il *ou* qu'elle chant *ât.*
Que nous chant *assions.*
Que vous chant *assiez.*
Qu'ils *ou* qu'elles chant *assent.*

PRÉTÉRIT.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il *ou* qu'elle ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils *ou* qu'elles aient } chanté.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il *ou* qu'elle eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils *ou* qu'elles eussent } chanté.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Chanter.

PRÉTÉRIT.

Avoir chanté.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Chantant.

PASSÉ.

Chanté, chantée, ayant chanté.

FUTUR.

Devant chanter.

Conjuguez de même tous les verbes dont l'infinitif se termine en *er*, tels que *aimer*, *estimer*, *jouer*, *brûler*, *remuer*, *rapporter*, *achever*, *mener*, *peser*, *enlever*, *adorer*, *manger*, *partager*, *appeler*, *amonceler*, *jeter*, *cacheter*, *essayer*, *employer*, *appuyer*, *menacer*, *prier*, *crier*, etc.

Dans les verbes en *ger*, le *g* doit toujours être suivi d'un *e* muet dans les temps où il y a un *a* ou un *o*, comme je *mangeai*, je *mangeois*, et non je *mangai*, je *mangois*.

Dans les verbes terminés en *eler*, comme *appeler*, *amonceler*, etc., la lettre *l* se double lorsqu'elle est suivie d'un *e* muet, comme j'*appelle*, j'*amoncelle*, je *chancelle*, je *nivelle*, j'*appellerai*, j'*amoncellerai*, je *chancellerai*, je *nivellerai*, etc. (Acad.)

Dans les verbes terminés en *eter*, comme *jeter*, *cacheter*, la lettre *t*, se double dans les temps où elle est suivie d'un *e* muet, comme je *jette*, je *cachette*, je *jetterai*, je *cachetterai*, je *jetterois*, je *cachetterois*, etc. L'Académie écrit j'*achète*; mais il vaut mieux écrire j'*achette*, en soumettant à la même règle tous les verbes de la même termi-

naison. Il faut diminuer, autant qu'il est possible, le nombre des exceptions.

Dans les verbes en *ayer*, *oyer*, *uyer*, comme *essayer*, *employer*, *appuyer*, il faut mettre un *i* après l'*y* dans les deux premieres personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif, pour les distinguer des deux premières personnes plurielles du présent de l'indicatif; ainsi écrivez : nous *essayions*, nous *employions*, nous *appuyions*; vous *essayiez*, vous *employiez*, vous *appuyiez*. (Acad.)

Dans les verbes en *ier*, comme *prier*, *crier*, etc., l'*i* se double aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif pour les distinguer pareillement des deux premières personnes plurielles du présent de l'indicatif. Ainsi, on écrira : nous *priions*, vous *priiez*, nous *criions*, vous *criiez*, etc.

Dans les verbes *achever*, *enlever*, *amener*, *dépecer*, *peser*, *mener*, et autres semblables, dont le pénultième *e* n'est pas accentué au présent de l'infinitif, il faut mettre un accent grave dans tous les temps où l'*e* qui le suit est un *e* muet final. Car il ne peut pas y avoir deux *e* muets à la fin des mots, parce qu'avant la chute du son, il faut un appui à la voix. Ainsi, écrivez : j'*achève*, tu *enlèves*, il *amène*, ils *dépècent*, *pèse*, qu'ils *mènent*, etc. Remarquez qu'il n'y a qu'à la fin des mots qu'on ne peut pas mettre deux *e* muets de suite. Car on en trouve bien deux de suite dans *redemander*, *redevenir*, *redevoir*, etc.

Dans les verbes *menacer*, *effacer*, *agacer*, etc. le *c* prend une cédille devant l'*a* et l'*o*, je *menaçai*, je *menaçois*, etc.

SECONDE CONJUGAISON,

En IR.

INDICATIF.

Présent.

J'unis.
Tu unis.
Il *ou* elle unit.
Nous uniss *ons*.
Vous uniss *ez*.
Ils *ou* elles uniss *ent*.

Imparfait.

J'uniss *ois*.
Tu uniss *ois*.
Il *ou* elle uniss *oit*.
Nous uniss *ions*.
Vous uniss *iez*.
Ils *ou* elles uniss *oient*.

Pretérit défini.

J'un *is*.
Tu un *is*.
Il *ou* elle un *it*.
Nous un *imes*.
Vous un *ites*.
Ils *ou* elles un *irent*.

Prétérit indéfini.

J'ai
Tu as
Il *ou* elle a
Nous avons
Vous ayez
Ils *ou* elles ont
uni.

Prétérit antérieur.

J'eus
Tu eus
Il *ou* elle eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils (1) *ou* elles eurent
uni.

Plusque-parfait.

J'avois
Tu avois
Il *ou* elle avoit
Nous avions
Vous aviez
Ils *ou* elles avoient
uni.

Futur simple.

J'uni *rai*.
Tu uni *ras*.
Il *ou* elle uni *ra*.
Nous uni *rons*.
Vous uni *rez*.
Ils *ou* elles uni *ront*.

Futur composé.

J'aurai
Tu auras
Il *ou* elle aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils *ou* elles auront
uni.

---

(1) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement; le voici :

J'ai eu
Tu as eu
Il *ou* elle a eu
uni.

Nous avons eu
Vous avez eu
Ils *ou* elles ont eu
uni.

CONDITIONNELS.

Présent.

J'uni *rois*.
Tu uni *rois*.
Il *ou* elle uni *roit*.
Nous uni *rions*.
Vous uni *riez*.
Ils *ou* elles uni *roient*.

Passé.

J'aurois
Tu aurois
Il *ou* elle auroit
Nous aurions
Vous auriez
Ils *ou* elles auroient } uni.

On dit aussi :

J'eusse
Tu eusses
Il ou *elle eût*
Nous eussions
Vous eussiez
Ils ou *elles eussent* } *uni.*

IMPÉRATIF.

(*Point de première personne au singulier.*)

Unis.
Qu'il *ou* qu'elle unisse.
Uniss *ons*.
Uniss *ez*.
Qu'ils *ou* qu'elles uniss *ent*.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

Que j'unisse *e*.
Que tu uniss *es*.
Qu'il *ou* qu'elle uniss *e*.
Que nous uniss *ions*.
Que vous uniss *iez*.
Qu'ils *ou* qu'elles uniss *ent*.

Imparfait.

Que j'un *isse*.
Que tu un *isses*.
Qu'il *ou* qu'elle un *ît*.
Que nous un *issions*.
Que vous un *issiez*.
Qu'ils *ou* qu'elles un *issent*.

Prétérit.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il *ou* qu'elle ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils *ou* qu'elles aient } uni.

Plusque-parfait.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il *ou* qu'elle eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils *ou* qu'elles eussent } uni.

INFINITIF.

Présent.

Un *ir*.

Prétérit.

Avoir uni.

PARTICIPES.

Présent.

Uniss *ant*.

Passé.

Uni, unie, ayant uni.

Futur.

Devant unir.

Ainsi se conjuguent tous les verbes qui ont l'infinitif terminé en *ir*, comme *nourrir*, *finir*, *avertir*, *guérir*, *ensevelir*, *punir*, *adoucir*, *haïr*, *fleurir*, *fletrir*, *fléchir*, *jaillir*, *vomir*, *saisir*, *vernir*, *pétrir*, etc.

Remarques. Le verbe *bénir* a deux participes passés; *bénit*, *bénite*, pour les choses consacrées par les prières des prêtres, du pain *bénit*, de l'eau *bénite*, un cierge *bénit*, une chandelle *bénite*; et *béni*, *bénie*, pour toutes les autres significations de ce verbe. Un peuple *béni* de Dieu; les ames *bénies* de Dieu sont toujours heureuses. (Acad.)

Hair est de deux syllabes à l'infinitif, et s'écrit avec deux points sur l'*ï* : il retient la même prononciation et la même orthographe dans tous les temps, excepté dans les trois personnes singulières du présent de l'indicatif, et dans la seconde personne singulière de l'impératif, où il n'est que d'une syllabe, et où il s'écrit sans les deux points. Je *hais*, tu *hais*, il *hait*, qu'on prononce je *hès*, tu *hès*, il *hèt*. (Acad.)

Fleurir, quand il signifie pousser de la fleur, ou être en fleur, fait à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent, je *fleurissois*, *fleurissant*; mais quand on s'en sert au figuré, en parlant des arts, des sciences, des empires, etc. il fait *florissoit* à l'imparfait de l'indicatif, et *florissant* au participe présent; exemples : Alors la poésie, l'éloquence

florissoient; cet empire *florissoit*; un tel auteur *florissoit* en ce siècle-là.

TROISIÈME CONJUGAISON,

En OIR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aperç *ois*.
Tu aperç *ois*.
Il *ou* elle aperç *oit*.
Nous apercev *ons*.
Vous apercev *ez*.
Ils *ou* elles aperçoiv *ent*.

IMPARFAIT.

J'apercev *ois*.
Tu apercev *ois*.
Il *ou* elle apercev *oit*.
Nous apercev *ions*.
Vous apercev *iez*.
Ils *ou* elles apercev *oient*.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

J'aperç *us*.
Tu aperç *us*
Il *ou* elle aperç *ut*.
Nous aperç *ûmes*.
Vous aperç *ûtes*.
Ils *ou* elles aperç *urent*.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai
Tu as
Il *ou* elle a
Nous avons
Vous avez
Ils *ou* elles ont
} aperçu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus
Tu eus
Il *ou* elle eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils *ou* elles eurent (1)
} aperçu.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois
Tu avois
Il *ou* elle avoit
Nous avions.
Vous aviez
Ils *ou* elles avoient
} aperçu.

FUTUR SIMPLE.

J'apercev *rai*.
Tu apercev *ras*.
Il *ou* elle apercev *ra*.
Nous apercev *rons*.
Vous apercev *rez*.
Ils *ou* elles apercev *ront*.

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurai
Tu auras
Il *ou* elle aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils *ou* elles auront
} aperçu.

(1) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement; le voici :

J'ai eu
Tu as eu
Il *ou* elle a eu
} aperçu.

Nous avons eu
Vous avez eu
Ils *ou* elles ont eu
} aperçu.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

J'apercev *rois.*
Tu apercev *rois.*
Il *ou* elle apercev *roit.*
Nous apercev *rions.*
Vous apercev *riez.*
Ils *ou* elles apercev *roient.*

PASSÉ.

J'aurois
Tu aurois
Il *ou* elle auroit
Nous aurions
Vous auriez
Ils *ou* elles auroient } aperçu.

On dit aussi :

J'eusse
Tu eusses
Il ou *elle eût*
Nous eussions
Vous eussiez
Ils ou *elles eussent* } *aperçu.*

IMPÉRATIF.

(*Point de première personne au singulier.*)

Aperç *ois.*
Qu'il *ou* qu'elle aperç *oive.*
Apercev *ons.*
Apercev *ez.*
Qu'ils *ou* qu'elles aperçoiv *ent.*

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aperç *oive.*
Que tu aperç *oives.*
Qu'il *ou* qu'elle aperç *oive.*
Que nous apercev *ions.*
Que vous apercev *iez.*
Qu'ils *ou* qu'elles aperç *oivent.*

IMPARFAIT.

Que j'aperç *usse.*
Que tu aperç *usses.*
Qu'il *ou* qu'elle aperç *ût.*
Que nous aperç *ussions.*
Que vous aperç *ussiez.*
Qu'ils *ou* qu'elles aperç *ussent.*

PRÉTÉRIT.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il *ou* qu'elle ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils *ou* qu'elles aient } aperçu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il *ou* qu'elle eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils *ou* qu'elles eussent } aperçu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Apercev *oir.*

PRÉTÉRIT.

Avoir aperçu.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Apercev *ant.*

PASSÉ.

Aperçu, aperçue, ayant aperçu.

FUTUR.

Devant apercevoir.

Ainsi se conjuguent *recevoir*, *concevoir*, *percevoir*, *devoir*, *mouvoir*, *savoir*, *valoir*, *voir*, *vouloir*, *pouvoir*, *pourvoir*, etc.

QUATRIÈME CONJUGAISON,

En RE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je répands.
Tu répands.
Il *ou* elle répand.
Nous répand *ons*.
Vous répand *ez*.
Ils *ou* elles répand *ent*.

IMPARFAIT.

Je répand *ois*.
Tu répand *ois*.
Il *ou* elle répand *oit*.
Nous répand *ions*.
Vous répand *iez*.
Ils *ou* elles répand *oient*.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je répand *is*.
Tu répand *is*.
Il *ou* elle répand *it*.
Nous répand *îmes*.
Vous répand *îtes*.
Ils *ou* elles répand *irent*.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai
Tu as
Il *ou* elle a
Nous avons } répandu.
Vous avez
Ils *ou* elles ont } répandu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus
Tu eus
Il *ou* elle eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils *ou* elles eurent (1) } répandu.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois
Tu avois
Il *ou* elle avoit
Nous avions
Vous aviez
Ils *ou* elles avoient. } répandu.

FUTUR SIMPLE.

Je répand *rai*.
Tu répand *ras*.
Il *ou* elle répand *ra*.
Nous répand *rons*.
Vous répand *rez*.
Ils *ou* elles répand *ront*.

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurai
Tu auras } répandu.

---

(1) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement; le voici :

J'ai eu
Tu as eu
Il *ou* elle a eu } répandu.

Nous avons eu
Vous avez eu
Ils *ou* elles ont eu } répandu.

Il *ou* elle aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils *ou* elles auront } répandu.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

Je répand *rois.*
Tu répand *rois.*
Il *ou* elle répand *roit.*
Nous répand *rions.*
Vous répand *riez.*
Ils *ou* elles répand *roient.*

PASSÉ.

J'aurois
Tu aurois
Il *ou* elle auroit
Nous aurions
Vous auriez
Ils *ou* elles auroient } répandu.

On dit aussi :

J'eusse
Tu eusses
Il ou *elle eût*
Nous eussions
Vous eussiez
Ils ou *elles eussent* } *répandu.*

IMPÉRATIF.

(*Point de première personne au singulier.*)

Répands.
Qu'il *ou* qu'elle répand *e.*
Répand *ons.*
Répand *ez.*
Qu'ils *ou* qu'elles répand *ent.*

SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que je répand *e.*
Que tu répand *es.*
Qu'il *ou* qu'elle répand *e.*
Que nous répand *ions.*
Que vous répand *iez.*
Qu'ils *ou* qu'elles répand *ent.*

IMPARFAIT.

Que je répand *isse.*
Que tu répand *isses.*
Qu'il *ou* qu'elle répand *ît.*
Que nous répand *issions.*
Que vous répand *issiez.*
Qu'ils *ou* qu'elles répand *issent.*

PRÉTÉRIT.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il *ou* qu'elle ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils *ou* qu'elles aient } répandu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il *ou* qu'elle eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils *ou* qu'elles eussent } répandu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Répand *re.*

PRÉTÉRIT.

Avoir répandu.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Répand *ant.*

PASSÉ.

Répandu, répandue, ayant répandu.

FUTUR.

Devant répandre.

Conjuguez de même *rendre*, *attendre*, *défendre*, *dépendre*, *détendre*, *entendre*, *éten-*

dre, *épandre*, *fendre*, *vendre*, *confondre*, *répondre*, *tondre*, *perdre*, *tordre*, *mordre*, etc.

DES TEMPS DES VERBES.

Les *temps* des verbes se divisent en temps simples et en temps composés.

Les temps *simples* sont ceux qui n'empruntent point un des temps du verbe *avoir* ou du verbe *être*, comme, je *chante*, j'*unissois*, j'*apercevrai*, je *répandrois*, etc.

Les temps *composés* sont ceux qui se forment en empruntant un des temps du verbe *avoir*, ou du verbe *être*; comme j'*ai* aimé, je *suis* tombé, etc.

Les temps des verbes se divisent encore en temps primitifs et en temps dérivés.

Les temps *primitifs* sont ceux qui servent à former les autres temps dans les quatre conjugaisons, et qui ne sont eux-mêmes formés d'aucun autre.

Les temps *dérivés* sont ceux qui se forment des temps primitifs.

Il y a cinq temps primitifs, savoir :

Le présent de l'infinitif.

Le participe présent.

Le participe passé.

Le présent de l'indicatif.

Le prétérit défini.

Pour bien conjuguer un verbe, il faut en connoître les cinq temps primitifs.

Il faut ensuite savoir comment les temps dérivés se forment des temps primitifs.

TABLEAU DES TEMPS PRIMITIFS.

	Présent de l'infinitif.	Participe présent.	Participe passé.	Present de l'indicatif.	Prétérit défini.
1re. Conjugaison.	Chanter.	Chantant.	Chanté.	Je chante.	Je chantai.
2°. Conjugaison.	Bénir.	Bénissant.	Béni.	Je bénis.	Je bénis.
	Sentir.	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentis.
	Mentir.	Mentant.	Menti.	Je mens.	Je mentis.
	Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.
	Servir.	Servant.	Servi.	Je sers.	Je servis.
	Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'ouvre.	J'ouvris.
	Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
3°. Conjugaison.	Apercevoir.	Apercevant.	Aperçu.	J'aperçois.	J'aperçus.
4°. Conjugaison.	Répandre.	Répandant.	Répandu.	Je répands.	Je répandis.
	Craindre.	Craignant.	Craint.	Je crains.	Je craignis.
	Teindre.	Teignant.	Teint.	Je teins.	Je teignis.
	Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
	Contredire.	Contredisant.	Contredit.	Je contredis.	Je contredis.
	Réduire.	Réduisant.	Réduit.	Je réduis.	Je réduisis.
	Connoître.	Connoissant.	Connu.	Je connois.	Je connus.
	Plaire.	Plaisant.	Plu.	Je plais.	Je plus.
	Foudre.	Fondant.	Fondu.	Je fonds.	Je fondis.
	Tondre.	Tondant.	Tondu.	Je tonds.	Je tondis.
	Mordre.	Mordant.	Mordu.	Je mords.	Je mordis.
	Tordre.	Tordant.	Tordu.	Je tords.	Je tordis.

FORMATION DES TEMPS DÉRIVÉS.

Imparfait de l'Indicatif.

L'imparfait de l'indicatif se forme du participe présent, en changeant *ant* en *ois*; *chantant*, imparfait, je *chantois*; *unissant*, *j'unissois*; *apercevant*, *j'apercevois*, *répandant*, je *répandois*.

Il n'y a que deux exceptions : *ayant*, j'*avois*; *sachant*, je *savois*.

Nous avons déjà remarqué que les verbes de la première conjugaison en *ayer*, *oyer*, *uyer*, prennent un *i* après l'*y* aux premières et aux secondes personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, pour ne pas les confondre avec les mêmes personnes du présent de l'indicatif. Cette règle s'étend généralement à tous les verbes dont le participe présent est terminé en *yant*, de quelque conjugaison qu'ils soient. Ainsi, dans les verbes *fuir*, *voir*, *croire*, etc., qui ont le participe présent en *yant*, *fuyant*, *voyant*, *croyant*, il faut écrire à l'imparfait de l'indicatif : nous *fuyions*, nous *voyions*, nous *croyions*, vous *fuyiez*, vous *voyiez*, vous *croyiez*, etc..... Pareillement les verbes dont le participe présent est terminé en *iant*, doublent l'*i* simple aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif, de quelque conjugaison qu'ils soient. Ex. : *Riant*, nous *riions*, vous *riiez*, etc.

Futur simple.

Le futur simple se forme du présent de l'infinitif en ajoutant *ai* pour les trois premières conjugaisons, et en changeant *e* en *ai* pour la quatrième.

Chanter, futur, je *chanterai*; *unir*, j'*unirai*; *prévoir*, je *prévoirai*; *répandre*, je *répandrai*.

EXCEPTIONS.

PREMIÈRE CONJUGAISON. *Envoyer*, futur, j'*enverrai*; *aller*, j'*irai*; *essayer*, j'*essaierai*; *employer*, j'*emploierai*; *appuyer*, j'*appuierai*.

SECONDE CONJUGAISON. *Tenir*, futur, je *tiendrai*; *venir*, je *viendrai*, *courir*, je *courrai*; *cueillir*, je *cueillerai*; *mourir*, je *mourrai*; *acquérir*, j'*acquerrai*.

TROISIÈME CONJUGAISON. *Recevoir*, futur, je *recevrai*; *avoir*, j'*aurai*; *échoir*, j'*écherrai*; *pouvoir*, je *pourrai*; *savoir*, je *saurai*; *s'asseoir*, je *m'asseierai* ou je *m'assiérai*; *voir*, je *verrai*; *vouloir*, je *voudrai*; *mouvoir*; je *mouvrai*; *devoir*, je *devrai*; *valoir*, je *vaudrai*; *falloir*, il *faudra*; *pleuvoir*, il *pleuvra*.

QUATRIÈME CONJUGAISON. *Faire*, futur, je *ferai*; *être*, je *serai*.

Conditionnel présent.

Le conditionnel présent se forme du futur simple, en changeant *rai* en *rois*, sans exception.

Je *chanterai*, conditionnel, je *chanterois*; j'*unirai*, j'*unirois*; j'*apercevrai*, j'*apercevrois*; je *répandrai*, je *répandrois*.

Impératif.

L'impératif se forme de la première personne du présent de l'indicatif, en ôtant seulement le pronom *je*.

Exemples.

Je *chante*, impératif, *chante*; je *bénis*, impér., *bénis*; j'*aperçois*, impér., *aperçois*; je *répands*, impér., *répands*.

Quatre verbes sont exceptés : je *suis*, impér., *sois*; j'*ai*, impér., *aie*; je *sais*, impérat., *sache*; je *vais*, impérat., *va*.

L'impératif *va*, prend une *s*, quand il est suivi du pronom relatif *y*, comme *vas-y*. Mais si, après *y*, il suit un verbe, *va* s'écrira sans *s*. *Va y donner ordre.*

Dans le verbe pronominal *s'en aller*, écrivez à l'impératif *va-t'en*, et non *va-t-en*. Ce n'est point ici le *t* euphonique ; c'est le pronom personnel *te*, dont la dernière lettre se trouve supprimée par l'élision. Car si l'on parle au pluriel, on dira : *allez-vous*-en. L'apostrophe est donc d'une nécessité indispensable.

Dans les verbes en *er*, et dans ceux dont la première personne du présent de l'indicatif finit par un *e* muet, tels que j'*ouvre*, je *souffre*, la seconde personne singulière de l'impératif prend une *s* après l'*e*, quand cette personne est suivie des pronoms *en*, *y*. On

dit, *porte un livre*, *ouvre à ton frère.* Mais s'il suit *en* ou *y*, on dira : *portes*–en *à ton frère ; apportes-y des livres ; je veux entrer dans cette chambre*, *ouvres*-en *la porte ; tu as fait une faute*, *souffres*-en *la peine*, etc. Mais si *en* étoit préposition, le verbe ne prendroit point *s. Donne* en *cette occasion des preuves de ton zèle.*

Présent du Subjonctif.

Le présent du subjonctif se forme du participe présent, en changeant *ant* en un *e* muet. Exemples : *Chantant*, que je *chante ; unissant*, que j'*unisse ; sachant*, que je *sache*, *répandant*, que je *répande.*

EXCEPTIONS.

PREMIÈRE CONJUGAISON. *Allant*, que j'*aille ; effrayant*, que j'*effraie ; employant*, que j'*emploie ; essuyant*, que j'*essuie :* il en est de même de tous les verbes qui se conjuguent comme ces trois derniers.

SECONDE CONJUGAISON. *Tenant*, que je *tienne ; venant*, que je *vienne ; acquérant*, que j'*acquière ; mourant*, que je *meure ; fuyant*, que je *fuie.*

TROISIÈME CONJUGAISON. *Recevant*, que je *reçoive ; devant*, que je *doive ; pouvant*, que je *puisse ; valant*, que je *vaille* (1) ; *mouvant*, que je *meuve ; voyant*, que je

(1) Que tu *vailles*, qu'il *vaille*, que nous *valions*, que vous *valiez*, qu'ils *vaillent.* Mais *prévaloir* forme régulièrement le présent du subjonctif, que je *prévale*, etc. qu'ils *prévalent.*

voie ; *ayant*, que j'*aie* ; *voulant*, que je *veuille* (1).

Quatrième conjugaison. *Étant*, que je *sois*; *buvant*, que je *boive*; *faisant*, que je *fasse*; *croyant*, que je *croie* ; *prenant*, que je *prenne*.

Première remarque. La troisième personne du singulier de l'impératif et la troisième personne du singulier du présent du subjonctif, sont toujours semblables.

Deuxième remarque. La première et la seconde personne du pluriel du présent du subjonctif, sont semblables à la première et à la seconde personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif.

Imparfait du Subjonctif.

L'imparfait du subjonctif se forme du prétérit défini, en changeant *ai* en *asse* pour la première conjugaison : je *chantai*, imparfait, que je *chantasse*; et en ajoutant seulement *se* pour les trois autres conjugaisons : j'*unis*, que j'*unisse* ; j'*obtins*, que j'*obtinsse* ; j'*aperçus*, que j'*aperçusse* ; je *répandis*, que je *répandisse*. Il n'y a point d'exceptions.

Remarque sur le présent de l'Indicatif.

Le présent de l'indicatif est un temps primi-

---

(1) Que tu *veuilles*, qu'il *veuille*, que nous *voulions*, que vous *vouliez*, qu'ils *veuillent*. Remarquons que l'impératif de ce verbe est irrégulier, et n'a que trois personnes, qu'il *veuille*, *veuillez*, qu'ils *veuillent*.

tif, et, par conséquent, il ne se forme d'aucun autre; mais ses trois personnes plurielles se forment du participe présent en cette sorte :

La première, en changeant *ant* en *ons*. Exemples : *chantant*, nous *chantons*; *bénissant*, nous *bénissons*; *apercevant*, nous *apercevons*; *répandant*, nous *répandons*. Exceptions : *étant*, nous *sommes*; *ayant*, nous *avons*; *sachant*, nous *savons*.

La seconde, en changeant *ant* en *ez* (1). Exemples : *chantant*, vous *chantez*; *bénissant*, vous *bénissez*; *apercevant*, vous *apercevez*; *répandant*, vous *répandez*. Exceptions : *ayant*, vous *avez*; *sachant*, vous *savez*; *disant*, vous *dites*; *faisant*, vous *faites*.

Enfin, la troisième en changeant *ant* en *ent* (2). Exemples : *chantant*, ils *chantent*; *bénissant*, ils *bénissent*; *répandant*, ils *répandent*.

Exceptions.

Première conjugaison. *Allant*, ils *vont*; *effrayant*, ils *effraient*; *employant*, ils *emploient*; *essuyant*, ils *essuient*; et toutes les troisièmes personnes plurielles du présent de l'indicatif des verbes qui se conjuguent comme ces trois derniers.

(1) Les secondes personnes du pluriel dans les verbes sont ordinairement terminées par *z*.

(2) Les troisièmes personnes du pluriel dans les verbes finissent par *ent*, excepté celles du futur, qui finissent par *ont*

Seconde conjugaison. *Venant*, ils *viennent*; *tenant*, ils *tiennent*; *acquérant*, ils *acquièrent*; *mourant*, ils *meurent*; *fuyant*, ils *fuient*.

Troisième conjugaison. *Recevant*, ils *reçoivent*; *devant*, ils *doivent*; *mouvant*, ils *meuvent*; *pouvant*, ils *peuvent*; *voulant*, ils *veulent*; *voyant*, ils *voient*; *sachant*, ils *savent*; *ayant*, ils *ont*; *s'asseyant*, ils *s'asseient*.

Quatrième conjugaison. *Étant*, ils *sont*; *faisant*, ils *font*; *buvant*, ils *boivent*; *croyant*, ils *croient*; *prenant*, ils *prennent*.

Remarque. Dans les verbes qui ont le participe présent en *yant*, l'*y* se change en *i* simple dans toutes les personnes où cet *y* seroit suivi d'un *e* muet, de quelque conjugaison que soit le verbe. Exemples : j'*effraie*, tu *effraies*, il *effraie*, ils *effraient*; j'*appuierai*, j'*appuierois*, que je *nettoie*, que tu *fuies*, qu'il *voie*, qu'ils *croient*, etc.

FORMATION DES TEMPS COMPOSÉS.

Tous les temps *composés* se forment du participe passé, en y joignant les temps des verbes auxiliaires *avoir*, et *être*, comme *j'ai chanté*, *j'ai uni*, *j'avois aperçu*, *j'aurai répandu*, *que j'eusse parlé*; *je suis venu*, *je serois tombé*, *que je fusse parti*, etc.

Verbes irréguliers.

Plusieurs de ces verbes ne sont pas usités à certains temps et à certaines personnes.

TEMPS PRIMITIFS
DES VERBES IRRÉGULIERS.

Présent de l'infinitif.	Participe présent.	Participe passé.	Présent de l'indicatif.	Prétérit défini.
PREMIÈRE CONJUGAISON.				
Aller.	Allant.	Allé.	Je vais (1).	J'allai.
SECONDE CONJUGAISON.				
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Faillir.	Faillant.	Failli.	Je faux.	Je faillis.
Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Saillir.	Saillant.	Sailli.	Il saille.	Il saillit.
Tressaillir.	Tressaillant	Tressailli.	Je tressaille.	Je tressaillis.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.
Revêtir.	Revêtant.	Revêtu.	Je revêts.	Je revêtis.
TROISIÈME CONJUGAISON.				
Choir.				
Déchoir.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Echoir.	Echéant.	Echu.	Il échoit.	J'échus.
Falloir.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	Mu.	Je meus.	Je mus.
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je puis (2).	Je pus.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
S'asseoir.	S'asseyant.	Assis.	Je m'assieds.	Je m'assis.
Surseoir.		Sursis.	Je surseois.	Je sursis.
Valoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Pourvoir.	Pourvoyant	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Vouloir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.

(1) Tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont

(2) Tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PRÉTÉRIT DÉFINI.
QUATRIÈME CONJUGAISON.				
Battre.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Braire.			Il brait.	
Bruire.	Bruyant.			
Circoncire.		Circoncis.	Je circoncis.	Je circoncis
Clore, Clorre.		Clos.	Je clos.	
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Confire.	Confisant.	Confit.	Je confis.	Je confis.
Répondre.	Répondant.	Répondu.	Je réponds.	Je répondis.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Ecrire.	Ecrivant.	Ecrit.	J'écris.	J'écrivis.
Exclure.	Excluant.	Exclu.	J'exclus.	J'exclus.
Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Luire.	Luisant.	Lui.	Je luis.	
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Absoudre.	Absolvant.	Absous.	J'absous.	
Résoudre.	Résolvant.	Résous, résolu.	Je résous.	Je résolus.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je trais.	
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu	Je vaincs.	Je vainquis.
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

Nous ne marquons pas les verbes *composés*, parce qu'ils suivent la conjugaison de leurs *simples* : par exemple, les composés *promettre*, *admettre*, etc., se conjuguent comme le verbe simple *mettre*.

Au moyen de cette table et des règles que nous avons données sur la formation des temps, il n'y a point de verbe qu'on ne puisse conjuguer.

VERBES PASSIFS.

Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs; elle se fait avec l'auxiliaire *être* dans tous ses temps, et le participe passé du verbe qu'on veut conjuguer.

Conjugaison des Verbes passifs.

INDICATIF.

Présent.

Je suis Tu es Il *ou* elle est	aimé *ou* aimée.
Nous sommes Vous êtes Ils *ou* elles sont	aimés *ou* aimées.

Imparfait.

J'étois Tu étois Il *ou* elle étoit	aimé *ou* aimée.
Nous étions Vous etiez Ils *ou* elles étoient	aimés *ou* aimées

Prétérit défini.

Je fus Tu fus Il *ou* elle fut	aimé *ou* aimée.
Nous fûmes Vous fûtes Ils *ou* elles furent	aimés *ou* aimées.

Prétérit indéfini.

J'ai été Tu as été Il *ou* elle a été	aimé *ou* aimée.
Nous avons été Vous avez été Ils *ou* elles ont été	aimés *ou* aimées.

Prétérit antérieur.

J'eus été Tu eus été Il *ou* elle eut été	aimé *ou* aimée.
Nous eûmes été Vous eûtes été Ils *ou* elles eurent été	aimés *ou* aimées.

Plusque-parfait.

J'avois été Tu avois été Il *ou* elle avoit été	aimé *ou* aimée.
Nous avions été Vous aviez été Ils *ou* elles avoient été	aimés *ou* aimées.

Futur simple.

Je serai Tu seras Il *ou* elle sera	aimé *ou* aimée.
Nous serons Vous serez Ils *ou* elles seront	aimés *ou* aimées.

Futur composé.

J'aurai été Tu auras été Il *ou* elle aura été	aimé *ou* aimée.
Nous aurons été Vous aurez été Ils *ou* elles auront été	aimés *ou* aimées.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

Je serois, Tu serois, Il *ou* elle seroit — aimé *ou* aimée.
Nous serions, Vous seriez, Ils *ou* elles seroient — aimés *ou* aimées.

PASSÉ.

J'aurois été, Tu aurois été, Il *ou* elle auroit été — aimé *ou* aimée.
Nous aurions été, Vous auriez été, Ils *ou* elles auroient été — aimés *ou* aimées.

On dit aussi :

J'eusse été, Tu eusses été, Il ou *elle eût été* — *aimé* ou *aimée.*
Nous eussions été, Vous eussiez été, Ils ou *elles eussent été* — *aimés* ou *aimées.*

IMPÉRATIF.

(*Point de première personne au sing.*)

Sois, Qu'il *ou* qu'elle soit — aimé *ou* aimée.
Soyons, Soyez, Qu'ils *ou* qu'elles soient — aimés *ou* aimées.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que je sois, Que tu sois, Qu'il *ou* qu'elle soit — aimé *ou* aimée.
Que nous soyons, Que vous soyez, Qu'ils *ou* qu'elles soient — aimés *ou* aimées.

IMPARFAIT.

Que je fusse, Que tu fusses, Qu'il *ou* qu'elle fût — aimé *ou* aimée.
Que nous fussions, Que vous fussiez, Qu'ils *ou* qu'elles fussent — aimés *ou* aimées.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie été, Que tu aies été, Qu'il *ou* qu'elle ait été — aimé *ou* aimée.
Que nous ayons été, Que vous ayez été, Qu'ils *ou* qu'elles aient été — aimés *ou* aimées.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse été, Que tu eusses été, Qu'il *ou* qu'elle eût été — aimé *ou* aimée.
Que nous eussions été, Que vous eussiez été, Qu'ils *ou* qu'elles eussent été — aimés *ou* aimées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être aimé, *ou* aimée.

PRÉTÉRIT.

Avoir été aimé, *ou* aimée.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Étant aimé, *ou* aimée.

PASSÉ.

Ayant été aimé, *ou* aimée.

FUTUR.

Devant être aimé, *ou* aimée.

Ainsi se conjuguent *être béni*, *être aperçu*, *être répandu*, etc., etc., etc.

VERBES NEUTRES.

La plupart des verbes neutres se conjuguent, comme les verbes actifs, avec l'auxiliaire *avoir* : *je dors*, *j'ai dormi*; *j'avois dormi*, *j'aurois dormi*, etc.

Mais il y a des verbes neutres qui se conjuguent, dans leurs temps composés, avec l'auxiliaire *être*, comme *venir*, *arriver*, *tomber*, etc.

Conjugaison des Verbes Neutres.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je sors.
Tu sors.
Il *ou* elle sort.
Nous sort *ons*.
Vous sort *ez*.
Ils *ou* elles sort *ent*.

IMPARFAIT.

Je sort *ois*.
Tu sort *ois*.
Il *ou* elle sort *oit*.
Nous sort *ions*.
Vous sort *iez*.
Ils *ou* elles sort *oient*.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je sort *is*.
Tu sort *is*.
Il *ou* elle sort *it*.
Nous sort *îmes*.
Vous sort *îtes*.
Ils *ou* elles sort *irent*.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Je suis / Tu es / Il *ou* elle est } sorti *ou* sortie.

Nous sommes / Vous êtes / Ils *ou* elles sont } sortis *ou* sorties.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Je fus / Tu fus / Il *ou* elle fut } sorti *ou* sortie.

Nous fûmes / Vous fûtes / Ils *ou* elles furent } sortis *ou* sorties.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'étois / Tu étois / Il *ou* elle étoit } sorti *ou* sortie.

Nous étions Vous étiez Ils *ou* elles étoient	sortis *ou* sorties.

Futur simple.

Je sorti *rai.*
Tu sorti *ras.*
Il *ou* elle sorti *ra.*
Nous sorti *rons.*
Vous sorti *rez.*
Ils *ou* elles sorti *ront.*

Futur composé.

Je serai Tu seras Il *ou* elle sera	sorti *ou* sortie.
Nous serons Vous serez Ils *ou* elles seront	sortis *ou* sorties.

CONDITIONNELS.

Présent.

Je sorti *rois.*
Tu sorti *rois.*
Il *ou* elle sorti *roit.*
Nous sorti *rions.*
Vous sorti *riez.*
Ils *ou* elles sorti *roient.*

Passé.

Je serois Tu serois Il *ou* elle seroit	sorti *ou* sortie.
Nous serions Vous seriez Ils *ou* elles seroient	sortis *ou* sorties.

On dit aussi :

Je fusse *Tu fusses* *Il* ou *elle fût*	*sorti* ou *sortie.*
Nous fussions *Vous fussiez* *Ils* ou *elles fussent*	*sortis* ou *sorties.*

IMPÉRATIF.

(*Point de première personne au singulier.*)

Sors.
Qu'il *ou* qu'elle sort *e.*
Sort *ons.*
Sort *ez.*
Qu'ils *ou* qu'elles sort *ent.*

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

Que je sort *e.*
Que tu sort *es.*
Qu'il *ou* qu'elle sort *e.*
Que nous sort *ions.*
Que vous sort *iez.*
Qu'ils *ou* qu'elles sort *ent.*

Imparfait.

Que je sort *isse.*
Que tu sort *isses.*
Qu'il *ou* qu'elle sort *ît.*
Que nous sort *issions.*
Que vous sort *issiez.*
Qu'ils *ou* qu'elles sort *issent.*

Prétérit.

Que je sois Que tu sois Qu'il *ou* qu'elle soit	sorti *ou* sortie.
Que nous soyons Que vous soyez Qu'ils *ou* qu'elles soient.	sortis *ou* sorties.

Plusque-parfait.

Que je fusse Que tu fusses Qu'il *ou* qu'elle fût	sorti *ou* sortie.
Que nous fussions Que vous fussiez Qu'ils *ou* qu'elles fussent	sortis *ou* sorties.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Sortir.

PRÉTÉRIT.

Être sorti *ou* sortie.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Sort *ant*.

PASSÉ.

Sorti, sortie, étant sorti.

FUTUR.

Devant sortir.

Conjuguez de même les verbes *aller*, *arriver*, *éclore*, *déchoir*, *décéder*, *entrer*, *tomber*, *mourir*, *naître*, *partir*, *rester*, *descendre*, *monter*, *passer*, *venir*, et ses composés, *devenir*, *survenir*, *revenir*, *parvenir*, etc., etc.

Remarque. Quelques verbes *neutres* s'emploient quelquefois *activement*, c'est-à-dire, dans une signification active : ainsi, *parler*, qui est un verbe neutre, s'emploie activement dans cette phrase : *c'est un homme qui parle bien sa langue.*

VERBES RÉFLÉCHIS, RÉCIPROQUES ET PRONOMINAUX.

Les verbes *réfléchis*, *réciproques* et *pronominaux* se conjuguent comme le verbe *sortir*, c'est-à-dire, qu'ils prennent l'auxiliaire *être*, aux temps composés. Donnons pour modèle la conjugaison du verbe réfléchi *se conduire.*

Conjugaison des verbes réfléchis.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me conduis.
Tu te conduis.
Il *ou* elle se conduit.
Nous nous conduisons.
Vous vous conduisez.
Ils *ou* elles se conduisent.

Imparfait.

Je me conduisois.
Tu te conduisois.
Il *ou* elle se conduisoit.
Nous nous conduisions.
Vous vous conduisiez.
Ils *ou* elles se conduisoient.

Prétérit défini.

Je me conduisis.
Tu te conduisis.
Il *ou* elle se conduisit.
Nous nous conduisîmes.
Vous vous conduisîtes.
Ils *ou* elles se conduisirent.

Prétérit indéfini.

Je me suis	conduit
Tu t'es	*ou*
Il *ou* elle s'est	conduite.
Nous nous sommes	conduits
Vous vous êtes	*ou*
Ils *ou* elles se sont	conduites.

Prétérit antérieur.

Je me fus	conduit
Tu te fus	*ou*
Il *ou* elle se fut	conduite.
Nous nous fûmes	conduits
Vous vous fûtes	*ou*
Ils *ou* elles se furent	conduites.

Plusque-parfait.

Je m'étois	conduit
Tu t'étois	*ou*
Il *ou* elle s'étoit	conduite.
Nous nous étions	conduits
Vous vous étiez	*ou*
Ils *ou* elles s'étoient	conduites.

Futur simple.

Je me conduirai.
Tu te conduiras.
Il *ou* elle se conduira.
Nous nous conduirons.
Vous vous conduirez.
Ils *ou* elles se conduiront.

Futur composé.

Je me serai	conduit
Tu te seras	*ou*
Il *ou* elle se sera	conduite.
Nous nous serons	conduits
Vous vous serez	*ou*
Ils *ou* elles se seront	conduites.

CONDITIONNELS.

Présent.

Je me conduirois.
Tu te conduirois.
Il *ou* elle se conduiroit.
Nous nous conduirions.
Vous vous conduiriez.
Ils *ou* elles se conduiroient.

Passé.

Je me serois	conduit
Tu te serois	*ou*
Il *ou* elle se seroit	conduite.
Nous nous serions	conduits
Vous vous seriez	*ou*
Ils *ou* elles se seroient	conduites.

On dit aussi :

Je me fusse	*conduit*
Tu te fusses	ou
Il ou *elle se fût*	*conduite.*
Nous nous fussions	*conduits*
Vous vous fussiez	ou
Ils ou *elles se fussent*	*conduites.*

IMPÉRATIF.

(*Point de première personne au singulier.*)

Conduis-toi.
Qu'il *ou* qu'elle se conduise.

Conduisons-nous.
Conduisez-vous.
Qu'ils *ou* qu'elles se conduisent.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

Que je me conduise.
Que tu te conduises.
Qu'il *ou* qu'elle se conduise.
Que nous nous conduisions.
Que vous vous conduisiez.
Qu'ils *ou* qu'elles se conduisent.

Imparfait.

Que je me conduisisse.
Que tu te conduisisses.
Qu'il *ou* qu'elle se conduisît.
Que nous nous conduisissions.
Que vous vous conduisissiez.
Qu'ils *ou* qu'elles se conduisissent.

Prétérit.

Que je me sois
Que tu te sois
Qu'il *ou* qu'elle se soit
} conduit *ou* conduite.

Que nous nous soyons
Que vous vous soyez
Qu'ils *ou* qu'elles se soient
} conduits *ou* conduites.

Plusque-parfait.

Que je me fusse
Que tu te fusses
Qu'il *ou* qu'elle se fût
} conduit *ou* conduite.

Que nous nous fussions
Que vous vous fussiez
Qu'ils *ou* qu'elles se fussent
} conduits *ou* conduites.

INFINITIF.

Présent.

Se conduire.

Prétérit.

S'être conduit *ou* conduite.

PARTICIPES.

Présent.

Se conduisant.

Passé.

Conduit, s'étant conduit *ou* conduite.

Futur.

Devant se conduire.

Conjuguez de même, *s'écrier*, *s'apitoyer*, *se repentir*, *s'abstenir*, *s'enorgueillir*, *s'enquérir*, *s'entr'ouvrir*, *s'évanouir*, *se plaindre*, *se repaître*, *se résoudre*, *se réjouir*, *s'asseoir*, *se taire*, *s'enfuir*, *se déplaire*, *se souvenir*, *se contredire*, *se battre*, *s'en aller*, *s'en venir*, etc.

Mais pour conjuguer ces verbes et, en général, tous ceux qui offrent quelques difficultés, les élèves feront bien de les chercher auparavant dans mon *dictionnaire*; ils y trouveront, outre les temps primitifs, les temps et les personnes qui renferment quelque exception, quelque irrégularité, etc.

Remarquons seulement que dans la conjugaison du verbe *s'en aller*, il faut toujours placer le mot *en* avant le verbe *être*, dans tous les temps qui admettent ce verbe auxiliaire. Ainsi dites: *je m'*en *suis allé*, *je m'*en *étois allé*, *s'*en *étant allé*, etc.

VERBES UNIPERSONNELS.

Le verbe *unipersonnel* ou *impersonnel*, se conjugue comme les autres verbes, excepté qu'il n'a que la 3e. personne du singulier.

Conjugaison des Verbes unipersonnels.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il falloit.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Il fallut.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Il a fallu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Il eut fallu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Il avoit fallu.

FUTUR SIMPLE.

Il faudra.

FUTUR COMPOSÉ.

Il aura fallu.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

Il faudroit.

PASSÉ.

Il auroit fallu.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu'il fallût.

PRÉTÉRIT.

Qu'il ait fallu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Qu'il eût fallu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Falloir.

PARTICIPE.

PASSÉ.

Ayant fallu.

Première remarque. Plusieurs verbes s'emploient quelquefois *unipersonnellement.* Ainsi, le verbe *avoir* est employé unipersonnellement dans cette phrase, *il y a bien loin d'ici là ;* et le verbe *arriver*, dans cette autre, *il arrive souvent que.*

Deuxième remarque. Le mot *il* ne marque un verbe *unipersonnel* que lorsqu'on ne peut pas mettre un nom à sa place : car, lorsqu'en parlant d'un enfant, on dit, *il joue*, ce n'est pas un unipersonnel, parce qu'à la place du mot *il*, on peut mettre *l'enfant*, et dire *l'enfant joue.*

CHAPITRE VI.

SIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Le Participe.

Le *participe* est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif, comme *aimant*, *aimé:* il tient du verbe, en ce qu'il en a la signification et le régime : *aimant Dieu*, *aimé de Dieu :* il tient aussi de l'adjectif, en ce qu'il qualifie une personne ou une chose ; c'est-à-dire, qu'il en marque la qualité, comme *vieillard honoré*, *vertu éprouvée.*

Il y a deux sortes de participes, le participe présent et le participe passé.

Le participe présent est toujours terminé en *ant*, comme *chantant*, *unissant*, *apercevant*, *répandant*.

Le participe passé a plusieurs terminaisons, comme, *chanté*, *uni*, *aperçu*, *répandu*, *mis*, *ouvert*, *écrit*, *teint*, *joint*, *exclus*, *mort*, etc.

CHAPITRE VII.

SEPTIÈME ESPÈCE DE MOTS.

La Préposition.

La *préposition* est un mot invariable qui sert à marquer les rapports que les choses ont entr'elles.

Le mot qui suit la préposition en est le régime ou complément.

Cette partie du discours s'appelle *préposition*, parce qu'elle se met immédiatement avant son complément. *La puissance* de *Dieu*; *voyager* en *Russie*; *travailler* pour *vivre*; *tout ce qui est* sous *le ciel*, etc. *De*, *en*, *pour*, *sous*, etc., sont des prépositions suivies des compléments *Dieu*, *Russie*, *vivre*, *ciel*, etc.

La même préposition s'emploie pour indiquer plusieurs rapports différents. Ainsi, il n'est pas possible de les distribuer en classes. Nous allons donner un tableau des prépositions.

TABLEAU DES PRÉPOSITIONS.

A.	En.	Pendant.
A cause de.	En deçà de, de deçà, par deçà.	Pour.
Après.	Entre.	Près de.
Attendu *ou* vu.	Envers *ou* à l'égard.	Proche.
Auprès, d'après.	Environ.	Quant à.
Autour.	Excepté.	Sans.
Avant.	Hormis.	Sauf.
Avec, d'avec.	Hors.	Selon.
Chez.	Jusque, jusques.	Sous.
Contre.	Loin de.	Suivant.
Dans.	Le long de.	Sur.
De.	Malgré.	Touchant *ou* concernant.
Delà, au-delà, de delà, par delà.	Moyennant.	. . . .
Depuis.	Nonobstant.	. . . .
Derrière.	Outre.	Vers.
Dès.	Par.	Vis-à-vis.
Devant.	Par-devers.	Voici.
Durant.	Parmi.	Voilà.

Les principaux rapports que les prépositions expriment, se réduisent à huit; savoir : rapports de lieu, d'ordre, d'union, de séparation, d'opposition, de but, de cause et de moyen.

La préposition *durant* se met quelquefois après le nom qu'elle régit : sa vie *durant*, six ans *durant*.

En, *dans*. Il y a cette différence entre *il arrivera* en *huit jours*, et *il arrivera* dans *huit jours*, que la première phrase signifie qu'il sera huit jours en chemin; au lieu que la seconde veut dire qu'il sera arrivé au bout de huit jours, quel que soit d'ailleurs le nom-

bre de jours qu'il mettra ou qu'il aura mis à faire la route.

Après la préposition *en*, le nom est très-rarement précédé de l'article, parce que *en* marque un sens vague et indéterminé : *être* en *place ; pêcher* en *eau trouble ; agir* en *roi*, etc.

Parmi ne se met qu'avec un pluriel indéfini, qui signifie plus de deux, ou avec un singulier collectif : *parmi* les hommes, *parmi* le peuple. On ne diroit point *parmi* les deux frères, ni peut-être *parmi* les trois.

Vis-à-vis est ordinairement suivi de la préposition *de : vis-à-vis* de mes fenêtres. Mais dans le style familier on supprime le *de : vis-à-vis l'église.*

Voici, *voilà*, servent à *montrer les objets. Voici* désigne une chose qui est proche de celui qui parle. *Voilà* désigne une chose un peu éloignée. *Voici* le livre dont on a parlé ; *voilà* l'homme que vous demandez..... *Voici*, *voilà*, indiquent aussi des choses qui ne s'aperçoivent point par les sens. *Voilà* les services que je lui ai rendus, et *voici* ma récompense.

CHAPITRE VIII.

HUITIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'Adverbe.

L'*adverbe* est un mot *invariable*, qui se joint avec les verbes et avec les adjectifs, pour en exprimer les manières ou les circonstances. Ainsi, quand on dit : *cet enfant parle distinctement*, par ce mot, *distinctement*, on

fait entendre qu'il parle d'une manière plutôt que d'une autre. Quand on dit : *cet homme est* médiocrement *riche*, ce mot, *médiocrement*, modifie l'adjectif *riche*, exprime de quelle manière l'homme dont on parle, est riche.

Ce mot porte le nom d'*adverbe*, parce que, dans la phrase, il se trouve ordinairement placé auprès du verbe.

Il y a plusieurs sortes d'adverbes.

1°. Les adverbes de *manière*, c'est-à-dire, qui expriment la manière dont les choses se font; comme, *sagement*, *poliment*, *modestement*, *inconsidérément*, etc.

2°. Les adverbes d'*ordre*. *Premièrement*, *secondement*, *d'abord*, *ensuite*, *auparavant*. Exemple : *d'abord* il faut éviter le mal, *ensuite* il faut faire le bien.

3°. Les adverbes de *lieu*, comme, *où*, *ici*, *là*, *deçà*, *au-delà*, *dessus*, *par-tout*, *auprès*, *loin*, *dedans*, *dehors*, *ailleurs*, etc. Exemple : *où* êtes-vous ? Je suis *ici*, je vais *là*.

4°. Les adverbes de *temps*. *Hier*, *avant-hier*, *aujourd'hui*, *demain*, *après-demain*, *autrefois*, *bientôt*, *tantôt*, *souvent*, *toujours*, *alors*, *jusqu'ici*, *jusqu'alors*, *jamais*, etc. Exemple : *cet enfant joue* toujours, *et ne s'applique jamais.*

5°. Les adverbes de *quantité*. *Beaucoup*, *bien*, *peu*, *guère*, *assez*, *trop*, *tant*, *combien*, etc. Ex. : *il parle* beaucoup, et *réfléchit* peu.

6°. Les adverbes de *comparaison*, comme,

plus, *moins*, *aussi*, *autant*, *très*, etc. Exemple : *plus* sage, *aussi* sage, *moins* sage que vous.

Remarque.

1°. Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes. On dit : *chanter* juste, *parler* bas, *voir* clair, *frapper* fort, *rester* court, *sentir* bon, *coûter* cher, etc.

2°. Quelques adverbes deviennent quelquefois substantifs. Ex. *Je me plains du* trop; *le* peu *de plaisir que j'y prends; le* moins *que vous puissiez faire, c'est de l'aller trouver.*

3°. On appelle *adverbe composé* ou *locution adverbiale*, l'assemblage de plusieurs mots qui, étant joints ensemble, ont force et signification d'*adverbe*. Exemples : *à contre-sens*, *à contre-temps*, *mal à propos*, *tout à coup*, *tout d'un coup*, *coup sur coup*, *tout-à-fait*, *tour à tour*, *peu à peu*, *à peu près*, *de temps en temps*, *tout à l'heure*, *sens dessus dessous*, *pêle-mêle*, *à l'amiable*, etc.

La plupart des adjectifs ont chacun leur adverbe, qui se forme, 1°. du masculin, en y ajoutant *ment*, lorsqu'ils se terminent au masc. par une voyelle : *utile*, *utilement*; *vrai*, *vraiment*; *ingénu*, *ingénument*; *aisé*, *aisément*; *poli*, *poliment*; mais *impuni* fait *impunément*.

2°. Du féminin, quand l'adjectif se termine au masculin par une consonne : *doux*,

douce, *doucement*; *bon*, *bonne*, *bonnement*; *franc*, *franche*, *franchement*; *civil*, *civile*, *civilement*; mais *gentil* fait *gentiment*.

3°. Les adjectifs *lent*, *lente*; *présent*, *présente*, suivent aussi cette règle, et font *lentement*, *presentement*. Mais les autres adjectifs terminés en *ent* et en *ant*, changent les deux dernières lettres *nt* en *mment* : *prudent*, *prudemment*; *élégant*, *élégamment*.

Comment distingue-t-on l'*adverbe* de la *préposition*?

L'adverbe et la préposition diffèrent l'un de l'autre, en ce que la préposition a toujours un complément exprimé ou sous-entendu, et que l'adverbe n'en est pas susceptible. Exemples : *Il est arrivé* avant *moi*... *Vous creusez trop* avant. Dans la première phrase, *avant* est une préposition suivie de son complément *moi*; dans la seconde, c'est un adverbe de lieu.

CHAPITRE IX.

NEUVIÈME ESPÈCE DE MOTS.

La Conjonction.

La *conjonction* est un mot *invariable* qui sert à lier une proposition à une autre proposition. Par exemple, quand on dit : *il pleure* et *il rit en même temps*, ce mot *et* joint la première proposition *il pleure*, avec la seconde *il rit*.

On appelle encore *conjonction composée*,

ou *phrase conjonctive*, l'assemblage de plusieurs mots qui servent à joindre des propositions. Par exemple quand on dit : il n'en fera rien, *à moins que* vous ne lui parliez; *à moins que* est une *conjonction composée* ou *phrase conjonctive*, qui lie la première proposition *il n'en fera rien*, avec la seconde, il faut *que vous lui parliez.*

Les conjonctions forment neuf classes : les *copulatives*, les *adversatives*, les *disjonctives*, les *explicatives*, les *circonstancielles*, les *conditionnelles*, les *causatives*, les *transitives* et les *déterminatives.*

Les conjonctions *copulatives* sont celles qui ont pour objet l'union des propositions, ou pour affirmer cette union, ou pour la nier, ou pour l'écarter. On comprend dans cette classe : *et*, *que*, *ni*, *aussi*, etc.

Les conjonctions *adversatives* sont celles qui marquent une opposition entre une proposition qui précède et celle qui la suit. Telles sont les conjonctions *mais*, *quoique*, *encore que*, *bien que*, *néanmoins*, *toutefois*, *cependant*, *pourtant*, etc.

Les conjonctions *disjonctives*, sont celles qui servent à *disjoindre*, séparer, désunir des propositions incompatibles, entre lesquelles on propose un choix, comme *ou*, *soit.*

Les conjonctions *explicatives* s'emploient pour donner une *explication* claire et dé-

taillée de l'objet. Les conjonctions suivantes sont de cette espèce : *savoir*, *c'est-à-dire*, *comme*, etc.

Les conjonctions *circonstancielles* servent de lien à deux propositions dont l'une dépend de l'autre par quelque circonstance de temps ou d'ordre. Telles sont : *lorsque*, *quand*, *tandis que*, *durant que*, *pendant que*, *tant que*, *comme*, *dès que*, *avant que*, *après que*, *depuis que*, *jusqu'à ce que*, etc.

Les conjonctions *conditionnelles* expriment la *condition* moyennant laquelle une proposition peut se joindre à une autre, comme : *si*, *sinon*, *à moins que*, *en cas que*, *pourvu que*, *à condition que*, *supposé que*, *si ce n'est que*, *sans quoi*, etc.

Les conjonctions *causatives* servent à expliquer la *cause*, le motif de quelque chose.

Nous en avons un bon nombre : *car*, *puisque*, *vu que*, *attendu que*, *parce que*, *à cause que*, *d'autant que*, *dès que*, *pourquoi*, *c'est pourquoi*, *afin de*, *afin que*, *de peur que*, *de crainte que*, etc.

Les conjonctions *transitives* sont celles au moyen desquelles on passe d'une proposition à une autre qui en dépend. Telles sont : *or*, *donc*, *par conséquent*, *en effet*, *au reste*, *du reste*, *à propos*, *ainsi*, *aussi*, *de sorte que*, *de plus*, *encore*, *d'ailleurs*, *outre que*, *encore*, etc.

Les conjonctions *déterminatives* sont celles

qui lient ensemble deux propositions dont la seconde sert à *déterminer* le sens de la première, comme dans cette phrase : *Je crois* que *vous êtes juste.* Nous avons ici deux propositions dont la première est indéterminée, je *crois;* qu'est-ce que je *crois?* La seconde proposition répond à cette question, et *détermine* le sens de la précédente; ainsi, *je crois* que *vous êtes juste.* La conjonction *que* sert à joindre la proposition *déterminative* à la première, et c'est pour cela qu'elle prend le nom de conjonction *déterminative.*

La conjonction déterminative *que* est la plus usitée de toutes les conjonctions. On la distingue du *que* relatif, en ce qu'elle ne peut pas se tourner par *lequel*, *laquelle;* et on la distingue du *que* interrogatif, en ce qu'elle ne peut pas se tourner par *quelle chose.*

CHAPITRE X.

DIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'Interjection.

L'interjection est un mot dont on se sert pour exprimer un sentiment de l'ame, comme *la joie*, *la douleur*, etc.

La joie : *Ah! Bon!*
La douleur : *Aye! Ah! Hélas! Ouf!*
La crainte : *Ha! Hé!*
L'aversion : *Fi! Fi donc!*

L'admiration : *Oh !*
Pour encourager : *Çà. Allons. Courage.*
Pour appeler : *Holà! Hé!*
Pour faire taire : *Chut. Paix.*

Remarque. On appelle *particules* (petites parties), quelques parties élémentaires qui entrent dans la composition de certains mots, pour y ajouter une idée accessoire. Quelques particules se placent avant les mots, avec lesquels elles demeurent entièrement liées. Telles sont les particules *a*, *en*, *é*, *ré* ou *re*, etc., dans la première syllabe des verbes suivants, *a*guerrir, *a*méliorer, *en*courager, *en*dormir, *é*brancher, *é*denter, *ré*former, *re*bâtir, etc.; d'autres se placent après les mots, et s'y joignent entièrement, ou s'y attachent par des tirets. Telles sont les particules *là* et *ci* dans voi*ci*, voi*là*; ce*ci*, ce*la*; celui-*ci*, celui-*là*; cet homme-*ci*, cet homme-*là*. Quelques-unes s'emploient seules, et sans être attachées à d'autres mots : telle est la particule explétive *y* dans l'unipersonnel *il y a*, etc.

REMARQUES PARTICULIÈRES

SUR LES LETTRES ET SUR LA PRONONCIATION.

C devant *a*, *o*, *u*, se prononce comme le *k* : *cabaret*, *colonne*, *cuve*; mais devant *e* et *i*, il se prononce comme l'*s* : *ciment*, *céder*; et on le prononce de la même manière

devant *a*, *o* et *u*, quand on met une cédille dessous, comme en ces mots : *çà*, *façon*, *reçu*.

La lettre *c* ne se fait point sentir dans les mots suivants : *almanach*, *cotignac*, *estomac*, *tabac*, *lacs* (de soie), *broc* (de vin), *marc* (d'or); mais elle se fait sentir dans *Marc* (nom propre).

Vermicelle et *violoncelle* se prononcent *vermichelle* et *violonchelle*.

Ch se prononce comme *k* dans les mots suivants : *Catéchumène*, *Chersonèse*, *Chalcédoine*, *Chaldéen*, *chaos*, *Eucharistie*, *Archange*, *chirographaire*, *chirologie*, *chiromancie*, *chiromancien*, *Joachim*, *Melchior*, *Melchisédech*, *Nabuchodonosor*; on doit prononcer : *Achille*, *Chypre*, *Achéron*, *chétif*, *chérubin*, *chirurgien*, *archiduc*, *archevêque*, *patriarche*, *Michel*, etc., en la manière ordinaire; mais *archiépiscopat*, *exarchat*, *Michel-Ange*, se prononcent *arkiépiscopat*, *exarkat* et *Mikel-Ange*.

D, à la fin d'un mot, devant un autre mot qui commence par une voyelle ou une *h* muette, se prononce quelquefois comme un *t*. *C'est un grand affronteur; voilà un grand homme; le froid est extrême* : prononcez comme s'il y avoit *grant* et *froit*.

Caen (ville) se prononce *Can*.

Lorsque la lettre *f* est à la fin d'un mot, elle se fait sentir aussi-bien devant les mots

qui commencent par une consonne que devant ceux qui commencent par une voyelle. Ainsi, il faut prononcer de la même manière *soif brûlante* et *soif ardente*; *vif désir* et *vif amour*. Mais elle est nulle dans *cerf*, *cerf-volant*, et se prononce dans *serf* (esclave). *F* se fait sentir dans le singulier des mots *œuf*, *nerf*, *bœuf*; mais elle devient nulle au pluriel : on prononce *œus*, *ners*, *bœus*. On dit encore un *œu* dur, un *ner* délicat, un *bœu* salé; mais dites un *bœuf* à la mode. *F* se change en *v* dans le mot *neuf* (nom de nombre), quand le mot suivant commence par une voyelle. Exemple : *il y a* neuf *ans*; prononcez *neuv* ans. Mais elle se prononce, lorsqu'on dit : *un* neuf *de cœur*, et dans l'adjectif *neuf*, *un habit* neuf, *des habits* neufs.

G devant *a*, *o* et *u*, se prononce dur; et devant *e* et *i*, il s'amollit et se prononce comme *j* consonne. La différence de ces deux prononciations se voit dans ce mot *gage*.

G avec *n* forme une prononciation mouillée, comme en ces mots : *digne*, *signal*, *agneau*, *magnétisme*, *incognito*; mais il a le son ferme dans *gnome*, *gnostique*, *Progné*, *inexpugnable*, *stagnant*, *ignée*.

Les mots *signet* (d'un livre) et *Regnard* (poëte françois), sont les seuls où *gn* se prononce comme *n*; dites *sinet* et *Renard*.

Quand le *g* est final, et qu'il est suivi immé-

diatement d'un mot qui commence par une voyelle, il se prononce ordinairement comme un *c*; un *sang aduste*, un *long hiver*.

A la fin de quelques mots, il ne se prononce point du tout, même devant une voyelle, comme en ces mots : *étang*, *faubourg*. Il se prononce à peu près comme *k* dans *bourg*.

H est aspirée dans *héros :* on dit, *le héros ;* mais elle n'est point aspirée dans *héroïsme ;* on dit : *l'héroïsme de la vertu.*

La lettre *h* ne se prononce point dans le mot *anachorète.*

Quand *h* se trouve après un *p* dans les mots d'origine grecque ou hébraïque, ces deux lettres ensemble se prononcent comme un *f*, par exemple, dans ces mots : *Séraphin*, *Japhet*, *Philippe*, *Phalaris*, *physique*, *philosophie*, *sphinx*, etc.

Quand l'*I* voyelle, ou la consonne *J* sont majuscules, alors on supprime le point, dont ailleurs ils doivent être surmontés.

Lorsque la lettre *l* est double, et qu'elle est précédée de *ai*, *ei*, *oui*, elle se prononce mouillée, comme en ces mots : *travailler*, *maille*, *bâiller*, *veiller*, *recueillir*, *fouiller*, *grenouille.* Elle se prononce aussi de même en quelques mots où elle n'est précédée que d'un *i*, comme en ceux-ci : *fille*, *quille*, *briller*, et plusieurs autres.

La même prononciation est suivie dans les mots qui finissent en *ail*, *eil*, *ueil* et *ouil*,

par *l* simple, comme *travail*, *réveil*, *cercueil*, *œil*, *fenouil*; et dans quelques autres qui ne finissent que par *il*, comme *mil* (dans la signification de millet).

Il y a quelques mots, comme *sourcil*, *outil*, *baril*, *gentil*, qui finissent par *il*, et dans lesquels *l* ne sonne point du tout. On prononce comme s'il y avoit *sourci*, *outi*, *bari*, *genti*. Mais *l* est mouillée dans *gentilhomme* (celui qui est noble de race); on écrit au pluriel *gentilshommes*, et on prononce *gentizommes*.

Quand la lettre *m* est à la fin d'un mot, elle ne prend qu'un son nasal. Ainsi on prononce, *nom*, *parfum*, *faim*, comme s'il y avoit *non*, *parfun*, *fain*; mais dans la plupart des mots étrangers, comme *Abraham*, *Jérusalem*, *Stockholm*, *Amsterdam*, etc., elle se prononce comme si elle étoit suivie d'un *e* muet. Elle a le son nasal dans *Adam*.

Cette lettre ne se prononce encore que comme *n*, quand elle est au milieu d'un mot devant *b*, *p* ou *n*; ainsi on prononce : *emblème*, *emploi*, *embarras*, *empire*, *impatience*, *comparaison*, *condamner*, comme s'il y avoit *enblème*, *enploi*, *enbarras*, *enpire*, *inpatience*, *condanner*. Il en faut excepter certains mots, comme *amnistie*, *Memnon*, *somnifère*, etc. qui sont empruntés des autres langues, où elle retient toute sa prononciation. Lorsque cette lettre

est redoublée dans les mots composés de la particule *en*, la première se prononce encore comme *n*; ainsi on prononce *emmener*, *emmaillotter*, etc., comme si l'on écrivoit, *enmener*, *enmaillotter*. Hors de là, elle retient sa prononciation ordinaire, comme dans *immédiatement*, *comminatoire*, etc.

O ne se fait pas sentir dans les mots suivants : *faon*, *Laon*, *paon*, qu'on prononce comme *fan*, *Lan*, *pan*; *août* (huitième mois de l'année) se prononce *oût*. Mais l'*a* se fait entendre dans le verbe *aoûter* (terme de jardinage); *aoriste* se prononce *oriste*; *taon* se prononce *ton*; *Saône*, se prononce *Sône*.

O précédé de *ge* sans accent (*geo*), se prononce comme s'il étoit précédé d'un *J*. Exemples : *geolage*, *geole*, *geolier*, *geolière*, *Georges*, prononcez *jolage*, *jole*, *jolier*, *jolière*, *Jorges*, etc.

On ne fait guère sonner la lettre *s* à la fin d'un mot, si ce n'est lorsque le mot qui suit commence par une voyelle. Ainsi, dans ces mots, *mes propres intérêts*, on fait sonner *s* de la dernière syllabe de *propres*, comme si le mot *propre* finissoit par un *e* muet, et que le suivant commençât par un *z* : *mes propre zintérêts*. Cependant on prononce toujours l'*s* finale des mots suivants : *aloès*, *as*, *bibus*, *blocus*, *dervis*, *gratis*, *jadis*, *laps*, *maïs*, *Mars*, *Rheims*, *Rubens*.

L'*s* ne se prononce point dans le mot *christ*,

lorsqu'il est précédé de celui de *Jésus*; mais elle se prononce toutes les fois que le même nom se dit seul. On ne la fait point sentir dans le mot *antechrist*.

S entre deux voyelles se prononce comme *z*. Exemples : *maison*, *poison*, *rose*, *fraise*, *amuser*, etc. Cependant elle a le son ferme dans *préséance*, *présupposer*, *désuétude*, *monosyllabe*, *parasol*, *vraisemblance*.

T ne se prononce pas à la fin de ces mots, *respect*, *aspect*, même quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette : ainsi prononcez *respect humain*, comme s'il y avoit *respec humain*.

U précédé de *q* (*qu*), a le son de *cou* dans *aquatile*, *aquatique*, *équateur*, *équation*, *in-quarto*, *quadragénaire*, *quadragésime*, *quadrature*, *quadrupède*, *quadruple*, *quartenaire*, etc.

Qu a le son de *cu* dans *équestre*, *liquéfaction*, *questeur*, *Quinte-Curce*, *quintuple*, etc.

Qu se prononce comme *k* dans *quidam*, *quiproquo*, *liquéfier*.

U précédé de *g* (*gu*), a le son doux dans les mots *guise* (manière), *anguille*, *sanguin*, *sanguinaire* : prononcez *ghise*, *anghille*, etc. Mais faites sentir l'*u* dans ces mots : *Guise* (le duc de Guise), *aiguille*, *aiguillon*, *aiguiser*, etc.

Prononcez et écrivez, *vide*, *vider*, *vidanger*, et non pas *vuide.*

Ecrivez *Laws*, et prononcez *Las* : le système de *Las.*

X a tantôt le son de *cs* joints ensemble, comme dans *Xantipe*, *Xerxès*, *extrême*, *axe*, *taxe*, *Aix-la-Chapelle*, etc.; tantôt de *gz* aussi joints ensemble, comme dans *exercice*, *Xavier ;* tantôt d'un *c* dur comme dans *excepter ;* tantôt enfin il se prononce comme *s*, par exemple, dans les mots *Auxerre*, *Bruxelles*, *Aix ;* tantôt comme *z*, par exemple, dans *deuxième*, *sixième*, etc.

A la fin du mot, il a le son de *cs* joints ensemble, comme dans ceux-ci, qui ont passé de la langue grecque dans la nôtre, *Styx*, *sphinx*, *lynx*, etc.; et dans ce mot pris du latin, *préfix ;* tantôt il se prononce comme *s* à la fin d'un mot, c'est-à-dire, que devant une voyelle, il a le son adouci du *z*, comme *baux à longues années.*

En certains mots, tels que *dix* et *six*, il ne se prononce point devant une consonne : il a le son du *z* devant une voyelle; et quand il est final, ou qu'il est suivi d'un repos, il se prononce fortement comme *s.*

Des Diphthongues.

La diphthongue est une syllabe qui fait entendre le son de deux voyelles en un seul temps, et par une seule émission de voix.

Les diphthongues les plus usitées sont :

ai	*mail.*
ia	*diamant.*
iais	*biais.*
ié	*pitié.*
iè	*bière.*
ien	*bien.*
ieu	*dieu.*
io	*fiole.*
ion	*portion.*
iou	*chiourme.*
oi	*loi.*
oin	*loin.*
ouin	*babouin.*
oui	*oui*, *fouine.*
ui	*lui.*

SECONDE PARTIE.

LA SYNTAXE.

L'office de la *syntaxe* est d'expliquer tout ce qui concerne le concours des mots réunis pour exprimer une pensée. Quand on veut transmettre sa pensée par le secours de la parole, la totalité des mots que l'on réunit pour cette fin, fait une proposition.

La *proposition* est l'*expression d'un jugement.* Quand je dis : *Dieu est juste*, c'est un jugement que j'énonce. Pour former ce jugement, je dois avoir l'idée du *sujet* ou *substantif* Dieu. Je dois avoir pareillement l'idée de l'*attribut* ou *adjectif* juste. Je compare ces

deux idées ensemble ; et, reconnoissant qu'elles se conviennent parfaitement, j'énonce cette convenance, en disant : *Dieu est juste.*

Une *proposition* renferme donc deux parties intégrantes, deux termes essentiels, le *sujet*, qui répond à l'idée principale, et l'*attribut*, qui répond à l'idée accessoire, et qui modifie l'idée principale. Nous n'admettons point d'autres éléments constitutifs de la *proposition*, parce que la nature ne nous offre que *substances* et *modifications.*

Pour joindre l'*attribut* au *sujet*, l'*adjectif* au *substantif*, il faut un mot, et ce mot est le *verbe*, le mot par excellence, sans lequel il n'y a point de proposition, point de discours.

Le verbe unique, le verbe seul nécessaire, c'est, comme nous l'avons dit, le verbe substantif *être.*

Les verbes *adjectifs* renferment le verbe *être* et *l'attribut.* Toute proposition peut donc se réduire à ces trois parties, le *sujet*, l'*attribut*, et le *verbe* être. *Je dors*, se décompose ainsi, *je suis dormant.... Va*, équivaut à : *toi, sois allant.*

La *proposition* se divise en plusieurs espèces. Celles qu'il importe le plus de connoître, sont les propositions *principales* et les propositions *incidentes.*

La proposition *principale* est celle qui contient ce que l'on veut spécialement faire entendre.

La proposition *incidente* est une proposition particulière liée à la proposition principale, pour en expliquer ou déterminer soit le sujet, soit l'attribut.

La *phrase* diffère de la *proposition*. Dans cette invocation : *descends du haut des cieux, auguste vérité*, si je fais une inversion, et que je dise, *du haut des cieux descends, auguste vérité*; ou bien, *auguste vérité, descends du haut des cieux*, j'aurai trois *phrases* différentes, et je n'aurai qu'une seule *proposition*. Ce seroit donc une erreur que de confondre le mot *phrase* avec celui de *proposition*.

Nous appellerons *phrase* tout assemblage de mots réunis pour l'expression d'une idée quelconque ; et comme la même idée peut être exprimée par différents assemblages de mots, elle peut être rendue par des *phrases* toutes différentes.

L'arrangement des mots qui entrent dans la phrase ou dans la proposition se rapporte à deux chefs principaux, la *concordance* et le *régime*.

Les règles que la syntaxe prescrit sur la concordance, ont pour fondement un rapport d'identité entre les mots qu'elle fait accorder, parce qu'ils expriment conjointement un même et unique objet. Ainsi, la syntaxe prescrit ordinairement l'accord d'un mot *modificatif* avec un mot *subjectif*, parce que

la modification d'un sujet n'est autre chose que le sujet modifié. Le modificatif se rapporte au subjectif, ou par apposition, ou par attribution : par apposition, lorsqu'ils sont réunis par une seule idée précise, comme quand on dit, *ces hommes savants*; par attribution, lorsque le modificatif est l'attribut d'une proposition dont le subjectif est le sujet, comme quand on dit, *ces hommes sont savants*. Cette concordance comprend les genres, les nombres et les personnes.

La syntaxe de *régime* établit les règles pour indiquer le rapport de détermination d'un mot à un autre. Le mot qui est en régime sert à rendre moins vague le sens général de l'autre mot auquel il est subordonné; et celui-ci, par cette application particulière, acquiert un degré de précision qu'il n'a point par lui-même. Par exemple, dans cette phrase, *le poirier* de *mon jardin est fleuri* : le mot *poirier*, pris seul, a une signification vague et indéterminée; mais le mot *jardin*, qui lui est subordonné et qui est le régime de la préposition *de*, laquelle met en rapport les substantifs *jardin* et *poirier*, donne à celui-ci une précision qu'il n'avoit point; c'est le *poirier de mon jardin*, et non un poirier en général. De même, dans cette phrase, *mon fils est privé de la vue*; l'adjectif *privé*, considéré seul, n'a qu'une signification vague. Mais ces mots *de la vue* sont

le complément de la phrase, et le substantif *vue*, régime de la préposition *de*, détermine l'adjectif *privé*. La syntaxe de régime a pour objet de joindre les substantifs aux substantifs, les substantifs aux adjectifs, les verbes aux verbes, ou aux prépositions et aux conjonctions, etc.

Nous allons développer ces principes et les appliquer successivement à chacune des diverses espèces de mots que nous avons déjà fait connoître dans la première partie.

CHAPITRE PREMIER.

SYNTAXE DES SUBSTANTIFS.

Fonctions du Substantif.

Le substantif a trois fonctions dans le discours : il y est ou en sujet, ou en apostrophe, ou en régime.

Le substantif est en sujet, toutes les fois qu'il est ce dont on affirme quelque chose. Quand on dit, *l'homme raisonne*, *la brute ne raisonne point*, les substantifs *homme* et *brute* sont en sujet, parce qu'on affirme de l'homme, qu'il raisonne; et de la brute, qu'elle ne raisonne point.

PRINCIPE GÉNÉRAL. C'est au substantif sujet que tout se rapporte dans le discours. Dans cette phrase, *un homme ambitieux ne se laisse point rebuter par les difficultés qu'il trouve sur son chemin; il se refond*, *il se*

métamorphose, *il force son naturel et l'assujettit à sa passion*, l'adjectif *ambitieux* modifie le substantif sujet *homme*, et tout le reste modifie *un homme ambitieux*.

Le substantif est en apostrophe, lorsqu'il est la personne ou la chose à laquelle on adresse la parole, comme : rois, *soyez attentifs*. Peuples, *prêtez l'oreille*. *Répondez*, cieux et mers, *et vous*, terre, *parlez*. On ne fait ordinairement des apostrophes qu'aux êtres vivants et animés. Mais dans les transports de l'imagination, l'orateur et le poëte s'adressent à la nature entière; ils donnent des sens, une ame, des sentiments à tout ce qui existe.

Le substantif est en régime, quand il dépend immédiatement d'un autre mot dont il restreint la signification. Or, le substantif peut dépendre ou d'un autre substantif, ou d'un adjectif, ou d'un verbe, ou d'une préposition : *la loi* de *Dieu*; *promenade utile* à *la santé*; aimer *ses parents*; *loger* chez *son ami*.

Règle. Un substantif ne peut être régime d'un autre substantif, qu'à l'aide d'une préposition : *la beauté* de *l'univers*; *moulin* à *vent*. *Drogue* pour *drogue*, *je préfère la casse* au *séné*.

Nous parlons ailleurs des substantifs régis par des adjectifs, des verbes et des prépositions.

Du genre des substantifs.

On comptoit autrefois beaucoup de substantifs qui étoient des deux genres. L'usage en a diminué le nombre.

Boileau regardoit le nom *équivoque* comme étant des deux genres. Equivoque *maudit* ou *maudite*, disoit-il; aujourd'hui le genre de ce nom est bien certainement le féminin.

Le mot *automne* avoit aussi les deux genres; on lit, dans le Dictionnaire de l'Académie, *un bel automne*, et *une automne froide et pluvieuse.* Mais l'usage attesté par d'Alembert ne permet plus de donner à ce nom que le genre masculin. D'ailleurs, l'analogie avec la dénomination masculine des trois autres saisons de l'année, sembloit l'exiger.

Le mot *épiderme*, que Molière a cru féminin, est du genre masculin : *le simple épiderme.* (L'épiderme est la première peau de l'animal, et la plus mince.)

Nous allons faire connoître plusieurs substantifs qui ont conservé les deux genres.

Le mot *aide* est du féminin, quand il signifie l'assistance, le secours qu'une personne donne à une autre : *aide prompte*, *aide assurée.* Il est encore du genre féminin quand il exprime la personne même dont on reçoit le secours : *vous êtes toute son aide.* Mais il est du masculin, quand on s'en sert pour désigner des personnes dont l'emploi

consiste à être auprès de quelqu'un pour servir conjointement avec lui et sous lui : *un aide de camp*, *un aide major*, *un aide de cuisine.*

Aigle est un nom masculin, lorsqu'on l'emploie pour désigner le plus grand et le plus fort des oiseaux de proie. Ainsi, on dit *un* aigle *noir*, *un* aigle *fier* et *courageux.*

Mais *aigle*, en termes d'armoiries et de devises, est féminin. Ainsi, on dit : *l'aigle impériale* pour dire, *les armes de l'empire.* On dit aussi *l'aigle romaine*. les *aigles romaines*, pour dire *les enseignes des légions romaines*, parce qu'en haut de ces enseignes, il y avoit la figure d'un aigle.

Amour, masculin en prose, devient, dans les vers ou dans la prose poétique, masculin ou féminin, au gré de l'auteur. Racine a dit dans Bajazet :

Avant que dans son cœur cette amour fût formée.

Au pluriel, sur-tout, le féminin paroît avoir de la grâce. *Mes premières amours*, *de folles amours.*

Le mot *couple* est du genre féminin, quand il marque seulement le nombre de *deux : une couple d'œufs*, *une couple de chapons*, *une couple de boîtes de confitures*, *donnez-m'en une couple.*

Mais il est du masculin, quand il signifie deux personnes unies ensemble par mariage :

beau couple ; heureux couple ; voilà *un* beau *couple.*

Il s'emploie encore au masculin, en parlant des animaux, pour exprimer le mâle et la femelle. Ainsi, on dit : *un couple de perdrix, un couple de tourterelles*, pour signifier le mâle et la femelle.

D'après cela, il est aisé de comprendre quelle différence il y a entre *un couple de pigeons*, et *une couple de pigeons. Un couple de pigeons* exprime le mâle et la femelle ; *une couple de pigeons* indique seulement le nombre de deux pigeons pris dans un plus grand nombre.

On dit dans le premier sens : *un couple de pigeons* est suffisant pour peupler une volière.

On dit dans le second : *une couple de pigeons* ne sont pas suffisants pour le dîner de six personnes. Ici, le mot *couple* est employé comme nom partitif.

Délice, masculin au singulier, est féminin au pluriel. *C'est un délice de boire frais en été ; ces enfants font mes plus* chères *délices.*

Echo est masculin, quand il signifie la répétition du son ; *un bon écho ; l'écho est* sourd *à ma voix.*

Il est féminin, quand il désigne la nymphe de ce nom : *Echo étoit amoureuse de Narcisse.*

Enfant est masculin, quand on parle d'un garçon; *c'est* un bon *enfant; voilà* un joli *enfant*.... Il est féminin, quand on parle d'une fille : *voilà* une belle *enfant; vous êtes* une jolie *enfant; c'est* la meilleure *enfant du monde*; la pauvre *enfant!*

Enseigne est masculin, lorsqu'il désigne un officier qui porte le drapeau. Exemple : *un enseigne monta le premier à la brèche.*

Il est féminin dans toute autre acception. *Je le reconnus à l'enseigne qu'on m'en avoit* donnée; *venir à* bonnes enseignes; *il loge à* une telle enseigne; *tambour battant*, *enseignes* déployées; *les enseignes* romaines; *il portoit* une *enseigne de diamants au chapeau; elle portoit à sa coiffure* une *enseigne de pierreries.*

Exemple est toujours du masculin, si ce n'est quand il signifie un modèle d'écriture, comme dans cette phrase : *ce maître écrivain donne de* belles exemples *à ses élèves.*

Foudre; le *foudre vengeur; être frappé* du *foudre; être frappé* de la *foudre;* on dit au figuré, un grand *foudre de guerre*, pour signifier un général d'armée, qui a remporté plusieurs victoires et donné des preuves d'une valeur extraordinaire. En cette acception, il est toujours masculin. On dit semblablement, un *foudre d'éloquence*, pour signifier un grand orateur.

Garde est du masculin, lorsqu'il signifie un homme armé qui est destiné pour faire la garde auprès d'un magistrat suprême, d'un Empereur, d'un Roi, d'un Prince, etc. *Il n'avoit avec lui qu'*un *de ses gardes*.

Mais il est du féminin, lorsqu'il présente une réunion d'hommes : *la garde* du Roi ; *la garde parisienne ; la garde nationale.*

Gens est du genre masculin, lorsqu'il est suivi d'un adjectif : *gens instruits ; gens éclairés.*

Il est du genre féminin, lorsque l'adjectif le précède : *ce sont de* bonnes *gens ; voilà de* sottes *gens.* Il n'y a d'exception que pour l'adjectif *tout*, qui étant mis devant *gens*, y est toujours masculin, comme : *tous les gens de bien ; tous les honnêtes gens.* On ne peut même pas dire : *toutes les bonnes gens ;* ce mot *toutes* ne peut être placé devant *gens* avec les autres adjectifs féminins que le substantif *gens* demande.

Guide est masculin, quand il indique celui ou celle qui conduit une personne : *bon, fidelle, sûr guide.* Il est féminin, quand il signifie la rêne qui sert à conduire un cheval attelé à un carrosse ou à un cabriolet : la *guide du côté droit de ce cheval s'est* rompue.

Hymne est ordinairement masculin. On dit *des* hymnes *républicains*. Cependant, suivant

l'Académie, il s'emploie au féminin en parlant des hymnes qu'on chante dans l'église : *entonner* une *hymne ; Santeuil a composé de* belles *hymnes.*

Manche est du masculin, quand il désigne la partie d'un instrument par où on le prend pour s'en servir : le *manche d'un couteau ;* long *manche ;* court *manche ; le manche est* rompu ; *cette cognée branle* au *manche*, *branle dans* le *manche ; jeter* le *manche après la cognée.*

Mais il est féminin, lorsqu'il indique la partie du vêtement dans laquelle on met le bras : la *manche d'une robe*, *d'une chemise ; les manches sont trop* courtes.

Manœuvre est masculin, lorsqu'il signifie un homme qui travaille de ses mains, un aide à maçon, un aide à couvreur. On l'emploie au figuré et par mépris, pour désigner un homme qui exécute un ouvrage d'art grossièrement et par routine : *ce n'est qu'un manœuvre.*

Il est féminin, lorsqu'il exprime ce qui se fait pour le gouvernement d'un vaisseau, ou les mouvements qu'un général d'armée fait exécuter à ses troupes : *comme ils se virent en présence*, *ils firent* une *manœuvre qui leur fit gagner le vent sur les ennemis... les ennemis croyoient l'avoir enfermé*, *mais il fit* une *manœuvre qui les déconcerta fort.*

Il se dit encore au figuré de la conduite

bonne ou mauvaise qu'on tient dans les affaires du monde : *il a fait* une *manœuvre qui a gâté ses affaires ; il a fait là* une *étrange manœuvre.*

Œuvre est féminin quand il signifie une action, un ouvrage : la moindre *des œuvres de la nature est plus* parfaite *que* toutes celles *de l'art.* Selon la Genèse, l'œuvre *de la création fut* achevée *en six jours ; les chrétiens disent que l'*œuvre *de la rédemption fut* accomplie *sur la croix.*

Mais *œuvre* est masculin, lorsqu'on s'en sert en alchimie, pour exprimer la pierre philosophale, et il ne s'emploie qu'au singulier avec le mot *grand : travailler au* grand *œuvre.*

On se sert encore au masculin du mot d'*œuvre*, en parlant d'estampes, pour dire, le recueil de toutes les estampes d'un même graveur : *avoir* tout *l'œuvre de Callot....* Il se dit aussi des ouvrages des musiciens : *le* premier, *le* second *œuvre* de Sacchini.

Orgue est masculin au singulier : *un bon orgue ; l'orgue d'une telle église est* excellent ; *un orgue* portatif. Mais le mot *orgues*, au pluriel, est du féminin : *il y a de* bonnes *orgues en tel endroit ;* des *orgues* portatives.

Parallèle est un substantif féminin, lorsqu'il signifie une ligne parallèle à une autre : *tirer* une *parallèle.*

Il est masculin, lorsqu'il désigne un cercle parallèle à l'équateur : *tous ceux qui sont sous* le *même parallèle ont la même latitude, ont les jours et les nuits de la même longueur*. Il est encore masculin, lorsqu'il exprime la comparaison de deux choses ou de deux personnes entr'elles : un *juste parallèle; faire le parallèle de* Corneille *avec* Racine.

Période est féminin, lorsqu'on s'en sert pour exprimer la révolution ou le cours que fait un astre pour revenir au même point d'où il étoit parti : *le soleil fait* sa *période en trois cent soixante-cinq jours et près de six heures; la lune fait* sa *période en vingt-neuf jours et demi. Période* a le même genre, lorsqu'il se dit de la révolution d'une fièvre qui revient en certains temps réglés : *la fièvre quarte et toutes les autres fièvres intermittentes ont leurs périodes* réglées. Enfin, *période* est encore du féminin, quand il signifie la portion d'un discours, arrangée dans un certain ordre, et composée de plusieurs membres, qui, pris ensemble, renferment un sens complet : *période* longue; *période* courte; *période* nombreuse; *période bien* arrondie.

Mais *période* est masculin, lorsqu'il est pris au figuré pour exprimer le plus haut point où une chose puisse arriver, ou lorsqu'il signifie un espace de temps vague : *Démosthène et Cicéron ont porté l'éloquence à* son

plus haut *période........ dans* un certain *période de temps; dans* le dernier *période de sa vie.*

Personne est féminin, lorsqu'il signifie un homme ou une femme; *c'est* la *personne du monde qui reçoit le mieux ses amis; des personnes* constituées *en dignité; des personnes fort* éclairées.

Mais lorsque le mot *personne* signifie *nul*, *qui que ce soit*, il est masculin singulier et toujours précédé ou suivi d'une négation, à moins que la phrase ne soit interrogative : *personne ne sera assez* hardi; *il n'y a personne si peu* instruit *des affaires*, *qui ne sache.....* etc.

Vase est masculin, quand il signifie un vaisseau propre à contenir quelque liqueur : *vase* fêlé, *vase* précieux, *vase* sacré. Il est féminin lorsqu'il exprime la bourbe qui est au fond des rivières, des marais, etc. : *ce bateau s'est enfoncé dans* la *vase.*

Il y a beaucoup d'autres substantifs des deux genres, dont l'énumération seroit trop longue.

DU NOMBRE DANS LES SUBSTANTIFS.

Formation du Pluriel dans les Substantifs composés.

Quand un nom est composé de deux substantifs, ils prennent tous deux la marque du

pluriel. Exemple : un *chef-lieu*, des *chefs-lieux*.

Quand un nom est composé d'un substantif et d'un adjectif, l'un et l'autre prennent également le signe du pluriel. Exemples : un *arc-boutant*, des *arcs-boutants* (le *c* ne se prononce point); un *chat-huant*, des *chats-huants* (le *t* de la première syllabe ne se prononce point, et l'*h* de la seconde est aspirée.)

Si le nom est composé de deux substantifs unis par une préposition, on ne met la marque du pluriel qu'au premier des deux substantifs. Exemples : un *arc-en-ciel*, des *arcs-en-ciel*; un *bec-de-corbin*, des *becs-de-corbin*; un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre*; un *bout-d'aile*, des *bouts-d'aile*, etc.

S'il est composé d'un substantif joint à un verbe ou à une préposition, le substantif seul se met au pluriel. Exemples : un *abat-jour*, des *abat-jours*; un *boute-feu*, des *boute-feux* (il est formé du verbe *bouter*, qui ne se dit plus); un *passe-port*, des *passe-ports*; un *perce-lettre*, des *perce-lettres*; un *avant-coureur*, des *avant-coureurs*; une *avant-pêche*, des *avant-pêches*; une *contre-danse*, des *contre-danses*, etc.

Mais le substantif *passe-partout*, composé d'un verbe et d'un adverbe, ne prend point la marque du pluriel : un *passe-partout*, des *passe-partout*.

CHAPITRE II.

SYNTAXE DE L'ARTICLE.

Ire. Règle. Quand on emploie l'article, on doit le répéter avant tous les substantifs sujets ou régimes.

Exemples.

La *fraude*, la *violence*; le *parjure*, les *procès*, les *guerres ne font jamais entendre leur voix cruelle et empestée dans ce pays chéri des dieux.* (Télémaque.)

Je ne vous peindrai point le *tumulte et* les *cris*,
Le *sang de tous côtés ruisselant dans Paris;*
Le *fils assassiné sur le corps de son père*,
Le *frère avec* la *sœur*, la *fille avec* la *mère*, etc.
(Henriade.)

IIe. Règle. La place de l'article est toujours avant les substantifs; de façon que si les substantifs sont précédés d'un adjectif, même modifié par un adverbe, l'article doit être à la tête de ces mots, mais néanmoins après les prépositions.

Exemple.

La *plus belle victoire est celle que nous remportons sur nous-mêmes.*

Exception. L'adjectif *tout*, et ces titres de qualité, *monsieur*, *madame*, *monseigneur* déplacent l'article; on le met alors entre ces mots et les substantifs. Exemples : *mon frère*

est aimé de tout le *monde; à monsieur* le *duc; à madame* la *comtesse*, *etc.*

Suppression de l'Article.

On supprime l'article devant les noms communs, pris dans une partie indéterminée de leur signification, lorsque ces mots sont précédés de leur adjectif.

Exemples.

Cet homme n'est pas dépourvu de *grands talents*, et non pas *des* grands talents. *J'ai vu* de *belles maisons*, et non pas *des* belles maisons. *J'ai bu* de *bon vin*, et non pas *du* bon vin. *J'ai mangé* de *bonne viande*, et non pas *de la* bonne viande, etc.

Mais si les noms sont employés dans un sens déterminé, il faut mettre l'article, lors même que ces noms sont précédés de leur adjectif.

Exemples.

Cet homme n'est pas dépourvu des *grands talents qu'exige sa place.* Le substantif *talents*, a ici un sens déterminé, que ces mots, *qu'exige sa place*, servent à lui donner. *Ce marchand s'est défait avantageusement* des *belles étoffes qu'il avoit achetées à un prix modique;* le substantif *étoffes* est employé ici dans un sens déterminé, que lui donnent ces mots, *qu'il avoit achetées à un prix modique.*

Racine a donc fait une faute, en disant dans sa tragédie de *Mithridate* : *Qui sait si ce roi*

N'accuse point le ciel qui le laisse outrager,
Et *des* indignes fils qui n'osent le venger.

Il auroit fallu *d'indignes fils*, ou plutôt *et deux indignes fils.*

On supprime aussi l'article après les adverbes de quantité. Exemples : *cet homme a* beaucoup *de chagrin*, peu *de courage ; que vous me causez de joie!* Mais après l'adverbe de quantité *bien*, on met l'article. Exemples : *il a bien* du *chagrin*, bien *du courage*, bien *de la joie*, etc. La raison de cette exception, c'est que *bien* est aussi un substantif. On dit, *un bien de ville*, *un bien de campagne.* Et pour distinguer le substantif *bien* de l'adverbe *bien*, on a dû mettre l'article après celui-ci. Si, au lieu de dire, *il a bien de l'éclat*, *bien de la peine*, on disoit : *il a bien d'éclat*, *bien de peine*, la phrase perdroit de sa clarté ; on pourroit prendre le mot *bien* pour un nom, et demander ce que c'est qu'*un bien d'éclat*, *un bien de peine.*

Remarque. Quelquefois on supprime l'article devant les noms, pour rendre la diction plus vive. Quand on dit : *pauvreté n'est pas vice*, on s'exprime plus vivement que si l'on disoit : *la pauvreté n'est pas un vice.* Voyez aussi cette phrase de Fléchier : *citoyens*,

étrangers, *ennemis*, *peuples*, *rois*, *empereurs le plaignent et le révèrent.* Elle a bien plus de vivacité, d'énergie et de grâce, qu'elle n'en auroit, en rétablissant les articles : les *citoyens*, les *étrangers*, etc. *le plaignent et le révèrent.*

Règle. On doit supprimer l'article devant les noms communs,

1°. Quand ils sont en apostrophe ou en interjection :

Ô rives du Jourdain, ô champs aimés des cieux !

2°. Quand ils sont sous le régime de la préposition *en : être* en *ville ; regarder* en *pitié ; raisonner* en *homme sensé.*

3°. Quand ils s'unissent aux verbes *avoir*, *faire*, etc., pour n'exprimer avec ces verbes qu'une seule idée : *avoir envie*, *faire peur*, *chercher fortune*, *porter malheur*, *tenir parole*, etc.

4°. Quand ils sont unis par les prépositions *à* ou *de* à un mot qui précède, pour en exprimer un mode, une manière d'être, comme, *cheminée* de *marbre*, *tabatière* d'*or*, *table* à *tiroir*, *lit* à *colonnes*, etc.

5°. Devant les noms propres de divinités, d'hommes, de villes.

Exemples.

C'est Jupiter *armé pour effrayer la terre*,
Echo *n'est plus un son qui dans l'air retentisse.*
Rome *enfin se découvre à ses regards cruels.*

Remarquons ici que *le*, placé avant *plus*, *moins*, *mieux*, suivis d'un adjectif, est quelquefois article, et quelquefois ne l'est point. Si cet adjectif n'emporte pas proprement de comparaison, *le* n'est pas article; mais il forme un adverbe avec *plus*, *moins* ou *mieux*, et ne prend par conséquent ni genre ni nombre. Exemple : *ne nous lassons point de faire du bien à nos semblables*, *lors même qu'ils sont* le plus *ingrats*. On voit qu'il n'y a point ici de comparaison entre l'ingratitude des hommes dont il s'agit, et l'ingratitude de quelques autres hommes. Mais si l'adjectif superlatif exprime un rapport, *le* est article et prend le genre et le nombre. Exemple : *on ne condamna pas tous les criminels* : *on punit seulement* les *plus coupables*. Ici le superlatif renferme une comparaison.

CHAPITRE III.

SYNTAXE DES ADJECTIFS.

Accord des Adjectifs avec les Substantifs.

Nous avons déjà dit que l'adjectif n'est qu'un avec le substantif; d'où il suit qu'il doit, dans tous les cas, prendre les formes du substantif qu'il qualifie.

Ire. Règle. Tout adjectif doit être au même genre et au même nombre que le substantif auquel il se rapporte.

Exemples.

Le bon père, *la bonne mère* : *bon* est du masculin et du singulier, parce que *père* est du masculin et du singulier; *bonne* est du féminin et du singulier, parce que *mère* est du féminin et du singulier.

De beaux jardins, *de belles fleurs* : *beaux* est du masculin et au pluriel, parce que *jardins* est du masculin et au pluriel; *belles* est du féminin et au pluriel, parce que *fleurs* est du féminin et au pluriel.

Exceptions.

L'adjectif *demi*, placé devant le substantif, n'en prend point le genre, et se joint à ce substantif par un trait d'union. Exemples : une *demi-heure*, une *demi-douzaine* ; mais s'il est placé après le substantif, il en prend le genre. Exemples : une *heure et demie* ; une *douzaine et demie*. Remarquez que *demie* s'emploie quelquefois comme substantif féminin, pour signifier *demi-heure*. Ce mot reçoit alors un pluriel. Ainsi, on dit : *la* demie *est-elle sonnée? cette pendule sonne les heures et les* demies.

L'adjectif *nu* devant les noms pluriels *pieds*, *jambes*, est invariable, et se joint à ces substantifs par un trait d'union. Ainsi, écrivez : *nu-pieds*, *nu-jambes*. On ne peut pas dire au singulier, *nu-pied*, *nu jambe*, quoiqu'on dise bien *nu-tête*. Mais si l'adjectif *nu* est placé

après le substantif, il en prend le genre et le nombre : *il va les pieds* nus, *les jambes* nues, *la tête* nue.

Remarque. Le substantif auquel l'adjectif se rapporte est quelquefois sous-entendu, lorsque cet adjectif est au superlatif. Dans ce cas, c'est avec le substantif sous-entendu que l'adjectif s'accorde. Exemple : *le printemps est* la *plus agréable* des saisons. Le substantif *saison* est sous-entendu : *le printemps est la plus agréable* saison *des saisons.*

Question. De quel genre doit être l'adjectif *bon* dans cette phrase? *Votre sœur a l'air* bon *ou* bonne.

Réponse. La nouvelle édition du Dictionnaire de l'Académie, par *Moutardier*, admet indifféremment l'une ou l'autre de ces deux locutions. *Elle a l'air* content, et *l'air* contente. M. *Sicard* prétend qu'on ne peut admettre que cette expression : elle a l'air *contente*, elle a l'air *bonne.* Il regarde les deux mots *avoir l'air* comme inséparables et équivalents au verbe *paroître.*

Les innovations que contient la nouvelle édition du Dictionnaire de l'Académie sont rejetées par la plupart des Grammairiens et des hommes de lettres. Je respecte infiniment l'autorité de M. *Sicard*; mais il convient lui-même qu'il est presque seul de l'avis de dire : elle a l'air *bonne.* Je crois qu'il vaut mieux suivre l'opinion la plus commune, et dire : *elle a l'air*

bon, *l'air* content, *l'air* gracieux, etc., en faisant accorder l'adjectif avec le substantif *air*.... Il faut éviter de se servir de ces façons de parler pour les choses inanimées, à moins qu'on n'y joigne le verbe *être*; ne dites point: *cette poire a l'air bonne*; mais dites: *cette poire a l'air d'être bonne*, etc.

IIe. Règle. Quand un adjectif se rapporte à deux substantifs singuliers, on met cet adjectif au pluriel, parce que l'adjectif, modifiant en même temps les deux substantifs singuliers, doit prendre la seule forme qui marque cette double modification : or, il n'y a que le *pluriel* qui marque qu'il est l'adjectif de deux substantifs.

Exemple.

Le roi et le berger sont égaux *après la mort* : (et non pas *égal*.)

IIIe. Règle. Si les deux substantifs auxquels un adjectif se rapporte, sont de différents genres, on met l'adjectif au pluriel et au masculin.

Exemples.

Mon père et ma mère sont contents.

J'ai trouvé mon frère et ma sœur malheureux.

L'œillet et la tulipe que tu as cueillis *dans mon parterre, auroient dû être* offerts *à ta sœur qui aime beaucoup les fleurs.*

J'ai reçu le paquet et la lettre que tu m'as adressés.

Remarque. Quand l'adjectif se rapporte à deux substantifs de *choses inanimées*, et qui sont *placés en régime* d'un verbe ou d'une préposition qui précède, cet adjectif prend le genre et le nombre du dernier des substantifs, après lequel il se trouve placé immédiatement et par opposition, parce que ce dernier substantif est le seul auquel l'esprit s'attache, comme étant le plus proche.

Exemples.

Il a apporté, dans l'examen de cette affaire, un discernement et une application étonnante.

Il trouva les étangs et les rivières glacées.

N'attendez pas que j'expose à vos yeux les tristes images de la religion et de la patrie éplorée. (Fléchier.)

Il y a dans la véritable vertu une candeur et une ingénuité à laquelle *on ne se méprend point, pourvu qu'on y soit attentif.*

(Fénélon.)

Question. Lorsqu'un adjectif suit deux substantifs séparés par la préposition *de*, avec lequel des deux doit-il s'accorder? Faut-il dire, par exemple, *après six mois de temps* écoulés, ou, *après six mois de temps* écoulé?

L'Académie a décidé qu'il falloit dire : *après six mois de temps* écoulés, et non pas *écoulé*, parce que l'adjectif qui suit, se rapporte toujours au premier des deux substantifs, dans toutes les phrases de cette nature. Ainsi, on dira encore : *après trois heures du jour*, passées *à la promenade*; *après deux jours de la semaine*, passés *en plaisirs.*

Emploi de l'Adjectif avec l'Article.

Règle. Quand un nom est accompagné de deux adjectifs qui expriment des qualités opposées, l'article doit se répéter avant chaque adjectif. Exemple : les *vieux et* les *nouveaux soldats montrèrent le même courage.*

Place des Adjectifs.

L'usage règle seul la place que doit occuper l'adjectif. Cependant la position de l'adjectif avant ou après le substantif, en change souvent la signification. En voici quelques exemples.

Un homme grand *est un homme d'une grande taille ; un* grand *homme est un homme d'un grand mérite.*

Le galant *homme est un homme qui a de la probité, des manières civiles, une conversation agréable ; l'homme* galant *est celui qui cherche à plaire aux dames. Un homme* galant *n'est pas toujours un* galant *homme ;*

le galant *homme est rarement un homme* galant.

Un honnête *homme est un homme d'honneur, de probité ; un homme* honnête *est un homme civil et poli. Un* honnête *homme n'est pas toujours un homme* honnête ; *et un homme* honnête *n'est pas toujours un* honnête *homme.*

Un homme plaisant *est un homme enjoué ; un* plaisant *homme est un homme ridicule.*

Un pauvre *auteur est un auteur de peu de mérite ; un auteur* pauvre *est un auteur qui n'a point de fortune.*

Régime des Adjectifs.

Le régime des adjectifs est un substantif ou un verbe, précédé de l'une de ces prépositions *à*, *de*, *pour*, *par.*

Exemples.

Digne de *récompense*, *propre* à *la guerre ; un enfant chéri* de *son père ; un homme habile* à *tirer de l'arc*, etc.

Remarque. Un substantif peut être régi par deux adjectifs, pourvu que ces adjectifs veuillent les mêmes régimes. Exemple : *un homme utile et cher à sa famille ;* mais on ne peut pas dire : *cet homme est utile* et chéri

de sa famille, parce que l'adjectif *utile* ne peut régir *de sa famille.*

Adjectifs de nombre.

Règle. L'adjectif numéral *cent*, au pluriel, prend *s*, quand il est suivi d'un substantif. Exemple : *deux* cents *hommes ;* mais il ne prend point *s*, s'il est suivi d'un autre adjectif de nombre. Exemple : *deux* cent *cinquante hommes.*

Remarque. Cent est quelquefois substantif masculin : *un cent d'œufs*, *un cent d'épingles*, etc. ; *trois cents de paille.*

Règle. L'adjectif *vingt*, multiplié par un autre adjectif de nombre, prend *s*, lorsqu'il précède immédiatement un substantif. Exemple : *cent* quatre-vingts *soldats*, *cent* quatre-vingts *chevaux*, six-vingts *hommes*, quatre-vingts *ans.* Mais quand *vingt* est suivi d'un autre adjectif de nombre, il ne reçoit point *s.* Exemple : quatre-vingt-deux *hommes*, quatre-vingt-trois *lieues.* Vingt prend *s* dans *hospice des* Quinze-Vingts, parce que *vingt* est censé suivi du substantif *aveugles*, qui est sous-entendu. (On met toujours un trait d'union dans *quatre-vingt*, *six-vingts*, *quinze-vingts.*)

Remarque. Vingt s'emploie aussi substantivement, et signifie vingtième : *le vingt du mois ; le vingt de sa maladie.*

On dit *cent un ;* mais il faut dire *vingt et un*, *vingt et unième*, avec la conjonction *et.* Cette conjonction se joint pareillement aux adjectifs numéraux *trente*, *quarante*, etc., *trente et un*, *quarante et un.*

Question. L'adjectif numéral *vingt et un* demande-t-il un singulier ou un pluriel?

Réponse. Quand on dit *vingt et un siècles*, *vingt et une pistoles*, l'oreille ne peut distinguer si *siècles* et *pistoles* sont au singulier ou au pluriel. La question ne devient sensible que quand on demande s'il faut dire : *il a vingt et un cheval* ou *vingt et un chevaux dans son écurie. Vingt et un cheval* blesse tellement l'oreille, qu'on ne peut s'empêcher de conclure, qu'il faut dire *vingt et un chevaux.* Ainsi, *vingt et un* demande le pluriel.

Cependant l'Académie veut qu'on dise *vingt et un an*, et que « s'il suit un adjectif après « *an*, on mette cet adjectif au pluriel : *il a* « *vingt et un an* accomplis, et *vingt et un an* « passés, et non pas *vingt et un an* accompli « ou passé.

« On diroit de même : *ce mois a trente et* « *un* jour, et non pas *trente et un* jours.

« Et si l'on y joignoit un adjectif, il faudroit « dire au pluriel : *il y a trente et un* jours pas- « sés, *qu'on n'a reçu de ses lettres.* » (l'Académie sur Vaugelas.)

Les professeurs s'accordent maintenant à rejeter ces exceptions, qui paroissent trop

contraires à la raison, et veulent qu'on écrive : *vingt et un ans*, comme on écrit : *vingt et un chevaux.*

Dans le mot *vingt*, on ne prononce jamais le *g* ; et l'on ne prononce pas non plus le *t*, quand il est suivi d'une consonne.

Pour la date des années on écrit *mil.* Exemple : *le froid fut très-grand en mil sept cent neuf.* Partout ailleurs on écrit *mille*, qui ne prend jamais *s* : *dix mille hommes ; dizaine de mille ; les Mille et une Nuits.*

Mais quand *mille* exprime une étendue de chemin, il est substantif, et alors il faut mettre une *s* au pluriel. *Il courut dix milles ; ce cheval fait tant de milles par jour.*

Les deux *ll* ne se mouillent point dans le mot *mille.*

Question. Y a-t-il quelque différence entre les locutions *tous deux* et *tous les deux ?*

Réponse, Oui ; *tous deux* signifie que deux personnes font ensemble et à la fois, la même action. *Tous les deux*, signifie que deux personnes font la même action, sans signifier précisément qu'elles la font ensemble et dans le même temps, ou le même lieu.

EXEMPLES.

Pierre et Paul iront, *tous deux*, à la chasse.

Pierre et Paul iront, *tous les deux*, à la chasse.

Dans la première phrase, on dit que Pierre

et Paul iront ensemble, chasser dans le même lieu, et qu'ils ne se sépareront point.

Dans la seconde phrase, on dit qu'ils chasseront tous les deux, sans exprimer s'ils iront ou non, dans le même lieu, et si ce sera dans le même temps. (M. Sicard.)

Accord des Adjectifs avec les Noms collectifs.

Les collectifs sont de deux sortes : le *collectif général* et le *collectif partitif*.

Le collectif *général* est celui qui énonce l'*universalité* des objets. Le *peuple*, l'*armée* sont des noms *collectifs généraux*.

Le collectif *partitif* est celui qui désigne un nombre tiré d'un plus grand. *Moitié*, *dizaine*, etc. sont des *collectifs partitifs*.

Règle des collectifs généraux. L'adjectif, le pronom et le verbe s'accordent toujours avec le collectif général, et jamais avec le substantif qui suit.

Exemples.

*L'*armée *des ennemis* fut battue *par les François*.

Le peuple *des villages voisins y* étoit présent.

Première règle des Collectifs partitifs.

Quand les *collectifs partitifs* sont suivis d'un nom pluriel, le verbe se met au pluriel, et l'adjectif et le participe prennent le genre du substantif qui suit le collectif, et non du collectif lui-même.

Exemples.

La plupart *des enfants* sont légers.

Peu *d'enfants* sont attentifs.

Le peu *d'occasions que j'ai* eues *de vous marquer ma reconnoissance.*

Quelle quantité *de régions j'ai* parcourues!

Une foule *d'amis* sont venus *me voir.*

Il n'est sorte *de protestations qu'il ne m'ait* faites.

Deuxième règle des Collectifs partitifs.

Quand le collectif partitif est suivi d'un substantif singulier, l'adjectif, le pronom et le verbe s'accordent avec le collectif.

Exemples.

Le peu *d'affection qu'il m'a* témoigné.

Une infinité *de monde s'est* jetée *là-dedans.*

Une immense quantité *de peuple* étoit présente *à ce spectacle.*

La plupart *du peuple* vouloit, etc.

Lorsque la *plupart* se dit absolument, alors il régit presque toujours le pluriel du verbe, soit que le substantif auquel il se rapporte soit pluriel ou non. *Le sénat fut partagé*, *la plupart* vouloient *que..... la plupart* furent *d'avis.....* etc.

Lorsque le mot *peu* est accompagné d'un substantif singulier, la phrase peut présenter deux sens différents. *Peu* exprime la petite quantité de l'objet désigné par le nom singulier qui suit, ou bien le défaut, le manque réel de

cet objet. Si *peu* désigne la petite quantité de l'objet énoncé, l'adjectif ou le participe qui suit doit s'accorder avec le substantif. Ex. *Le* peu *de viande que j'ai* mangée *a suffi pour me faire mal. Le* peu *de science que j'ai* acquise *me sera avantageuse dans un grand nombre de circonstances.* Dans ces phrases, j'ai mangé une *petite quantité* de viande, j'ai acquis *quelque* science.... Mais s'il y a privation, manque de l'objet désigné, l'adjectif et le participe s'accordent avec le mot *peu*, qui est masculin singulier, comme dans l'exemple ci-dessus : *le* peu d'affection *qu'il m'a* marqué, c'est-à-dire, le *manque d'affection.*

Adjectifs possessifs.

Les adjectifs possessifs *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, ne peuvent être mis dans une proposition, pour un nom de chose inanimée, que quand le nom de cette chose se trouve exprimé dans la même proposition. On dit bien, par exemple, *cet auteur a* ses *partisans ; cet avis a* ses *contradicteurs ;* parce que, dans le premier cas, l'adjectif *ses* se rapporte à un nom de *personne*, et que dans le second, où il se rapporte à un nom de *chose*, ce nom se trouve exprimé dans la même proposition. Mais on ne peut pas dire : *la ville de Paris est belle, j'admire* ses *bâtiments*, parce qu'ici l'adjectif *ses* se rapporte à un nom de chose inanimée, et que ce nom, qui a été exprimé dans la première

proposition, *la ville de Paris est belle*, n'est pas exprimé dans la seconde proposition, *j'admire ses bâtiments*. Il faut dire : *la ville de Paris est belle*, *j'en admire les bâtiments*. Cependant quoique le nom de chose ne se trouve pas dans la même proposition, on se sert bien de *son*, *sa*, *ses*, etc., lorsque ces adjectifs sont précédés d'une préposition.

Exemple.

La ville de Paris est belle, *j'admire la grandeur de* ses *bâtiments*.

Des Adjectifs tout *et* quelque.

Les mots *tout* et *quelque* sont tantôt adjectifs et tantôt adverbes.

Le mot *tout* employé pour la conjonction *quoique*, ou pour l'adverbe *entièrement*, ne change point de nombre devant un adjectif masculin pluriel. Exemples : *les enfants*, tout *aimables qu'ils sont*, *ne laissent pas d'avoir bien des défauts ; ces vins-là veulent être bus* tout *purs*.

Tout devant un adjectif féminin qui commence par une consonne, reçoit le genre et le nombre, comme l'adjectif. *Elle est* toute *malade ; elles furent* toutes *surprises de le voir ; des femmes* toutes *pénétrées de douleur ; de l'eau-de-vie* toute *pure*. *Toute*, *toutes*, dans ces exemples, font toujours la fonction d'*adverbe*. Ce n'est que par euphonie qu'on les fait accorder avec l'adjectif suivant. Mais devant les

adjectifs féminins qui commencent par une voyelle, *tout* ne change point. *Sa maison est* tout *autre qu'elle n'étoit; un chien qui a les oreilles* tout *écorchées; des femmes* tout *éplorées; avoir les mains* tout *emportées;* tout *ingrate qu'elle est; ces hardes* tout *usées qu'elles sont; cette armée a péri* tout *entière*, etc.

Quelque..... que s'emploie de cette manière.

1°. S'il y a un adjectif entre *quelque* et *que*, alors *quelque* ne prend jamais *s* à la fin.

EXEMPLE.

Les rois, quelque *puissants qu'ils soient*, *ne doivent pas oublier qu'ils sont hommes....* *Quelque* suit la même règle devant un adjectif suivi immédiatement de son substantif pluriel : *On estime peu les égoïstes*, quelque *bonnes qualités qu'ils aient d'ailleurs.* (Gramm. de Wailly, 12e. édit., p. 95.) Quelque *belles choses que vous disiez, elles ne seront pas goûtées, si vous les prononcez mal.* (Ibid, p. 121.) Quelque *grands torts qu'on leur attribue.* (Gramm. de Marmontel, p. 89.) M. Sicard regarde aussi *quelque* comme adverbe, et par conséquent comme invariable dans ces exemples.

2°. S'il y a un nom entre *quelque* et *que*, alors on met *quelque* au même nombre que le nom.

EXEMPLE.

Quelques *richesses* que *vous ayez, vous ne devez pas vous enorgueillir.*

Quand *quel que* est suivi immédiatement d'un verbe au subjonctif, alors il faut l'écrire en deux mots séparés, *quel*, ou *quelle* que, *quels* ou *quelles* que.

EXEMPLES.

Quelle *que soit votre force*, quelles *que soient vos richesses*, *vous ne devez pas vous enorgueillir; votre puissance*, quelle *qu'elle soit*, *ne vous donne pas le droit de mépriser les autres.*

Lorsque *quelque* est placé devant le substantif *chose*, ces deux mots s'emploient souvent comme un seul; alors *quelque chose* est toujours masculin. *On m'a dit* quelque chose *qui est très*-plaisant. *Avez-vous lu ce livre? Non, j'en ai lu* quelque chose *qui m'a paru* bon. Et souvent l'adjectif suivant est précédé de la particule explétive *de : quelque chose de* fâcheux, *quelque chose de* merveilleux.

CHAPITRE IV.

SYNTAXE DES PRONOMS.

Emploi des Pronoms personnels.

Les pronoms de la première personne, *je*, *me*, *moi*, *nous*, et ceux de la seconde, *tu*, *te*, *toi*, *vous*, ne s'appliquent qu'à des personnes ou à des choses personnifiées.

Il, *ils*, *le*, *la*, *les*, se disent indifféremment des personnes et des choses.

Il en est de même des pronoms *elle* et *elles*,

quand ils sont en sujet; et souvent lorsqu'ils sont en régime, ils se disent pareillement des choses : *la rivière entraîne avec* elle *tout ce qu'elle rencontre. J'aime la vérité au point que je sacrifierois tout pour* elle. Mais lorsque ces pronoms peuvent être remplacés par *en* et *y*, il faut éviter de s'en servir, en parlant des choses inanimées. Ne dites point, en parlant d'une muraille, d'une table, je *m'approchai d'*elle; *je m'assis près d'*elle; dites : *je m'*en *approchai*, *je m'y assis*, ou *je m'assis auprès*.

Se peut se dire des personnes et des choses, comme, *cette fleur* se *flétrit; cette femme* se *promène.*

Soi se dit des personnes et des choses. S'il se dit des personnes, on ne l'emploie qu'avec un sujet vague et indéterminé, comme : *on doit parler rarement de* soi; *chacun travaille pour* soi; *n'aimer que* soi, *c'est être mauvais citoyen.*

Cette règle a été long-temps à se fixer, et les poëtes les plus célèbres l'ont souvent violée. On lit dans Racine :

Mais il se craint, dit-il, soi-*même*, *plus que tous.*

Et ailleurs :

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi.

Boileau dit :

Mais souvent un auteur qui se flatte et qui s'aime,
Méconnoît son génie et s'ignore soi-*même.*

Voltaire, dans Zaïre, dit aussi :

Ou mon amour me trompe, ou Zaïre aujourd'hui,
Pour l'élever à soi, *descendroit jusqu'à lui.*

Je pourrois citer bien d'autres passages de ces grands écrivains, où cette même faute se trouve.

Mais quand *soi* se dit des choses, il se met également avec le défini et avec l'indéfini ; et dans ce cas, il convient aux deux genres : *le vice est odieux de* soi ; *la vertu est aimable de* soi. Mais il ne peut pas se rapporter à un pluriel ; ne dites point : *ces choses sont indifférentes de* soi ; il faut dire : *ces choses sont indifférentes d'*elles-mêmes.

Fonction des Pronoms personnels.

Nous avons vu que les substantifs ont trois fonctions dans le discours : ils y sont en sujet, en apostrophe ou en régime. Les pronoms personnels ont la même fonction, avec la différence que quelques-uns sont toujours en sujet, deux seulement en apostrophe, quelques autres en régime, et d'autres enfin tantôt en sujet, tantôt en régime.

Les pronoms personnels qui s'emploient toujours en sujet, sont *je*, *tu*, *il*, *ils*.

Les deux qui se mettent en apostrophe, sont *toi* et *vous : ô toi*, ô *vous !* ou bien sans interjection : vous, *que j'ai toujours chéri comme mon père.*

Les pronoms qui ne s'emploient qu'en régime, sont *me*, *te*, *se*, *leur*, *le*, *la*, *les*, *y* et *en.*

Ceux qui sont tantôt sujets et tantôt régi-

mes, sont *nous*, *vous*, *moi*, *toi*, *lui*, *elle*, *eux*, *elles*.

Règle. Les pronoms de la première et de la seconde personne, employés comme sujets, se répètent avant tous les verbes, quand ces verbes ne sont pas au même temps. Exemples : je *prétends et* je *prétendrai toujours*, etc., vous *avez déjà vu*, *et* vous *verrez encore*, etc.

Madame de Sévigné a fait une faute contre cette règle, dans ces deux phrases : *je vous embrasse et vous aime*, *et vous le dirai toujours....... Je les ai senties et les sentirai long-temps.*

Mais quand les verbes sont au même temps, on dit très-bien : *je vous aime et vous le dis*, etc., sans répéter le pronom qui sert de sujet.

Des pronoms le, la, les.

Les pronoms *le*, *la*, *les* se distinguent aisément des articles *le*, *la*, *les*.

L'article est toujours suivi d'un nom : le *frère*, la *sœur*, les *hommes*; au lieu que le pronom est toujours joint à un verbe, comme : *je* le *connois*; *je* la *respecte*; *je* les *estime*.

Règle. Quand le pronom *le* se rapporte à un *substantif* précédé de son article, il s'accorde avec ce substantif en genre et en nombre; mais quand il tient la place d'un *adjectif* ou d'un *verbe*, il est invariable.

Ainsi, lorsqu'on demande à une dame,

êtes-vous la nouvelle mariée? êtes vous la propriétaire de cette maison? Elle doit répondre : *oui*, *je* la *suis*. *La*, parce que ce pronom se rapporte à un *substantif*, précédé de son article.

Il en seroit de même si l'on demandoit à une dame : *êtes-vous madame* Dupont? Elle devroit répondre : *oui*, *je* la *suis*. *La*, parce que ce pronom se rapporte à un substantif, *la dame Dupont*. Dans ces phrases, le pronom *la* est un pronom personnel relatif mis au lieu de *elle* : *je suis* elle, celle *que vous dites*.

Mais si l'on demandoit à une demoiselle : *êtes-vous* mariée? Elle devroit répondre : *je ne* le *suis pas*. *Le*, parce que ce mot se rapporte à l'adjectif *mariée*. Si l'on demande à une dame : *êtes-vous* malade? elle doit répondre : *je* le *suis*, et non *je* la *suis*. *Le* se rapporte ici à la chose, et non à la personne. Il signifie *cela*, et non *elle*. *Je suis* cela, ce que *vous dites*, et par conséquent il est invariable. En effet, si une dame disoit à deux de ses amies : *quand je suis malade*, *je fais telle chose*, ces dames ne pourroient pas lui répondre : *et nous*, *quand nous* les *sommes*, *nous faisons*, etc.

Donc le pronom *le* ne prend ni genre ni nombre, quand il tient la place d'un adjectif..... Il suit la même règle, quand il se rapporte à un verbe ; on doit dire : *nous devons nous accommoder à l'humeur des autres*, *autant que*

nous le *pouvons*.... *Le*, est ici invariable, parce qu'il se rapporte au verbe accommoder.

Place des Pronoms personnels.

M'y ne doit jamais être placé après le verbe qui régit le pronom personnel. Ainsi, on ne peut pas dire : *votre carrosse n'est pas plein*, *donnez*-m'y *place*; ni : *vous allez au spectacle*, *menez*-m'y. Il faut alors que le mot *y* soit mis avant le pronom *me*. On dira donc : *donnez-y moi place*; *menez-y moi*. Mais *m'y* se place très-bien avant le verbe : *je vais à la campagne*, *voulez-vous* m'y *accompagner*? *Vous allez au spectacle*, *je vous prie de* m'y *mener*.

Accord des Pronoms.

Règle. Les pronoms doivent toujours être du même genre, du même nombre et de la même personne que le nom dont ils tiennent la place. Ainsi, en parlant de la tête, dites; elle *me fait mal*; *elle*, parce que ce pronom se rapporte à tête, qui est du féminin et au singulier. Dites aussi : *ce sont vos affaires comme les* siennes; les *siennes*, parce que ce pronom se rapporte à *affaires*, qui est du féminin et au pluriel.

Vous employé pour *tu*, veut le verbe au pluriel; mais l'adjectif suivant reste au singulier.

Exemple.

Mon fils, *vous* serez estimé, si *vous* êtes *sage*.

Lorsque *même* se trouve placé après les pronoms personnels, il doit être précédé d'un trait d'union, et il prend nécessairement une *s* au pluriel. Exemple : *moi-même*, *toi-même*, *lui-même*, *elle-même*, *soi-même*, *nous-mêmes*, *vous-mêmes*, *eux-mêmes*, *elles-mêmes*. Il n'y a d'exception que pour *vous-même* et *nous-même*, quand ils se rapportent à un seul individu et non à plusieurs.

. . . . Vous-même, où seriez-vous,
Si toujours à l'amour Antiope opposée,
D'une pudique ardeur n'eût brûlé pour Thésée ?

Le même poëte fait dire à Roxane dans Bajazet :

Va, mais nous-même allons, précipitons nos pas.
RACINE.

C'est que *nous* et *vous* ne sont pas alors des pluriels.

Même, après un nom de personnes ou de choses prend encore une *s*, lorsqu'on peut le faire précéder des pronoms *eux*, *elles*. Exemples : *les scélérats* mêmes *condamnent les vices des autres. Vos malheurs* mêmes *ne peuvent vous garantir de mon indignation*, etc.

Des Pronoms possessifs.

Les pronoms possessifs, *le mien*, *le tien*, *le sien*, *le nôtre*, *le vôtre*, *le leur*, supposent toujours un substantif qui précède ; c'est donc une faute que de débuter ainsi en écrivant : *j'ai reçu* la vôtre *le cinq du courant*. Il faut

écrire : *j'ai reçu votre lettre le cinq du courant.* N'écrivez pas non plus : *je vous ai écrit le huit du présent mois, et j'ai reçu* la vôtre *le quinze ;* mais écrivez : *je vous ai adressé ma lettre le huit du présent mois, et j'ai reçu* la vôtre *le quinze.* Dites encore : *je connois vos prétentions, voilà* les miennes ; ou, *voilà mes prétentions, je connois* les vôtres. *J'ai fait une visite à vos parents, je recevrai* la leur *au premier jour ;* ou, *je recevrai au premier jour la visite de vos parents, je leur ai fait* la mienne.

Pronoms relatifs.

Qui relatif est toujours du même nombre et de la même personne que son *antécédent ;* ainsi, il faut dire : *moi* qui ai *vu ; toi* qui *as vu ; nous* qui *avons vu ; vous* qui *avez vu ; eux* qui *ont vu*, etc.

C'est donc une faute de dire, en parlant d'un livre : *c'est un des meilleurs ouvrages qui* ait *paru depuis long-temps.* On doit dire : *c'est un des meilleurs ouvrages qui* aient *paru*, etc. Dites pareillement : *la passion du jeu est un des vices qui* ont *le plus contribué à notre perte*, et non pas, *qui* a *le plus contribué*, etc. Mais si je veux faire entendre qu'un de mes enfants (Adolphe) s'est noyé, je ne dirai pas : *Adolphe est un de mes enfants qui* se sont *noyés*, puisque je n'ai pas eu plusieurs enfants qui se sont noyés, et qu'au

contraire je n'en ai eu qu'un qui ait ainsi péri. Je dirai donc : *Adolphe est un de mes enfants*, *qui* s'est *noyé*. Pour faire sentir que le pronom relatif *qui* ne se rapporte pas au substantif *enfants*, je les sépare par une virgule.

Que relatif est toujours du même genre et du même nombre que son antécédent. Ainsi, écrivez : *Leibnitz est un des plus savants hommes qu'on ait jamais* vus, et non pas *vu*; *votre fils est un des plus aimables enfants que j'aie* connus, et non pas *connu*.

Qui, précédé d'une préposition, ne se dit jamais des choses, mais seulement des personnes. Ainsi, on peut bien dire : *la personne* à qui *j'ai donné ma confiance*; mais on ne dira point : *les sciences* à qui *je m'applique*. Il faut dire : *les sciences* auxquelles *je m'applique*.

Pronoms démonstratifs.

Celui-ci, *celui-là*, s'emploient de cette manière : *celui-ci* pour la personne dont on a parlé en dernier lieu; *celui-là* pour la personne dont on a parlé en premier lieu.

Exemple.

Les deux philosophes Héraclite et Démocrite étoient d'un caractère bien différent : celui-ci *rioit toujours*; celui-là *pleuroit sans cesse.*

Ceci désigne une chose plus proche, *cela* désigne une chose plus éloignée. Exemple : *je n'aime pas* ceci; *donnez-moi* cela.

Ce devant le verbe *être*, demande ce verbe au singulier, excepté quand il est suivi de la troisième personne plurielle. On dit, c'est *moi*, c'est *toi*, c'est *lui*, c'est *nous*, c'est *vous* qui, etc. Mais il faut dire : ce *sont*, *c'étoient*, *ce furent*, ce *seront* eux, elles, vos *ancêtres* qui, etc.

Exemples.

*C'*est *nous qui avons établi le calme.*

*C'*est *vous, généreux athlètes, qui avez combattu glorieusement.*

Ce sont *les honnêtes gens qui désirent la tranquillité.*

Ce sont *eux qui ont le plus contribué au gain de la bataille.*

*C'*étoient *de braves gens que nos hôtes.*

Ce furent *eux qui, le voyant sans défense, prirent son parti.*

Ce seront *eux qui auront le soin des affaires de la ville.*

Quelques-uns répètent *ce* devant le verbe *être*, en ces sortes de phrases : *ce qu'il y a de plus déplorable*, c'est, *etc*; *ce qui me chagrine le plus*, c'est, *etc.* D'autres ne le répètent pas, et disent : *ce qui me chagrine le plus*, est, *etc.* L'Académie décide qu'il est toujours plus élégant de répéter *ce*, quand même le premier *ce* ne seroit pas beaucoup éloigné.

On en doit user de même, quand on a mis un autre mot que *ce* auparavant, comme : *la difficulté que l'on y trouve*, c'est, et non pas *est*, qui ne seroit pas si bien à beaucoup près.

En général on doit toujours préférer *c'est* à *est*.

Il faut dire : *c'est en Dieu* que *nous devons mettre notre espérance*, et non pas *en qui*; *c'est à vous* que *je veux parler*, et non pas *à qui*. Car la même préposition ne doit pas se trouver deux fois dans la même phrase, lorsqu'il n'y a qu'un seul rapport à indiquer. Si nous supprimons *ce*, qui ne marque que d'une manière plus sensible la chose dont il s'agit, la première phrase sera réduite à ces termes : *nous devons mettre notre confiance* en *Dieu*, en *qui*; la première préposition *en* exprime le rapport de mettre sa confiance dans l'objet *Dieu*; mais la seconde préposition *en* n'exprime aucun rapport. De même, la deuxième phrase se réduit à : *je veux parler* à *vous*, à *qui*. La première préposition *à* exprime le rapport de parler avec *vous*. Mais la seconde préposition *à* n'exprime aucun rapport. Boileau a donc commis une faute contre cette règle, dans ce vers :

C'est à vous, mon esprit, *à qui* je veux parler.

Quand le mot *que* se trouve placé après un substantif précédé d'une préposition, ce *que* est une conjonction, et non un pronom relatif.

Ne dites point : *c'est un crime de se montrer ingrat*, mais dites : *c'est un crime* que de *se montrer ingrat*. Dites pareillement : *ce seroit mal agir* que *d'abandonner ses parents*, et non pas *d'abandonner*. La conjonction *que* est

d'une nécessité indispensable dans toutes les phrases semblables.

Pronoms indéfinis.

Quoique le pronom *on* soit ordinairement suivi d'un masculin, comme dans cette phrase : *on n'est pas toujours maître de ses passions*, il y a des circonstances qui marquent si précisément qu'on parle d'une femme, qu'alors le pronom *on* est suivi d'un féminin. Exemples : *on n'est pas* maîtresse *de faire ce qu'on veut, quand on a un mari peu complaisant. Lorsqu'on est* jolie, *on ne l'ignore pas long-temps. On a peu de temps à être* belle, *et long-temps à ne l'être plus. On n'est pas plus* folle *que Julie*, etc.

Après les monosyllabes *si*, *où*, *et*, il faut faire précéder *on* d'une *l* avec une apostrophe. Si *l'on dit*, si *l'on savoit; le pays* où *l'on trouve; j'ai lu* et *l'on m'a raconté*, *on y rit* et *l'on y pleure tour à tour.*

Le pronom masculin indéfini *quiconque* est aussi quelquefois féminin. Par exemple, on peut dire, en parlant à des femmes : quiconque *de vous sera assez* hardie *pour médire de moi, je l'en ferai repentir.*

Quand le pronom *chacun*, que l'Académie appelle pronom *distributif*, se rapporte à un pluriel, il gouverne tantôt *son*, *sa*, *ses*, tantôt *leur*, *leurs.*

1°. Il gouverne *son*, *sa*, *ses*, quand il est employé après un verbe dont le sens est com-

plet, tels que les verbes actifs avec leur régime ou les verbes neutres. Ainsi l'on dira :

Ces écoliers ont fait des réponses chacun selon son *savoir.*

Ces juges ont opiné, chacun selon sa *probité et* ses *lumières.*

Il faut remettre ces livres-là chacun à sa *place.*

2°. Il gouverne *leur*, *leurs*, quand il est employé après un verbe dont le sens est incomplet, tels que les verbes actifs séparés de leur régime.

EXEMPLES.

Ces écoliers ont fait, chacun selon leur *savoir, les réponses qu'ils ont pu.*

Les juges ont prononcé, chacun selon leur *probité et* leurs *lumières, le jugement qui est intervenu.*

Remettez, chacun en leur *place, les livres que vous avez lus.*

CHAPITRE V.

SYNTAXE DES VERBES.

Place du sujet.

Règle. Le sujet, soit nom, soit pronom se place ordinairement avant le verbe : l'*oiseau* vole. *Nous* demandons souvent des conseils que *nous* ne suivons point.

Première exception. Dans les phrases interrogatives, le pronom qui sert de sujet se place toujours après le verbe ; mais le nom ne

se place après le verbe que quand il est seul : car il conserve sa place avant le verbe, si celui-ci est suivi d'un pronom qui marque interrogation. Exemples : *Irai*-je ? *Viendras*-tu ? *Que pensera* la postérité, *si....* ? *Vos frères sont-ils arrivés* ?

Remarque. Quand le verbe qui précède *il*, *elle*, *on*, finit par une voyelle, on ajoute un *t* entre deux tirets, devant ces pronoms, pour éviter un hiatus ; comme, *arrive*-t-*il* ? *Viendra*-t-*elle* ? *Aime*-t-*on les enfants indociles* ?

L'interrogation, à la première personne, se fait en transportant le pronom *je* après le verbe ; mais l'usage ne permet pas toujours cette manière d'interroger, parce que la prononciation en seroit rude et désagréable ; ne dites pas : *cours-je* ? *sens-je* ? *dors-je* ? etc. ; il faut prendre un autre tour et dire : *est-ce que je cours* ? *est-ce que je sens* ? *est-ce que je dors* ?

Lorsque le pronom *je* se trouve après un verbe qui est au présent de l'indicatif, et qui se termine par un *e* muet, il faut mettre un accent aigu sur cet *é*, et dire : *aimé–je* ? *chanté-je* ? *à qui parlé-je* ? On dit aussi par manière de souhait : *puissé je*, etc. (Acad.)

Deuxième exception. Le sujet se met encore après le verbe, quand on rapporte les paroles de quelqu'un. Exemple : *je me croirai heureux*, *disoit* un bon roi, *quand je ferai le bonheur de mes sujets.*

Troisième exception. Après *tel*, *ainsi*. Exemples : *tel étoit* son avis; *ainsi mourut* cet homme.

Quatrième exception. Après les verbes unipersonnels. Exemples : *il est arrivé* un grand malheur; *il y a* des hommes, etc.

Accord du Verbe avec le sujet.

Quoiqu'un verbe qui se rapporte à deux sujets singuliers, doive se mettre au pluriel, cependant le verbe reste au singulier, quand les deux sujets sont séparés par la conjonction *ou* qui donne l'exclusion à l'un des deux. Exemple : *la seduction* ou *la terreur l'a entraîné dans le parti des rebelles.* Racine a donc fait une faute en disant :

Roxane ou le sultan ne te *l'ont* pas ravie.

On met encore le verbe au singulier, malgré les pluriels qui précèdent, lorsqu'il y a une expression qui réunit tous les substantifs en un, comme, *biens*, *dignités*, *honneurs*, tout disparoît *à la mort.*

Mettez au pluriel le verbe qui suit *l'un et l'autre.* Ainsi, dites : *l'un et l'autre* sont bons; *l'un et l'autre* font un très-mauvais usage du don de la parole.

Lorsque les substantifs sont liés par *ni* répété, et qu'il n'y a qu'un des deux sujets, qui puisse faire ou recevoir l'action exprimée par le verbe, le verbe et l'adjectif doivent se mettre

au singulier. Ex : ni *Monsieur le Comte*, ni *Monsieur le Duc ne* sera ambassadeur *à* Vienne.

Mais si les deux substantifs font ou reçoivent en même temps l'action, et qu'il n'y ait point d'exclusion, alors le verbe et l'adjectif prennent le pluriel. Exemples :

> ...*Ni* cette erreur même où je la fais garder,
> *Ni* mon juste courroux n'*ont* pu l'intimider.
>
> (RACINE.)
>
> Dans ce cœur malheureux son image est tracée,
> La vertu *ni* le temps ne l'*ont* point effacée.
>
> (VOLTAIRE.)
>
> Ma maison *ni* mon lit ne *sont* point *faits* pour vous.
>
> (BOILEAU.)
>
> *Ni* l'or *ni* la grandeur ne nous *rendent* heureux ; etc.

Régime des Verbes.

Le régime des verbes *passifs* s'exprime par les prépositions *de* ou *par*. Exemples : *un enfant doux et docile est aimé* de *ses parents. J'ai été trompé* par *l'homme que je regardois comme mon meilleur ami.*

Les verbes passifs s'emploient souvent sans régime, comme : *Rome fut plusieurs fois saccagée.*

Un nom peut être régi par deux verbes à la fois, pourvu que ces deux verbes ne veuillent pas un régime différent. Exemple : *nos troupes attaquèrent et prirent la ville.* Mais on ne diroit point : *nos troupes attaquèrent* et

s'emparèrent de la ville, parce que le verbe *attaquer* ne peut régir *de la ville.*

Emploi des Temps et des Modes.

Le *prétérit défini* ne s'emploie qu'en parlant d'un temps absolument écoulé, et dont il ne reste plus rien. Ainsi, ne dites pas : j'étudiai *aujourd'hui*, *cette semaine*, *cette année*, parce que le jour, la semaine, l'année ne sont pas encore passés ; ne dites pas non plus : *j'étudiai ce matin ;* il faut pour le prétérit *défini*, qu'il y ait l'intervalle d'un jour ; mais on dit bien : j'étudiai *hier*, *la semaine dernière*, *l'an passé*, etc.

Le prétérit *indéfini* s'emploie indifféremment pour un temps passé, soit qu'il en reste encore une partie à écouler, ou non ; on dit bien : j'ai étudié *ce matin*, j'ai étudié *hier*, j'ai étudié *cette semaine*, j'ai étudié *la semaine passée*, etc.

On emploie le mode du *subjonctif*,

1°. Après une interrogation qui exprime le doute : *pensez-vous qu'en formant la république des abeilles, Dieu* n'ait *pas* voulu *instruire les rois à commander avec douceur, et les sujets à obéir avec amour ?*

2°. Après une proposition négative qui exprime le doute :

Hélas ! on ne craint pas qu'il venge *un jour son père.*

(Racine.)

3°. Après les pronoms relatifs *qui*, *que*, *lequel*, *dont* et *où*, lorsqu'ils sont précédés d'une proposition qui interroge, ou qui marque un doute, un désir, une condition. Exemples : *y a-t-il quelqu'un* qui *ne* sente...? *Il n'y a point de bonne action* qu'*il ne* fasse; *choisissez une retraite* où *vous* soyez *tranquille*. Ces pronoms veulent encore le subjonctif quand ils sont précédés d'un superlatif : *le meilleur cortége* qu'*un prince* puisse *avoir*, *c'est le cœur de ses sujets*.

4°. Après les verbes unipersonnels :

C'*est peu* qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent,
Des traits d'esprit semés de temps en temps *pétillent*;
Il faut que chaque chose y *soit* mise en son lieu, etc.
(Boileau)

5°. Dans les phrases elliptiques, l'emploi du subjonctif a bien de la grâce : Puissiez-vous, *ô sage vieillard*, etc... Fussiez-vous *au fond des abymes*, *la main de Jupiter pourroit vous en tirer*; fussiez-vous *dans l'Olympe*, *il pourroit vous précipiter dans le noir Tartare*.

Rapport des Temps du Subjonctif à ceux de l'Indicatif et du Conditionnel.

Ire. Règle. Quand le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur, on met au présent du subjonctif celui de la proposition subordonnée, si l'on veut exprimer un présent ou un futur; mais on le met au prétérit, si l'on veut exprimer un passé.

EXEMPLES.

Je désire que vous me répondiez *sur le champ.*

Je doute que vous me répondiez *demain.*

Je doute que vous ayez eu *fini hier* avant midi.

Remarque. Quoique le premier verbe soit au présent, on peut mettre le second à l'imparfait ou au plusque-parfait du subjonctif, quand il doit y avoir dans la phrase une expression conditionnelle; comme, *il n'est point d'homme, quelque mérite qu'il ait, qui ne* fût *très-mortifié*, s'il savoit tout ce qu'on pense de lui. *Je doute que votre ami* eût réussi *dans son entreprise, sans vos bons offices.*

IIe. RÈGLE. Quand le verbe de la proposition principale est à l'imparfait, aux prétérits, au plusque-parfait, ou à l'un des conditionnels, on met le second à l'imparfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur, mais on le met au plusque-parfait, si l'on veut exprimer un passé.

EXEMPLES.

Je désirois
Je désirai
J'ai désiré
J'avois désiré
Je désirerois
J'aurois désiré
J'eusse désiré

} que vous vinssiez.

Je désirois Je désirai J'ai désiré J'avois désiré Je désirerois J'aurois désiré J'eusse désiré	que vous eussiez chanté, que vous fussiez venu, etc.

Remarque. Cependant avec le prétérit indéfini, on peut mettre le second verbe au présent, s'il exprime une action qui se fait, ou peut se faire dans tous les temps, comme, *Dieu nous a créés pour que nous l'*aimions *et que nous le* servions.

Quelques locutions françoises demandent une attention particulière.

1°. *On diroit*, qui est un conditionnel, équivaut à *il semble*, et se rapporte à la première règle :

On diroit que le ciel qui se fond tout en eau
Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau.

(BOILEAU.)

On diroit que pour plaire, instruit par la nature,
Homère *ait* à Vénus *dérobé* sa ceinture.

(*Le même.*)

2°. *Je ne saurois*, qui est un conditionnel équivaut quelquefois à *je ne puis*, et se rapporte alors à la première règle. Exemple : je ne saurois *faire la moindre chose*, *que vous n'y* trouviez *à redire.*

CHAPITRE VI.

SYNTAXE DES PARTICIPES.

Le participe présent, toujours terminé en *ant*, ne prend ni genre ni nombre.

Ainsi l'on écrit :

Un homme lisant. *Des hommes* lisant.

Une femme lisant. *Des femmes* lisant.

Cependant on dit, *des hommes* obligeants, *une femme* prévenante, charmante, etc. Mais ces mots *obligeants*, *prévenante*, *charmante*, etc., ne sont point des participes présents; ce sont des adjectifs *verbaux*.

On appelle adjectifs *verbaux*, ceux qui viennent des verbes, comme *prévenant*, *prévenante*, *étouffant*, *étouffante*, *assujettissant*, *assujettissante*, etc. Ces adjectifs s'accordent avec les substantifs auxquels ils se rapportent; mais les participes présents sont invariables.

Pour distinguer les adjectifs verbaux des participes présents, il faut voir si ces mots ont un régime. Lorsqu'ils ont un régime, ce sont des participes. Lorsqu'ils n'ont point de régime, ils sont adjectifs.

Exemples.

Cette femme est douce, *affable*, prévenant *tout le monde*.

Cette femme est douce, *affable*, prévenante.

Dans la première phrase, le mot *prévenant* est un participe, parce qu'il est suivi du régime *tout le monde;* dans la seconde, il est adjectif verbal, parce qu'il n'a point de régime.

Les participes passés *aimé*, *béni*, *aperçu*, *répandu*, etc. s'accordent avec les noms auxquels ils sont joints, lorsqu'ils ne sont accompagnés d'aucun temps des verbes *avoir* ou *être*, parce qu'alors il sont employés comme adjectifs. Exemple : un ouvrage *achevé*, une maison *achevée;* des ouvrages *achevés*, des maisons *achevées.*

Le participe passé joint aux verbes auxiliaires *être* ou *avoir*, s'accorde ou avec son sujet ou avec son régime.

Première règle. Le participe passé, quand il est accompagné du verbe auxiliaire *être*, s'accorde en genre et en nombre avec son sujet, c'est-à-dire, que l'on ajoute *e*, si le sujet est féminin, et *s*, si le sujet est pluriel.

EXEMPLES.

L'ennemi a été vaincu.	L'armée a été vaincue.
Les ennemis ont été vaincus.	Les armées ont été vaincues(*).
Le tonnerre est tombé.	La foudre est tombée.
La flotte est sortie.	Les flottes sont sorties.

Il n'y a point d'exception.

Deuxième règle. Mais quand le participe

(*) Le participe *été* n'a ni féminin ni pluriel; on dit *elle a été*, *ils* et *elles ont été.*

passé est accompagné du verbe auxiliaire *avoir*, il ne s'accorde jamais avec son sujet.

EXEMPLES.

Mon père a chanté. *Ma mère a* chanté. *Mes frères ont* chanté. *Mes sœurs ont* chanté.

Le participe *chanté* ne change point, quoique le sujet soit masculin ou féminin, singulier ou pluriel.

Troisième règle. Le participe passé joint au verbe *avoir*, s'accorde toujours avec son régime direct, quand ce régime précède le participe.

EXEMPLES.

La lettre que vous avez écrite, *je l'ai* lue.
Les livres que j'avois prêtés, *on les a* rendus.
Les conventions que nous avions faites, *vous les avez* violées.
Je reconnois l'erreur qui nous avoit séduits.
Quelle affaire avez-vous entreprise!
Combien d'ennemis n'a-t-il pas vaincus!

On voit que le régime placé avant le participe est ordinairement l'un des pronoms *le*, *la*, *les*, *que*, etc.

Quatrième règle. Mais quand le régime

direct n'est placé qu'après le participe, ce participe ne s'accorde pas avec son régime.

EXEMPLES.

J'ai écrit *une lettre. J'ai* écrit *des lettres. J'ai* acheté *un livre. Vous avez* acheté *des livres.*

Écrit, *acheté*, ne changent pas, quoique le régime soit singulier ou pluriel, masculin ou féminin, parce que ce régime est placé après le participe.

Question. Pourquoi le participe *écrit* ne s'accorde-t-il point avec le substantif *lettre*, dans cette phrase, *mon père a* écrit *une lettre*, tandis qu'il doit s'accorder avec ce même substantif, dans cette autre phrase : *la lettre que mon père a* écrite ? Dans l'un et l'autre cas, n'est-ce pas toujours la lettre qui a été *écrite ?* Pourquoi donc le participe ne s'écrit-il point de la même manière dans les deux cas ? En un mot, quels motifs ont pu porter les Grammairiens à établir ces deux règles différentes : *le participe passé s'accordera avec son régime, quand il sera précédé de ce régime ; mais il ne s'accordera point, quand ce régime ne sera placé qu'après le participe ?*

Réponse. Lorsque le régime précède le participe, ce régime est connu de celui qui parle, et de celui à qui l'on parle ; ainsi l'on peut, en énonçant ou en écrivant le participe, faire

accorder le participe avec ce régime; mais si le régime n'est placé qu'après le participe, on est supposé ne point connoître ce régime quand on énonce ou qu'on écrit le participe; ainsi, l'on ne peut point faire accorder ce participe avec son régime. Par exemple, quand quelqu'un dit, *mon père a écrit*, je puis demander *quoi?* est-ce un billet, est-ce une lettre? est-ce un mémoire? Je ne connois pas encore l'objet écrit; je n'en connois par conséquent ni le genre ni le nombre. Je ne dois donc point attendre un accord avec un substantif dont je n'ai point l'idée. On ne doit donc point faire accorder le participe avec son régime, quand ce régime ne vient, dans la phrase, qu'après le participe. Mais quand quelqu'un dit : *la lettre que mon père a* écrite, je ne puis plus demander, écrit *quoi?* Je connois l'objet écrit, la lettre; j'en connois le genre, le nombre; ainsi, en écrivant, en énonçant le participe *écrit*, on peut, on doit faire accorder ce participe avec ce régime, avec la *lettre* écrite. Il suit de là que le participe s'accorde avec le régime qui le précède, parce que, quand on énonce ou que l'on écrit un participe dont le régime est déjà écrit ou énoncé, on a l'idée de ce régime, on en connoît le genre et le nombre, et par conséquent la concordance doit être établie. Mais quand le participe est suivi de son régime, ce régime est supposé n'être pas encore connu, lorsque l'on écrit, ou

que l'on énonce le participe; on n'a l'idée ni du genre ni du nombre de ce régime; on ne peut donc former un accord du participe avec ce régime. Tels sont les motifs de la différence que les Grammairiens ont mise entre le participe passé *précédé*, et le participe passé *suivi* de son régime direct.

On mettoit autrefois deux exceptions à la 3e. règle; 1°. quand le sujet est après le participe, comme dans cet exemple : *la leçon que vous ont* donné *vos maîtres*; 2°. quand le participe est suivi d'un adjectif qui fait partie du régime, comme dans cette phrase : *Adam et Ève que Dieu avoit* créé *innocents*. Quelques Grammairiens admettent encore aujourd'hui ces deux exceptions; mais c'est à tort : il faut dans le premier exemple *donnée*, et dans le second, il faut *créés*. (Essais de grammaire par d'Olivet.) Ainsi la règle ne souffre aucune exception. D'ailleurs, les exceptions multipliées sans cause ne servent qu'à embarrasser l'esprit. Il vaut mieux s'en tenir, autant qu'il est possible, à des règles fixes et générales.

La solution de toutes les difficultés des *participes passés*, est fondée sur les quatre règles que nous venons d'établir. Mais comme il n'est pas aisé d'en faire toujours une juste application, et que nos Grammairiens sont peu d'accord entr'eux sur cette matière, nous croyons qu'il est indispensable de développer davantage

ces règles, et de lever les doutes des élèves dans les cas les plus embarrassants.

Du Participe passé des Verbes réfléchis, réciproques ou pronominaux.

1°. Lorsque le participe passé est celui d'un verbe *réfléchi*, il faut mettre le verbe *avoir* à la place du verbe *être;* et, si le pronom réfléchi est régime *direct*, le participe passé devra s'accorder avec ce pronom; mais s'il n'est que régime *indirect*, le participe passé sera invariable, à moins qu'il ne soit précédé d'un autre régime *direct.*

Exemples.

Cette femme s'est proposée *pour modèle à ses enfants.*

Je mets le verbe *avoir* à la place du verbe *être*, et je dis : cette femme a proposé *soi*, *elle* pour modèle à ses enfants. Je vois que le pronom réfléchi *se* est ici régime *direct;* et puisqu'il précède le participe, c'est le cas d'appliquer la règle du participe passé joint au verbe *avoir*, et précédé de son régime *direct.* Donc je dois écrire *proposée.*

Mais dans l'exemple suivant :

Cette femme s'est proposé *d'enseigner la géographie à ses enfants.*

En mettant le verbe *avoir* à la place du verbe *être*, je dois dire : cette femme a proposé à *soi*, à *elle* d'enseigner la géographie à

ses enfants. Ici le pronom réfléchi *se* n'est que régime *indirect*, et par conséquent, puisque le participe passé n'est point précédé de son régime direct, il ne varie point. J'écrirai donc *proposé.*

Par la même raison, nous écrirons : *Lucrèce s'est* donné *la mort ; cette femme s'est* mis *des chimères dans la tête.* Car en mettant le verbe *avoir* à la place du verbe *être*, nous devons dire : *Lucrèce a donné* à elle, etc. ; *cette femme a mis* à elle, etc. Donc, dans ces deux phrases, le pronom *se* est régime indirect ; et comme, d'ailleurs, le régime direct *la mort*, n'est placé qu'après le participe passé *donné*, et que le régime direct *des chimères* n'est placé qu'après le participe passé *mis*, ces deux participes restent invariables.

Mais dans ces phrases : *la mort que Lucrèce s'est* donnée : *les chimères que cette femme s'est* mises *dans la tête*, si nous substituons le verbe *avoir* au lieu du verbe *être*, nous dirons : la mort que Lucrèce a donnée *à elle.* Les chimères que cette femme a *mises* dans la tête *à elle. Se* est régime *indirect*, et par conséquent ce n'est point avec ce pronom que s'accordent les participes *donnée*, *mises.* Mais le régime *direct* représenté par le pronom relatif *que*, les précède, et c'est avec ce régime que les participes *donnée*, *mises*, s'accordent.

D'après ces principes nous écrirons :

Nous nous sommes rendus *maîtres de la ville.*

Les hommes se sont bâti *des villes.*

Votre sœur s'est acheté *de belles robes.*

Les lois que s'étoient prescrites *les Romains.*

Des modernes se sont imaginé *qu'ils surpassoient les anciens.* (Ont *imaginé* en eux.)

Elle s'est rendue *accusatrice.* (Acad.)

Les académies se sont fait *des objections*, *se sont* proposé *des difficultés.*

Question. Faut-il dire : *il s'est* rassemblé ou rassemblée *ici une foule de gens armés?*

Réponse. Il faut dire *rassemblé.* Ce participe est censé s'accorder avec le pronom *il.* Mais si, au lieu d'employer l'unipersonnel *il est*, on donnoit au verbe *être*, un nom pour sujet, alors le participe passé rentreroit dans la règle générale. On diroit : *une foule de gens armés se sont* rassemblés *ici.*

2°. Les participes passés des verbes *réciproques* sont soumis à la même règle que les participes passés des verbes réfléchis. Il faut chercher de la même manière si le pronom qui les précède en est le régime direct ou bien le régime indirect. Dans le premier cas, le participe s'accorde ; dans le second cas, il est invariable.

Exemple.

Ces deux hommes se sont battus, *et se sont* dit *des injures.*

Le participe passé *battus* s'accorde avec son régime *se*, parce que ce régime est direct; le participe passé *dit* ne change point, parce que le pronom *se* qui le précède, n'en est que le régime indirect, et que son régime direct *injures* est placé après.

Nous devons écrire pareillement :

Vos sœurs et les miennes se sont trouvées *ensemble à la campagne*, *et se sont* plu *dès les premiers instants.*

Ils se sont succédé........ *Elles se sont* parlé, etc.

3°. Les verbes *pronominaux* ayant, comme nous l'avons dit, une signification passive, l'accord de leur participe passé doit suivre la règle du participe passé précédé du verbe *être*, c'est-à-dire, que ce participe doit s'accorder avec le sujet. Ainsi, dans ces phrases : *ces marchandises se sont bien* vendues, le participe *vendues* s'accorde avec le sujet *marchandises*, parce qu'on peut dire : *ces marchandises ont été bien vendues.* Il en est de même des phrases suivantes :

Cette affaire s'est traitée.... *a été traitée.*

Les cordes de cette guitare se sont lâchées.... *ont été lâchées.*

Les ennemis se sont emparés *d'une posi-*

tion..... ont été mis en part, *en possession d'une*, etc.

Quand l'ambition, la jalousie, la haine se sont une fois emparées *de quelqu'un.... ont été rendues maîtresses de....*

Elle s'est aperçue, *ils se sont* aperçus *de.... elle a été frappée, ils ont été frappés de la perception de....*

Elles se sont souvenues, repenties, abstenues.... *elles ont été atteintes du souvenir, touchées du repentir, tenues loin de....*

Elles se sont plues *en cet endroit.... elles ont été affectées de plaisir en cet endroit.*

La vigne s'est plue *dans cette terre.... a été bien placée dans cette terre.*

La désobéissance s'est trouvée *montée au plus haut point.... a été trouvée montée au plus haut point.*

Du Participe passé suivi d'un Verbe à l'infinitif.

Lorsque le participe passé est suivi d'un verbe à l'infinitif, le régime qui précède les deux verbes peut être ou le régime du participe, ou le régime du verbe à l'infinitif.

Si le régime qui précède les deux verbes est le régime du participe passé, le participe doit s'accorder avec ce régime.

Mais si le régime est celui du verbe à l'infinitif, le participe passé demeure invariable.

On reconnoît que le régime qui précède

les deux verbes, est le régime du participe passé, lorsqu'on peut mettre ce régime immédiatement après le participe, et changer l'infinitif qui suit en participe présent, ou bien en un imparfait précédé du pronom relatif *qui*.

Exemple.

La femme que j'ai entendue *chanter*.

Pour connoître si le pronom relatif *que*, qui précède les deux verbes, est le régime du participe passé *entendu*, j'essaie de mettre immédiatement après ce participe le nom représenté par *que*, et de changer l'infinitif suivant en participe présent. Je dis donc, j'ai entendu *la femme chantant*, ou *qui chantoit*.

La phrase est susceptible de ce changement. C'est donc du participe passé *entendu*, que le pronom relatif *que* se trouve le régime direct; et puisque ce régime précède le participe, celui-ci doit s'accorder avec son régime. Donc il faut écrire *entendue*.

Mais dans cet autre exemple : *la chanson que j'ai* entendu *chanter*.

Si j'essaie de mettre le régime immédiatement après le participe, et de réduire l'infinitif qui suit en participe présent, je dois dire : j'ai entendu *la chanson chantant* ou *qui chantoit*. Or, je vois que ce changement est impossible, parce que la chanson ne chantoit point, mais qu'elle étoit chantée; j'en conclus que le pronom relatif *que* est le régime de l'infinitif *chanter*, et non du participe passé *entendu*.

Donc ce participe est invariable, puisqu'il n'est pas précédé de son régime direct. Donc il faut écrire *entendu*.

D'après ces principes, comment faut-il écrire le participe *vu* dans cette phrase :

La femme que j'ai vu *peindre ?*

Cette phrase présente deux sens ; car elle signifie que vous avez vu une femme *qui peignoit* ou que *l'on peignoit*.

Si vous avez vu une femme qui peignoit, qui étoit occupée à peindre, vous pouvez dire : *j'ai vu la femme peignant ;* et alors le *que* est régime du participe passé *vu ;* et, puisque le régime précède le participe, ce participe doit s'accorder avec ce régime. Donc il faut écrire ;

La femme que j'ai vue *peindre.*

Mais si vous avez vu une femme que l'on peignoit, dont un artiste faisoit le portrait, alors vous ne pouvez pas dire : j'ai vu la femme *peignant*, puisque ce n'étoit pas elle qui peignoit, mais qu'un autre étoit occupé à la peindre. C'est donc du verbe *peindre* et non du participe *vu*, que le relatif *que* se trouve le régime. Donc le participe est invariable, puisqu'il n'est point précédé d'un régime direct. Donc ici, on doit écrire :

La femme que j'ai vu *peindre.*

Racine, dans Britannicus, fait dire à Néron, en parlant de *Junie :*

Cette nuit, je l'ai *vue* arriver en ces lieux,

Le poëte, dans une première édition, avoit mis : *je l'ai* vu *cette nuit*, etc; mais il se corrigea. Pourquoi? parce que le pronom personnel relatif *la* qui précède le participe *vu* est régime direct de ce participe, puisqu'on peut dire : *j'ai* vu *Junie arrivant*, *qui arrivoit*, etc. Donc le participe *vu* doit s'accorder avec ce régime, et par conséquent on doit écrire *vue*.

On écrira pareillement, en parlant d'une femme, *je l'ai* vue *entrer*; *je l'ai* vue *passer*; et en parlant de plusieurs, *je les ai* vues *entrer*, *je les ai* vues *passer*; et ainsi de tous les participes joints à des infinitifs qui sont verbes neutres : car les verbes neutres n'ayant point de régime direct, c'est une nécessité que le régime se rapporte au participe qui précède ces infinitifs, et que le participe s'accorde avec ce régime.

Le second verbe à l'infinitif est quelquefois sous-entendu, et cependant le participe suit encore la même règle que quand ce verbe à l'infinitif se trouve exprimé.

Exemples.

Je lui ai fait toutes les caresses que j'ai dû.

Nous lui avons accordé toutes les grâces que nous avons pu.

Il a obtenu toutes les faveurs qu'il a voulu.

Dans ces phrases, on sous-entend les verbes

faire, *accorder*, *obtenir*; et c'est à ces verbes que le régime doit se rapporter. Ainsi, *dues*, *pues*, *voulues* seroient des fautes grossières.

Du Participe passé entre deux que.

Lorsque le participe passé se trouve placé entre deux *que*, ce n'est point de ce participe que le premier *que* se trouve le régime, mais du verbe qui suit, et par conséquent le participe est invariable.

Exemples.

Les raisons que vous avez cru *que j'approuvois.*

Les mathématiques que vous n'avez pas voulu *que j'étudiasse.*

Le premier *que*, dans ces deux phrases, est le régime des verbes j'*approuvois*, j'*étudiasse*, et non pas des participes *cru* et *voulu* qu'il précède. Car si aux mots j'*approuvois*, j'*étudiasse*, on substitue : *je me rendois*, et *je m'appliquasse*, on dira : les raisons *auxquelles* vous avez cru que je me rendois....... les mathématiques *auxquelles* vous n'avez pas voulu que je m'appliquasse....... Le premier *que* se trouve donc alors remplacé par *auxquelles*, parce que les verbes *se rendre*, *s'appliquer*, régissent la préposition *à* et demandent un régime indirect. *se rendre à de bonnes raisons*, *s'appliquer à quelque chose*. Donc c'est de

ces verbes, et non des participes *cru* et *voulu*, que le premier *que* se trouve le régime.

Nous écrirons donc ainsi les phrases suivantes :

Les peines que j'ai prévu *que cette affaire vous donneroit.*

Les embarras que j'ai su *que vous aviez.*

C'est une chose que j'ai cru *que vous saviez.*

Du Participe passé joint à un infinitif précédé d'une préposition.

Lorsque l'infinitif qui suit le participe passé est précédé d'une préposition, le pronom relatif qui est avant les deux verbes sera le régime du participe passé, si l'on peut placer immédiatement après ce participe le substantif dont le *que* relatif tient la place.

EXEMPLES.

Les soldats qu'on a contraints *de marcher.*

L'histoire que je vous ai donnée *à lire.*

La résolution que vous avez prise *d'aller à la campagne.*

Dans ces phrases, le *que* relatif est le régime du participe, parce que les noms dont il tient la place peuvent être mis immédiatement après le participe. On peut dire : *on a*

contraint les soldats de marcher ; je vous ai donné l'histoire à lire ; vous avez pris la résolution d'aller à la campagne.

Mais, si le substantif représenté par le relatif *que*, ne peut pas se placer immédiatement après le participe, et ne peut être mis qu'après l'infinitif, alors c'est de cet infinitif que le pronom se trouve le régime, et par conséquent le participe ne doit point varier.

Exemples.

Les mesures que vous m'avez conseillé *de prendre, et non pas* conseillées.

Les fortifications que nos généraux ont ordonné *de construire, et non pas* ordonnées.

La règle que j'ai commencé *à expliquer, et non pas* commencée.

Dans ces phrases et dans toutes celles qui leur ressemblent, le pronom relatif *que* se trouve le régime de l'infinitif, et non du participe, parce qu'on dit : *vous m'avez conseillé de prendre les mesures ; nos généraux ont ordonné de construire les fortifications ; j'ai commencé à expliquer la règle*, etc. On ne pourroit pas placer après le participe le substantif représenté par le pronom, en disant : *vous m'avez conseillé les mesures de prendre ; nos généraux ont ordonné les fortifications de construire ; j'ai commencé la règle à expliquer.*

Des Participes passés fait *et* laissé.

Lorsque le participe passé et l'infinitif qui le suit, sont deux mots inséparables qui ne présentent qu'une seule idée à l'esprit, alors le pronom est régi par les deux verbes conjointement, et le participe passé ne varie point. Tel est le participe passé du seul verbe *faire*.

Exemples.

La maison que j'ai fait *bâtir, et non pas* faite.

Les enfants que vous avez fait *tomber, et non pas* faits.

J'avois planté des poiriers, la sécheresse les a fait *mourir, et non pas* faits. (Acad.)

En ces phrases, et dans les autres semblables, le participe *fait* ne peut être séparé de l'infinitif qui suit. On ne peut pas dire : j'ai fait la maison bâtir; vous avez fait les enfants tomber, la sécheresse a fait les poiriers mourir; mais il faut dire : j'ai *fait bâtir* la maison; vous avez *fait tomber* les enfants, etc.....

Plusieurs Grammairiens, tels que *Condillac* et *Wailly*, prétendent que le participe passé *laissé*, et l'infinitif qui le suit, sont pareillement deux mots inséparables, et que, par conséquent, le participe *laissé* devant un infinitif, ne doit point varier. Nous avons suivi

ce sentiment dans nos premières éditions; mais les raisons les plus fortes et les autorités les plus respectables nous ont déterminés à changer d'avis. Nous pensons donc,

1°. Que le participe passé *laissé*, suivi d'un verbe neutre à l'infinitif, doit s'accorder avec son régime, quand il en est précédé.

EXEMPLES.

Votre sœur que vous avez laissée *tomber.*
Ces femmes qu'on a laissées *mourir.*

On peut dire : vous avez laissé votre sœur tomber; on a laissé ces femmes mourir. Donc, le participe *laissé* et l'infinitif suivant ne sont pas deux mots inséparables. Si ces deux mots étoient en effet inséparables, on ne pourroit jamais placer le régime entre le participe et l'infinitif. Cependant on dira très-bien : *ils* ont laissé *leur mère désolée* succomber *à sa douleur. Nous* avons laissé *tous ces jeunes gens* courir *en liberté dans la campagne.* Le participe *laissé* et l'infinitif peuvent donc être séparés.

2°. Quand le participe *laissé* est suivi d'un verbe actif à l'infinitif, ce participe sera invariable, si le régime qui précède les deux verbes est celui du verbe à l'infinitif.

EXEMPLES.

Cette maison que j'ai laissé *bâtir trop près de la mienne, m'incommode beaucoup.*

Ces hommes se sont laissé *battre.*

On ne pourroit pas dire : *J'ai laissé la maison bâtir. Ces hommes ont laissé eux battre.*

Dans tous ces exemples, le verbe *laisser* signifie *permettre*, *souffrir*, *ne pas empêcher*. Mais ce qui démontre complètement les deux règles que nous venons d'établir, c'est l'autorité de l'Académie. Car, dans le dictionnaire de 1762, le dernier qu'elle ait avoué, nous lisons cette phrase ainsi écrite :

« On dit qu'une fille s'est *laissée* aller, pour » dire qu'elle s'est *laissé* séduire. »

Voilà bien le participe passé *laissé* variable, lorsqu'il est suivi d'un verbe neutre; et invariable, lorsqu'il est suivi d'un verbe actif.

Remarque. Le participe *laissé*, suivi d'un verbe actif, peut quelquefois être précédé de son régime direct, comme si l'on disoit en parlant d'une femme : *on l'a* laissée *battre son enfant*; c'est-à-dire, on a laissé elle battre son enfant. Alors le participe doit s'accorder avec ce régime.

Du Participe passé joint au Verbe avoir, *précédé du mot* en.

Lorsque le verbe *avoir* qui accompagne ce participe passé est précédé du mot *en*, le participe est invariable, à moins qu'il ne soit lui-même précédé d'un autre régime.

Exemples.

*Louis le Grand a fait lui seul plus d'exploits que les autres n'*en *ont* lu. (Boileau).

Le participe *lu* est ici invariable, parce que le mot *en* est un pronom relatif qui équivaut à *de ceci*, *de cela*, et que ce pronom est toujours du singulier et du masculin.

Ainsi, nous écrirons encore :

Vous avez plus de richesses que je ne vous en *ai* donné, *et non pas* données.

Il m'a promis plus de services qu'il ne m'en *a* rendu, *et non pas* rendus....

Il y a beaucoup plus de médailles frappées à la gloire des princes qui ont réparé les édifices publics, qu'à l'honneur de ceux qui en *ont* fondé *de nouveaux*, *et non pas* fondés. (Rollin.)

*Rousseau (Jean-Baptiste) a fait plus de cantates qu'on n'*en *a* mis *en musique*, *et non pas* mises.

Mais si le participe est lui-même précédé d'un autre pronom qui en soit le régime direct, alors ce participe devra s'accorder avec le substantif dont le pronom tient la place.

Exemples.

*Les grâces que j'*en *ai* obtenues.

La vengeance que vous en *avez* tirée.

La valeur que nous en *avons* reçue.

Dans ces exemples, le participe passé est précédé du *que* relatif, qui en représente le

régime *direct*, et par conséquent ce participe s'accorde avec son régime.

Du Participe passé, joint au Verbe avoir, *précédé du mot* le.

Lorsque le verbe *avoir* qui accompagne le participe passé est précédé du mot *le*, ce participe ne varie point, si le relatif *le* se rapporte à un adjectif; mais il varie, si *le* se rapporte à un substantif.

Exemple.

La langue angloise n'est pas aussi difficile que je l'avois cru.

Le sens de cette phrase est que j'avois cru la difficulté portée à un plus haut degré dans l'étude de la langue angloise; j'avois cru *cela*, et non pas *elle* (la langue). Car si nous mettions la phrase au pluriel, nous dirions très-certainement : les langues ne sont pas aussi difficiles que je *l'*avois *cru*, et non pas que je *les avois crues*, parce que ce ne sont pas les langues qui ont été crues, mais c'est la difficulté dans les langues, qui avoit été crue par moi. Le pronom *le* se rapporte donc ici à un adjectif, et est *invariable*, c'est-à-dire, qu'il n'a ni pluriel ni féminin. Donc le participe *cru* est pareillement *invariable*.

Nous écrirons d'après les mêmes principes :

Cette femme est plus riche que vous ne l'aviez imaginé.

Cette jeune demoiselle n'est pas aussi instruite que nous l'avions pensé.

Mais dans cet exemple :

Ma sœur est toujours la même que je l'ai connue.

Le mot *le* est un pronom relatif variable. Car en mettant la phrase au pluriel, nous dirons : Nos sœurs sont toujours les mêmes que nous *les* avons *connues*. Donc ici le relatif *le*, qui se rapporte au substantif *sœurs*, est un pronom variable; et par conséquent le participe passé doit également varier.

Du Participe passé des Verbes unipersonnels, il a fait, il y a eu.

Le participe passé dans les unipersonnels *il a fait*, *il y a eu*, etc., demeure invariable. Ainsi, on dit :

Les chaleurs qu'il a fait, *et non pas* faites.

Les grandes pluies qu'il a fait *en automne*, *et non pas* faites.

La disette qu'il y a eu *pendant l'hiver dernier*, *et non pas* eue.

Le *que* placé ici avant les verbes *fait* et *eu*, ne peut aucunement en représenter le régime direct. Car on ne dit point faire des chaleurs, comme on dit faire des vers, faire des habits, etc. A quoi donc se rapporte ce *que*? Il ne se rapporte à rien. *Faire* et *avoir* sont ici de ces mots que la paresse a souvent em-

ployés au lieu des mots propres; et les auteurs inattentifs ayant introduit dans leurs écrits les négligences de la conversation, on a honoré du nom de *Gallicismes*, de véritables fautes contre le bon sens.

Du Participe passé des Verbes neutres.

Puisque les verbes neutres n'ont point de régime direct, leur participe passé ne peut point suivre la même règle d'accord que le participe passé des verbes actifs. Ainsi, dans ces phrases :

Les sommes que ce procès m'a coûté.
Les pistoles que ce cheval a valu.
Les jours que j'ai vécu.

Le *que* relatif ne représente point un régime direct : il ne peut tenir lieu que d'un régime indirect, et par conséquent, il faut qu'il y ait une ellipse, ou retranchement d'une préposition. Dans le troisième exemple, la préposition sous-entendue est *pendant* : les jours pendant lesquels j'ai *vécu*. Lorsque *valoir* signifie *procurer*, *faire obtenir*, *produire*, il est actif; et alors son participe passé doit s'accorder avec le régime qui le précède. Exemple : *les honneurs que mon habit m'a* valus. . . . Lorsque *coûter* signifie *causer*, *exiger*, etc. il est pareillement actif, et le participe passé devient susceptible d'accord. Exemple : *que de soins m'eût* coûtés *cette tête charmante!*

Le *que* ne représente pas non plus un ré-

gime direct dans les phrases suivantes : *de la façon que j'ai* dit, ou *que j'ai* parlé, *on a dû m'entendre.* En effet, après le participe *dit*, on peut mettre un autre régime et changer ainsi la phrase : *de la façon que j'ai dit* les choses, *on a dû m'entendre.* Donc le *que* n'étoit pas le régime direct du participe *dit :* car il est reconnu qu'un verbe actif ne peut avoir deux régimes *directs.* Le *que* ne peut pas non plus être le régime direct du participe *parlé :* car le verbe *parler* est neutre et n'a point de régime direct. Ainsi, les participes *dit* et *parlé* ne doivent point suivre la règle d'accord des participes précédés de leur régime direct. L'Académie observe que cette locution *de la façon que* est adverbiale, et que c'est la même chose que si l'on disoit *comme.*

Remarquons que si le verbe *dire* signifioit *indiquer*, *désigner*, *prescrire*, alors le *que* deviendroit régime direct, et rendroit variable le participe passé suivant.

Exemple.

Pour réussir, il faut s'y prendre de la manière que j'ai dite, *que j'ai* indiquée, *que j'ai* prescrite.

Dans ces sortes de cas, il faut employer les verbes *indiquer*, *désigner*, *prescrire*, plutôt que le verbe *dire.*

CHAPITRE VII.

SYNTAXE DES PRÉPOSITIONS.

Répétition des Prépositions.

Règle. Les prépositions doivent se répéter devant chaque nom en régime, quand il y a plusieurs noms qui se suivent.

Exemples.

Elle a de *la beauté*, de *la grâce*, de *l'esprit.*

Eh! que vois-je par-tout? la terre n'est couverte
Que de *palais détruits*, de *trônes renversés*,
Que de *lauriers flétris*, *et* de *sceptres brisés.*
(Racine fils.)

Exception. Les prépositions peuvent ne point se répéter devant les noms qui sont à peu près synonymes. Exemple : *il perd sa jeunesse* dans *la mollesse et la volupté.*

Emploi de quelques Prépositions.

1°. Ne confondez pas *autour* et à *l'entour* : *autour* est une préposition, et elle est toujours suivie d'un régime : *autour d'un trône*; *à l'entour* est un adverbe, et n'a point de régime : *il étoit sur son trône, et ses fils étoient* à l'entour.

2°. Ne confondez pas *avant* et *auparavant*; *avant* est une préposition, et elle est suivie d'un régime : *avant l'âge*, *avant le temps*; *auparavant* est un adverbe, et n'a point de régime : *ne partez pas si tôt*, *venez me voir auparavant.*

3°. *Au travers* est suivi de la préposition *de : au travers* des ennemis; *à travers* n'en est pas suivi; on dit : *à travers les ennemis.* On emploie aussi *à travers*, sans qu'il suive aucun article; exemple : *à travers champs.*

4°. *Devant* est toujours une préposition qui a un régime exprimé ou sous-entendu : *j'ai paru* devant *le juge; si vous êtes pressé, courez* devant.... *Devant* ne peut être suivi de *que.* Ainsi, ne dites point *devant qu'il* parte, mais dites : *avant qu'il* parte.

5°. Ne confondez pas la préposition *près de*, qui signifie *sur le point de*, avec l'adjectif *prêt à*, qui signifie *disposé à;* on ne dit point : *il est* prêt à *tomber*, mais *il est* près de *tomber.*

Ne confondez pas *à la campagne* et *en campagne.* Être *en campagne* ne se dit que des troupes : *l'armée est en campagne;* mais on dit bien : *j'ai passé l'été à la campagne.*

On dit encore : *mettre des espions* en campagne, *des amis* en campagne, pour dire, les envoyer aux informations, les envoyer faire des sollicitations, etc.

6°. Ne confondez pas *être à la ville* et *être en ville;* on dit : Monsieur est *à la ville*, pour marquer qu'il n'est pas à la campagne; et l'on dit : Monsieur est *en ville*, pour marquer qu'il n'est pas au logis.

7°. Ne confondez pas *tomber par terre*, et *tomber à terre.* Ce qui tient à la terre, ou qui y touche par quelque partie, tombe *par*

terre. Un homme qui, en marchant, se laisse tomber, un arbre renversé par le vent, tombent *par terre*. Ce qui est élevé au-dessus de la terre, sans y toucher, tombe *à terre*. Le fruit attaché à l'arbre, la tuile qui tombe d'un toit, tombent *à terre*.

CHAPITRE VIII.

SYNTAXE DES ADVERBES.

Emploi de quelques Adverbes.

Les adverbes de négation *pas* et *point* ne se mettent pas indifféremment l'un pour l'autre. *Pas* énonce simplement la négative; *point* appuie avec force et semble l'affermir. Le premier, souvent, ne nie la chose qu'en partie, ou avec modification; le second la nie toujours absolument, totalement et sans réserve.... On diroit donc : *n'être* pas *bien riche*, *et n'avoir* pas *même le nécessaire*. Mais si l'on vouloit se servir de *point*, il faudroit ôter les modifications, et dire : *n'être* point *riche*, *n'avoir* point *le nécessaire*.... *Il n'y a* point *de ressource dans une personne qui n'a* point *d'esprit*.

Pas ne se joint jamais avec *rien*. Ainsi Racine a fait une faute, quand il a dit dans les Plaideurs :

On ne veut *pas rien* faire ici qui vous déplaise.

Plus et *davantage* ne s'emploient pas toujours l'un pour l'autre; *davantage* ne peut

être suivi de la préposition *de*, ni de la conjonction *que*; on ne dit pas : *il a davantage* de *brillant* que de *solide*, mais *plus* de *brillant*; on ne dit pas : *il se fie* davantage *à ses lumières* qu'à *celles des autres*, mais *il se fie* plus *à ses lumières*.

Davantage ne peut s'employer que comme adverbe; exemple : *la science est estimable, mais la vertu l'est bien* davantage.

On ne doit point employer *davantage* pour *le plus*. Dites : *de toutes les fleurs d'un parterre, la rose est celle qui me plaît* le plus, et non *qui me plaît* davantage.

Ne confondez pas *mal parler* et *parler mal*. *Mal parler* tombe sur les choses que l'on dit, et *parler mal* sur la manière de les dire. Le premier est contre la morale, le second contre la grammaire. C'est *mal parler*, que de dire des paroles offensantes. C'est *parler mal*, que d'employer une expression hors d'usage; d'user de termes équivoques; de construire d'une manière embarrassée, obscure, ou à contre-sens, etc. Il ne faut ni *mal parler* des absents, ni *parler mal* devant les Grammairiens.

Il y a une différence entre ces deux mots, *matin* et *soir*. L'un doit nécessairement être précédé de l'article *au*, et l'autre le rejette. On dit fort bien, *hier matin*, *demain matin*; mais il faut dire : *hier au soir*, *demain au soir*. *J'irai chez vous demain matin*, ou *demain au soir*. (Acad.)

Si est quelquefois adverbe, et alors il se met devant un adjectif, un participe passé, ou un adverbe. Exemples : *le vent est* si *grand qu'il rompt tous les arbres; je ne suis pas* si *prévenu en sa faveur, que je ne voie bien ses défauts; votre frère se conduit* si *sagement, qu'il est aimé de tout le monde.*

Les adverbes *tout à coup* et *tout d'un coup* ont une signification bien différente. *Tout à coup* veut dire : *soudainement, en un instant, sur le champ. Tout d'un coup* signifie *tout en une fois*. Ce qui se fait tout à coup n'est ni prévu ni attendu. Ce qui se fait tout d'un coup, ne se fait ni par degrés ni à plusieurs fois.

Dedans, dehors, dessus, dessous, sont toujours adverbes, et ne peuvent avoir de régime. On dit bien : *dans* la chambre, *hors de* la ville, *sur* la table, *sous* la table; mais on ne peut pas dire : *dehors* la ville, ni *dehors de* la ville, *dedans* la chambre, etc.

N'employez point *ici* pour *ci*; dites : *ce temps-ci, cette année-ci*, et non pas : *ce temps* ici, *cette année* ici.

CHAPITRE IX.

SYNTAXE DES CONJONCTIONS.

Parmi les conjonctions, les unes veulent le verbe suivant au subjonctif, les autres à l'indicatif.

Voici celles qui demandent le subjonctif : *soit que, sans que, si ce n'est que, quoique*,

jusqu'à ce que, *encore que*, *à moins que*, *pourvu que*, *supposé que*, *au cas que*, *avant que*, *non pas que*, *afin que*, *de peur que*, *de crainte que*, et en général quand on marque quelque doute, ou quelque souhait, comme, *je souhaite* que *cet enfant devienne savant*; *je doute* que *cet enfant soit jamais savant*.

CHAPITRE X.

DE LA CONSTRUCTION.

La *construction* est l'arrangement des mots dans l'ordre le plus convenable à l'expression de la pensée.

Il y a deux espèces de *constructions*, la construction *directe*, et la construction *inverse*.

La construction est *directe*, lorsque tous les mots sont disposés selon l'ordre des rapports qu'ils ont entr'eux. On énonce d'abord le *sujet*, ensuite le *verbe*, puis le *régime*, et enfin les *modificatifs* qui indiquent le temps, le lieu, la cause, et les autres circonstances de l'action que le verbe exprime.

Exemple.

Alexandre vainquit Darius à Arbelles.

Voilà l'ordre direct : 1°. l'être dont on parle, *Alexandre*; 2°. l'action faite par cet être, *vainquit*; 3°. l'objet sur lequel se porte cette action, *Darius*; 4°. les circonstances, *à Arbelles*.

La construction est *inverse*, lorsque l'ordre des rapports est interrompu.

Exemples.

Il fut de ses sujets le vainqueur et le père.

Il faudroit dire, dans l'ordre naturel, ***il*** *fut le vainqueur et le père de ses sujets.*

Enfin Malherbe vint . . . .
Tout reconnut ses lois, et ce guide fidelle
Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.

L'ordre direct demanderoit : *ce guide fidelle sert encore de modèle aux auteurs de ce temps*, etc.

La *construction* se divise encore en construction *pleine*, et en construction *elliptique*.

La construction est *pleine*, lorsqu'elle contient explicitement tous les mots nécessaires à l'expression de la pensée.

Elle est *elliptique*, lorsqu'on y a retranché quelques mots qui seroient nécessaires pour la régularité de la phrase, mais que l'usage permet de supprimer. Quand je dis : *puissiez-vous être heureux ! puissé-je vous revoir bientôt dans une meilleure situation !* les locutions *puissiez-vous*, *puissé-je*, sont elliptiques ; c'est comme si je disois : *je souhaite que vous soyez* plus heureux, *que je puisse* vous revoir bientôt *dans*, etc. Quand on dit *la Saint-Jean*, pour *la fête* de saint Jean, c'est une ellipse. *Quand viendra-t-il ? demain* ; il y a ellipse ; c'est comme si l'on disoit : *il viendra* demain.

Racine a fait une construction elliptique dans ce vers :

Je t'aimois inconstant; qu'aurois-je fait, fidelle?

On voit aisément que le sens est, *que n'aurois-je pas fait, si tu avois été fidelle? avec quelle ardeur ne t'aurois-je pas aimé, si tu avois été fidelle?* Mais l'ellipse rend l'expression bien plus vive que si le poëte avoit fait parler Hermione selon la *construction pleine.*

CHAPITRE XI.

REMARQUES PARTICULIÈRES SUR QUELQUES ESPÈCES DE MOTS.

De l'Adjectif conséquent.

Quelques personnes emploient l'adjectif *conséquent* au lieu de *grand*, *important*, *considérable.* Ainsi on entend souvent dire : *c'est une perte* conséquente, *c'est une somme* conséquente, pour signifier une perte considérable, une somme considérable. Ce sont-là tout autant de fautes contre la langue. L'adjectif *conséquent* ne peut s'employer que pour désigner une personne qui raisonne, qui agit conséquemment : *cet homme est* conséquent *dans ses discours, dans ses projets, dans sa conduite.* (Acad.)

Imposer, en imposer.

Il y a une grande différence entre *imposer* et *en imposer.*

Imposer, pris absolument, signifie *impri-*

mer du respect, de la crainte : C'est un homme dont la présence impose.

En imposer signifie *tromper*, *mentir*, *en faire accroire : Ne le croyez pas, il en* impose.

Se rappeler.

Le verbe *rappeler* est actif, et par conséquent le nom ou pronom qui suit le verbe *se rappeler*, ne doit jamais être précédé de la préposition *de;* on doit dire *se rappeler* quelque chose, et non point *se rappeler de* quelque chose. Ne dites donc point : *je ne me rappelle point de cela;* mais bien, *je ne me rappelle point cela.* Ne dites pas non plus : *je ne m'en rappelle point, je ne m'en suis point rappelé;* mais dites : *je ne me le rappelle point, je ne me le suis point rappelé.*

Le verbe *se rappeler* peut être suivi d'un infinitif, sans que cet infinitif soit précédé de la préposition *de.* Ex. : *Je ne me rappelle pas avoir rien* ajouté *au texte* (Bernardin de Saint-Pierre). Mais on met plus ordinairement la préposition *de* entre *se rappeler* et le verbe qui suit : *je ne me rappelle pas d'en avoir vu une seule qui ne fût charmante.* Si la préposition *de* est permise entre *se rappeler* et un autre verbe, c'est par analogie avec les constructions *espérer de, souhaiter de, désirer de*, et plusieurs autres pareilles.

Le verbe *se rappeler* peut être suivi de la conjonction *que : je me rappelle qu'il m'a dit*, etc.

Des Participes passés.

Passé, participe du verbe *passer*, se joint tantôt au verbe auxiliaire *avoir*, tantôt au verbe auxiliaire *être*.

Quand *passer* a un régime, et qu'il a rapport aux lieux ou aux personnes, il faut dire, *a passé*, soit dans le sens propre, soit dans le sens figuré. *Il* a passé *par le Pont-des-Arts; le Roi* a passé *par Amiens; l'armée* a passé *par Lille; par-tout où l'armée* a passé, *elle a fait de grands dégâts; l'empire des Assyriens* a passé *aux Mèdes*, etc.

Quand *passer* n'a ni régime ni relation aux lieux ou aux personnes, on dit : *est passé. L'empereur* est *passé; l'empire des Romains* est *passé; le bon temps* est *passé; cette femme* est *passée*, *pour dire qu'elle n'est plus ni belle ni jeune.*

Au reste, il faut remarquer que *passer* se prend ici en sa signification naturelle. Quand *passer* a une autre signification, on met : *a passé*, en des endroits où il n'y a nul rapport ni aux lieux ni aux personnes. Exemple : *ce mot a passé*, pour dire, *ce mot a été reçu.* Car il y a bien de la différence entre *ce mot est passé*, et *ce mot a passé. Ce mot est passé*, signifie qu'un mot est vieux, qu'il est aboli, qu'il n'est plus du tout en usage. *Ce mot a passé*, signifie qu'un mot a été introduit, et qu'il a cours dans la langue.

Sorti, participe passé du verbe *sortir*, se joint quelquefois à l'auxiliaire *avoir*, quand le verbe *sortir* s'emploie activement. En parlant d'un homme qu'on a tiré d'une affaire désagréable, on dit *qu'on l'a* sorti *d'une affaire désagréable*. On dit également : *avez-vous* sorti *mon cheval de l'écurie*, pour dire : *avez-vous tiré mon cheval de l'écurie?*

Descendu, participe du verbe *descendre*, se conjugue aussi quelquefois avec le verbe *avoir*, dans une signification active. *On a* descendu *plusieurs passagers dans une île; c'est vous qui avez* descendu *ce tableau*.

Accouru reçoit également l'un ou l'autre des verbes auxiliaires. J'ai *accouru*, je suis *accouru*. Mais *couru* est toujours joint au verbe *avoir*, excepté lorsqu'on l'emploie figurément pour dire : *recherché*, *suivi*. *Ce prédicateur* est *couru; il n'y a pas assez de telle marchandise*, *tant elle* est *courue*.

Apparu prend indifféremment les deux verbes auxiliaires. *Ce spectre lui* a *apparu*, *lui* est *apparu*. Mais *paru* ne prend que l'auxiliaire *avoir*. Il en est de même de *comparu* et *disparu*. Cependant en parlant figurément d'une chose qu'on avoit, qui tout d'un coup ne se trouve plus, on dit également qu'elle *est* disparue, et qu'elle *a* disparu. Exemples : *j'avois des gants*, *ils* ont *disparu*. *Qui a pris l'argent qui étoit sur cette table? Je n'ai fait que tourner la tête*, *il* est *disparu*, *il* a *disparu*. (Acad.)

Crû, participe passé du verbe *croître*, reçoit pareillement les deux verbes *avoir* et *être*: *La rivière est* crûe, *a* crû; *sa famille* est *bien crûe*, a *bien crû*. (Acad.) *Décru*, *recru*, *accru* se joignent ordinairement au verbe *être*: *les jours* sont bien décrus; *les eaux* sont bien décrues; *ses revenus* sont bien accrus. Mais quand *accroître* a une signification active, *accru* prend le verbe *avoir*: *il* a *beaucoup* accru *ses revenus*.

Péri, participe du verbe *périr*, se conjugue avec les deux verbes *être* et *avoir*: *cette armée est diminuée de moitié*; *les combats en ont fait périr une partie*, *le reste* est *péri*, a *péri de nécessité*, *de faim et de misère*; *tous ceux qui étoient sur ce vaisseau* ont *péri*, sont *péris*. (Acad.)

Cessé prend *avoir*, quand il est suivi d'un régime: *vous* avez *cessé votre travail*; *elle n'*auroit *point cessé de chanter*. *Cessé*, sans régime, prend *avoir* ou *être*. Sa fièvre a *cessé*, ou *est cessée*. (Acad.)

Convenu se joint à *avoir*, quand le verbe *convenir* signifie *être convenable*; et il se joint au verbe *être*, quand *convenir* signifie *demeurer d'accord*. Exemple: *Cette maison nous* a *convenu*, *et nous* sommes *convenus du prix*. (Acad.)

Contrevenu, prend aussi les deux verbes auxiliaires. Exemple: *il prétendoit n'*avoir *point contrevenu*, *n'*être *point* contrevenu *à la loi*. (Acad.)

Monté se joint à *avoir*, quand *monter* a un régime : *il* a monté *l'escalier ; a-t-on monté le foin au grenier ?* Il se joint indifféremment à *être* ou à *avoir*, quand il n'a point de régime. Exemples : *il étoit sergent*, *il* a *monté à la lieutenance ; il étoit en troisième*, *il* est *monté en seconde ; la rivière* a *monté cette année à une telle hauteur ; le blé* a *monté*, est *monté jusqu'à vingt francs le setier.* (Acad.)

Demeuré reçoit *avoir*, quand le verbe *demeurer* signifie faire sa demeure : *j'ai demeuré* trois ans à la campagne. Il reçoit le verbe *être* quand *demeurer* signifie rester dans un état de permanence : *il* est *demeuré en chemin ; il* est *demeuré deux mille hommes sur la place ; voilà où nous en* sommes *demeurés ; elle y est* demeurée *pour les gages.* (Acad.)

Échappé prend *avoir*, quand *échapper* signifie *s'évader*, *se sauver. Il* a *échappé du feu.* Il prend *être* ou *avoir*, quand *échapper* signifie *n'être point saisi*, *aperçu. Le cerf* a *échappé* ou est *échappé aux chiens.* (Acad.)

Cependant être *échappé* ou avoir *échappé*, sont deux locutions qui ont un sens bien différent. La première désigne une chose faite par inadvertance ; la seconde une chose non faite, soit par inadvertance, soit par oubli. *Ce mot m'*est *échappé*, c'est-à-dire, *j'ai prononcé ce mot sans y prendre garde. Ce que*

je voulois dire m'a *échappé*, c'est-à-dire, *j'ai oublié de vous le dire;* ou, dans un autre sens, *j'ai oublié ce que je voulois dire.* (Encyclopédie.)

Été, participe passé du verbe *être*, s'emploie quelquefois pour *allé*, participe du verbe *aller.* On dit *j'ai été* à Rome, pour dire qu'on y est allé, et qu'on en est revenu; et, il *est allé* à Rome, pour marquer qu'il n'en est pas encore de retour. Ainsi toutes les fois qu'on suppose le retour, il faut dire : *il a été*, *j'ai été;* et lorsqu'il n'y a pas de retour, il faut dire, *il est allé.* D'après cette règle, on ne doit pas se servir du participe *allé* avec le verbe *être*, aux deux premières personnes. Ne dites pas : *j'y suis allé*, *tu y es allé*, *nous y sommes allés*, *vous y êtes allés;* mais dites : *j'y ai été*, *tu y as été*, *nous y avons été*, *vous y avez été*, etc.

Les participes *résulté*, *subvenu*, se joignent toujours au verbe *avoir.* Dites : *il* a *résulté de là*, et non pas, *il* est *résulté; on* a *subvenu à ses besoins*, et non pas, *on* est *subvenu.*

Le participe *tombé* reçoit toujours le verbe *être. Il a voulu courir*, *et il* est *tombé; il* est *tombé de la neige;* et au figuré, *cette pièce* est *absolument tombée.*

Suppression des Participes étant, ayant.

Étant se supprime bien avant le participe passé ; mais *ayant* ne se supprime jamais. Ainsi, dans ces vers de Racine :

> . . . . . . *A ces mots, ce héros expiré*
> *N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.*

Ce héros expiré n'est pas plus françois que *ce héros parlé*, pour *ayant parlé*. *Expiré*, dans le sens propre, convient aux personnes et se conjugue avec *avoir*. On doit dire, *ce héros ayant expiré*, etc. Le même verbe, dans le sens figuré, convient aux choses, et se conjugue avec *être*. Alors on peut supprimer *étant* avant le participe, et dire : *je n'ai plus que six mois*, et mon bail expiré, *il faut que je me retire.*

Il ne faut pas donner aux participes des verbes neutres un sens qui n'appartient qu'aux participes passifs. Ainsi, on ne doit pas dire *des expressions convenues*, pour *dont on est convenu ; des principes réfléchis*, pour *sur lesquels on a réfléchi.*

On dit bien *une lumière réfléchie*, parce que *réfléchir*, dans le sens physique, est actif; mais comme on ne peut pas dire *réfléchir un principe*, il s'ensuit qu'on ne peut pas dire non plus, un *principe réfléchi*, etc.

TROISIÈME PARTIE.

L'ORTHOGRAPHE.

L'*orthographe* ou la *lexicographie* enseigne la manière d'écrire les mots d'une langue.

ARTICLE PREMIER.

Orthographe des Substantifs.

C'est dans le dictionnaire qu'il faut chercher la manière d'écrire les noms. Nous ne pouvons présenter ici que quelques observations générales (1).

1°. Les consonnes finales de la plupart des noms ne se prononcent point. Pour connoître la consonne finale qui ne sonne point dans un nom, il faut faire attention aux mots qui en dérivent. Ainsi, on saura qu'il faut écrire

(1) Depuis plusieurs années, quelques professeurs donnent à leurs élèves des *cacographies* à corriger. Je trouve cette méthode fort utile, et je l'emploie moi-même avec succès. J'ai vu des élèves faire des progrès considérables en peu de mois, et vaincre toutes les difficultés de la grammaire, et particulièrement des *participes*. Mais je ne crois point que le choix de ces *cacographies* soit indifférent. Quelques-unes n'offrent qu'une suite de phrases insignifiantes, et souvent même déplacées dans un livre destiné à l'instruction de la jeunesse. C'est ce qui m'a décidé à donner au public : *la nouvelle Cacographie*, ou *exercices sur les participes et les principales difficultés de la langue françoise*, *suivis d'un choix de sujets de lettres et de compositions propres à former le style et le jugement des élèves. Paris*, *Le Prieur*, rue des Noyers, n°. 45; *Belin*, quai des Augustins, n° 55; et *C. C. Letellier*, Boulevart St.-Antoine, n°. 71; et les éditions de cet ouvrage se succèdent rapidement.

plomb, *dard*, *sourcil*, *sanglot*, etc., parce que les dérivés de ces noms sont *plomber*, *darder*, *sourciller*, *sangloter*, etc.

2°. La première lettre des noms *propres* doit être une capitale. *Racine*, *Fénélon*, *Cornélie*, le *Rhin*, les *Grecs*, les *Romains*, etc. Mais si ces mots, les *Grecs*, les *Romains*, sont joints à un nom qu'ils modifient, c'est-à-dire, sont employés comme *adjectifs*, ils s'écrivent sans lettre capitale : *les consuls romains*, *l'armée françoise*, etc.

ARTICLE II.

Orthographe des Adjectifs.

L'adjectif féminin *grande* perd quelquefois l'*e* devant un substantif qui commence par une consonne; mais alors on indique cette suppression par une apostrophe : *grand'peine*, *grand'chose*, *grand'chère*, *grand'pitié*, *grand'chambre*, *grand'messe*, *grand'mère*, etc. L'adjectif *feu* s'écrit sans *e* avant l'article ou avant l'adjectif possessif : *feu* la reine, *feu* ma mère. Mais il prend l'*e*, quand il est placé après l'article ou après l'adjectif possessif : la *feue* reine ; ma *feue* mère.

On distingue l'adjectif possessif *ses* de l'adjectif démonstratif *ces*, en ce que *ses* peut se changer en *de lui*, *d'elle* ou *de soi*. Exemple : *on n'use point de* ces *façons-là avec* ses *amis*. J'écris le premier *ces* avec un *c*, parce qu'il ne peut point se traduire par *de lui*, *d'elle*, *de*

soi; mais le second peut recevoir ce changement; je l'écris avec *s*.

On met un accent circonflexe sur l'*u* de l'adjectif *sûr*, *sûre*, lorsqu'il signifie qu'une chose est vraie, certaine : *cela est sûr; c'est une chose sûre;* mais on n'en met point sur l'*u* de l'adjectif *sur*, *sure*, quand il exprime qu'une chose est d'un goût acide et aigret; *ce fruit est sur; l'oseille ronde est fort sure.* On n'en met pas non plus sur l'*u* de la préposition *sur : monter sur une hauteur......* L'adverbe *surement*, et le substantif *sureté*, s'écrivent sans accent circonflexe.

On met un accent circonflexe sur l'*u* de l'adjectif *mûr*, *mûre*, qui exprime l'état de maturité : des *raisins mûrs*, des *cerises mûres;* un *âge mûr*, une *affaire mûre.* On en met pareillement un sur l'*u* de l'adverbe *mûrement : après avoir mûrement considéré*, etc., et sur celui du verbe *mûrir : chaque chose mûrit en sa saison.* On en met aussi sur l'*u* de *mûrier*, arbre qui produit un fruit appelé *mûre : on nourrit les vers à soie de feuilles de mûrier blanc*; *du sirop de mûres*, *un panier de mûres.* Mais on ne met point d'accent circonflexe sur l'*u* du substantif *mur* (ouvrage de maçonnerie) : *il tomba et donna de la tête contre un mur.*

ARTICLE III.

Orthographe des Pronoms.

Leur ne prend jamais *s* à la fin, quand il est joint à un verbe; alors il est mis pour *à eux*, *à elles* : *vos frères*, *vos sœurs ont profité des avis que je* leur *ai donnés.*

Leur placé devant un nom pluriel, ou précédé des articles *les*, *des*, *aux*, prend *s* : *les hommes ont* leurs *défauts*, *et les femmes ont les* leurs.

On ne met point d'accent circonflexe sur l'o de *notre*, *votre*, quand ces mots sont devant un nom; ce sont alors des adjectifs possessifs : *votre* livre; *notre* ami. Mais on met un accent circonflexe sur *ô* dans *nôtre*, *vôtre*, *nôtres*, *vôtres*, lorsqu'ils sont précédés d'un article; ce sont alors des *pronoms possessifs*, *il a pris ses livres et les* vôtres; *vous avez beau vanter* votre *pays*, *j'aime mieux le* nôtre.

ARTICLE IV.

ORTHOGRAPHE DES VERBES.

Présent de l'Indicatif.

Singulier. 1°. Si la première personne finit par *e* : *j'aime*, *j'ouvre*, etc., on ajoute *s* à la seconde; la troisième est semblable à la première; exemple : *j'aime*, *tu aimes*, *il aime.*

2°. Si la première personne finit par *s*, ou *x*, la seconde est semblable à la première, la troisième finit ordinairement en *t*; *je finis*, *tu*

finis, *il finit.* On met un accent circonflexe sur l'*i* des verbes qui en ont un au présent de l'infinitif, comme *connoître*, *il connoît*; ainsi que dans *il plaît.* Cet *i* de *connoître*, *paroître*, etc. prend également l'accent circonflexe dans tous les temps où il est suivi d'un *t.* Je *connoîtrai*, je *paroîtrois*, etc. (Dans quelques verbes, la troisième personne se termine en *d*; il *ren*d, il *ven*d, il *préten*d.)

Pluriel. Le pluriel, dans toutes les conjugaisons, se termine toujours par *ons*, *ez*, *ent* : *nous chant*ons, *vous chant*ez, *ils chant*ent; *nous uniss*ons, *vous uniss*ez, *ils uniss*ent, etc.

Imparfait de l'Indicatif.

Il se termine toujours de cette manière : *ois*, *ois*, *oit*, *ions*, *iez*, *oient.*

*Je chant*ois, *tu chant*ois, *il chant*oit, *nous chant*ions, *vous chant*iez, *ils chant*oient.

Prétérit de l'Indicatif.

Le prétérit *défini* a quatre terminaisons : *ai*, *is*, *us*, *ins*, de cette manière :

*Je chant*ai, *tu chant*as, *il chant*a, *nous chant*âmes, *vous chant*âtes, *ils chant*èrent.

*J'un*is, *tu un*is, *il un*it, *nous un*îmes, *vous un*îtes, *ils un*irent.

*J'aperç*us, *tu aperç*us, *il aperç*ut, *nous aperç*ûmes, *vous aperç*ûtes, *ils aperç*urent.

*Je dev*ins, *tu dev*ins, *il dev*int, *nous dev*înmes, *vous dev*întes, *ils dev*inrent.

Futur de l'Indicatif.

Il se termine toujours ainsi : *rai*, *ras*, *ra*, *rons*, *rez*, *ront*.

Je chanterai, *tu chanteras*, *il chantera*, *nous chanterons*, *vous chanterez*, *ils chanteront*.

N'écrivez pas, *j'aperceverai*, *je répanderai*; on ne met *e* devant *rai* qu'à la première conjugaison.

Conditionnel présent.

Il se termine toujours ainsi : *rois*, *rois*, *roit*, *rions*, *riez*, *roient*.

Je chanterois, *tu chanterois*, *il chanteroit*, *nous chanterions*, *vous chanteriez*, *ils chanteroient*.

Présent du Subjonctif.

Il se termine toujours ainsi : *e*, *es*, *e*, *ions*, *iez*, *ent*.

Que je chante, *que tu chantes*, *qu'il chante*, *que nous chantions*, *que vous chantiez*, *qu'ils chantent*.

Imparfait du Subjonctif.

Il a quatre terminaisons : *asse*, *isse*, *usse*, *insse*, de cette manière :

Je chantasse, *tu chantasses*, *il chantât*, *nous chantassions*, *vous chantassiez*, *ils chantassent*.

J'unisse, *tu unisses*, *il unît*, *nous unissions*, *vous unissiez*, *ils unissent*.

J'aperçusse, *tu aperçusses*, *il aperçût*,

nous aperçussions, *vous aperçussiez*, *ils aperçussent*.

Je devinsse, *tu devînsses*, *il devînt*, *nous devinssions*, *vous devinssiez*, *ils devinssent*.

Les élèves sont souvent embarrassés pour distinguer la troisième personne singulière de l'imparfait du subjonctif, d'avec la troisième personne singulière du prétérit défini. Voici un moyen bien simple de lever cette difficulté : c'est de donner au verbe un sujet pluriel. Alors on voit aisément auquel des deux temps est le verbe. Exemple : *quand la race de Caïn* se fut *multipliée*. Pour savoir si le verbe *fut* est à l'imparfait du subjonctif ou au prétérit défini, je lui donne un sujet pluriel, et je dis : *quand les enfants de Caïn se* furent *multipliés*. *Furent* est au prétérit défini; donc *fut* y est pareillement. Mais dans cette phrase : *je ne m'attendois pas que mon frère* fût *si bien reçu*; si je donne au verbe *fût* un sujet pluriel, je dois dire : *je ne m'attendois pas que mes frères* fussent *si bien reçus*. *Fussent* est à l'imparfait du subjonctif, et par conséquent *fût* doit y être pareillement. Donc ici l'*u* doit être recouvert d'un accent circonflexe. Cette méthode est d'un usage fréquent et commode.

Remarque. Plusieurs personnes écrivent les imparfaits des verbes et les conditionnels en *ais*, *ais*, *ait*, *aient*; *je chantais*, *il chantait*; *tu chanterais*, *ils chanteraient*. C'est ce qu'on appelle l'orthographe de *Voltaire*.

Les hommes de lettres et les Grammairiens rejettent cette orthographe : ils conviennent que la bonne société peut changer la prononciation des mots, pour la rendre plus agréable, mais ils prétendent avec raison que la manière d'écrire les mots ne peut admettre aucun changement. Ainsi, la syllabe *ois* qui se prononçoit autrefois dans j'*avois*, j'*aimois*, je *ferois*, comme dans *bois* et *lois*, a pu prendre le son de *ais* dans la prononciation; mais elle a dû continuer de s'écrire de la même manière, parce que la manière d'écrire les mots ne change point, comme la manière de les prononcer. Il faut suivre l'orthographe de l'*Académie*, des auteurs de *Port-Royal*, de *Pascal*, de *Bossuet*, de *Massillon*, de *Fénélon*, de *Boileau*, de *Racine*, etc. Tous ces écrivains ont porté la langue françoise à son plus haut point de perfection. Nous ne pouvons nous proposer de meilleurs modèles à imiter.

ARTICLE V.

Orthographe des Adverbes, des Prépositions, des Conjonctions, et autres mots.

On met un accent grave sur *là*, adverbe de lieu : *allez là*; on n'en met point sur *la*, article : la *prudence*; ni sur le pronom relatif féminin *la* : *je* la *connois*.

On met un accent grave sur *où*, adverbe de

lieu ou de temps : où *allez-vous? le siècle* où *vécut le Tasse.*

On n'en met point sur *ou* conjonction : *c'est vous* ou *moi.* On distingue la conjonction *ou* de l'adverbe *où*, en ce que la conjonction peut toujours être suivie du mot *bien*, au lieu que l'adverbe ne peut pas en être suivi. On peut dire : *c'est vous* ou bien *moi.* Mais on ne dira point : *la ville* où bien vous demeurez.

On met un accent grave sur *à* préposition : *je vais* à *Paris.*

On n'en met point sur *a* troisième personne du verbe *avoir*, *il* a *de l'esprit.*

On met un accent circonflexe sur *dû*, participe du verbe *devoir : rendez à chacun ce qui lui est* dû ; on n'en met point sur *du*, article : *la lumière* du *soleil.*

De l'Apostrophe.

L'apostrophe est le retranchement d'une voyelle à la fin d'un mot pour la facilité de la prononciation. Le signe de ce retranchement est une virgule que l'on met au haut de la consonne, à la place de la voyelle supprimée, comme dans l'*ami*, l'*histoire.*

L'*e* muet s'élide toujours dans la prononciation devant une voyelle ou une *h* muette ; mais, dans l'écriture, on ne marque l'élision par l'apostrophe, que dans les monosyllabes *je*, *me*, *te*, *se*, *que*, *de*, *ne*, *ce*, *le*, et dans *quelque*, *entre*, *jusque*, *quoique.*

Exemples.

Je, on dit : j'*apprends*, j'*étudie*, j'*honore*, j'*oublie*, etc., pour je *apprends*, etc.

Me, on dit : *vous* m'*aimez*, *vous* m'*estimez*, *vous* m'*instruisez*, etc., pour me *aimez*, etc.

Te, on dit : *je* t'*avertis*, *je* t'*ennuie*, *je* t'*invite*, etc., pour te *avertis*, etc.

Se, on dit : *il* s'*amuse*, *il* s'*ennuie*, *il* s'*instruit*, *il* s'*occupe*, pour se *amuse*, etc.

Que, on dit : qu'*avez-vous fait?* qu'*importe?* pour que *avez-vous fait?* etc.

De, on dit : *beaucoup* d'*apparence*, d'*orgueil*, pour de *apparence*, etc.

Ne, on dit : *je* n'*aime pas*, *je* n'*estime pas*, *il* n'*obéit pas*, pour ne *aime*, etc.

Ce, on dit : c'*est la vérité*, pour ce *est*, etc.

Le, on dit : l'*ami*, l'*enfant*, l'*instinct*, l'*oiseau*, l'*univers*, l'*honneur*, pour le *enfant*, etc.

Quelque, perd *e* devant *un*, *autre* : quelqu'*un*, quelqu'*autre*.

Entre, perd *e* devant *eux*, *elles*, *autres* : entr'*eux*, entr'*elles*, entr'*autres*.

Jusque, perd *e* devant *à*, *au*, *aux*, *ici* : *jusqu*'à *Paris*, *jusqu*'au *ciel*, *jusqu*'ici.

L'*a* ne se supprime que dans *la*, article ou pronom, l'*ame*, l'*histoire*, etc. : *comment se porte madame votre mère? je ne* l'*ai pas vue depuis long-temps*, etc., pour *la ame*, *la histoire*, *je ne* la *ai pas vue*, etc.

L'*i* ne se perd que dans la conjonction conditionnelle *si*, avant le pronom personnel masculin, tant au singulier qu'au pluriel : *s'il vient*, *s'ils viennent.*

Du Tréma.

Le *tréma* (¨). On appelle ainsi deux points placés sur les voyelles *i*, *u*, *e*, quand ces lettres doivent être prononcées séparément de la voyelle qui précède, comme dans *haïr*, *païen*, *aïeul*, *ambiguë*, *aiguë*, *ciguë*, pour empêcher qu'on ne prononce ces derniers mots comme *fatigue.* On ne doit pas confondre l'*ï* tréma avec l'*y* ; ainsi, c'est mal à propos que quelques auteurs écrivent *citoïen*, *moïen*, etc.

De la Cédille.

La *cédille* (ç). On appelle ainsi une petite figure qu'on met sous le *c* devant *a*, *o*, *u*, pour avertir qu'il doit avoir le son de *s*, comme dans *façon*, *leçon*, *façade*, *reçu.*

De la Parenthèse.

La *parenthèse.* On appelle ainsi deux crochets ( ), dans lesquels on renferme quelques mots détachés. Exemple : *celui qui refuse d'apprendre* (dit le Sage) *tombera dans le mal.*

Du Trait d'union.

Le *trait d'union* ou *tiret* (-) se met entre deux mots qu'on veut joindre.

On doit l'employer : 1°. après le verbe, quand celui-ci est suivi d'un pronom sujet, pour quelque raison que se fasse cette trans-

position : *irai-je? viendrez-vous? puissiez-vous!* etc.

2°. Après les premières et les secondes personnes de l'impératif, quand elles sont suivies des pronoms *moi*, *toi*, *nous*, *vous*, *le*, *la*, *lui*, *leur*, *y* et *en*; *donnez-moi*, *prêtez-lui*, *allez-y*, etc. Si elles en ont deux à leur suite, chaque pronom est précédé d'un tiret, *rendez-le-lui*, *donnez-nous-le*.

ARTICLE VI.

De la Ponctuation.

La *ponctuation* est l'art d'indiquer dans l'écriture, par des signes reçus, la proportion des pauses que l'on doit faire en parlant.

Les repos de la voix dans le discours, et les signes de la ponctuation dans l'écriture, doivent donc toujours se correspondre.

Les signes de la ponctuation sont la virgule (,), le point et la virgule (;), les deux points (:), et le point (.); auxquels on joint le point exclamatif (!), et le point interrogant (?).

De la Virgule.

La virgule marque la plus petite pause possible; elle se place entre les substantifs, les adjectifs, et les verbes qui se suivent.

EXEMPLES.

Le *cœur*, l'*esprit*, les *mœurs*, *tout* gagne à la culture.
(VOLTAIRE.)

Il faut régler ses *goûts*, ses *travaux*, ses *plaisirs*, etc.
(Le même.)

Dans un chemin *montant*, *sablonneux*, *mal-aisé*,
Et de tous les côtés au soleil *exposé*,
Six forts chevaux tiroient un coche.
(LA FONTAINE.

L'attelage *suoit*, *souffloit*, *étoit* rendu.
(Le même.)

La virgule sert encore à distinguer les différentes parties d'une phrase : *les anciennes mœurs*, *un certain usage de la pauvreté*, *rendoient à Rome les fortunes à peu près égales.*

On met entre deux virgules toute proposition incidente, purement explicative : *les passions*, qui sont les maladies de l'ame, *ne viennent que de notre révolte contre la raison.*

Mais la proposition incidente déterminative ne doit point être mise entre deux virgules, parce qu'elle ne peut être séparée de la proposition principale sans altérer le sens de celle-ci. Exemple : *la gloire* qui vient de la vertu *a un éclat immortel.*

On met la virgule après tout mot elliptique qui se trouve au commencement d'une phrase, soit qu'il représente une phrase entière, soit qu'il ne tienne lieu que d'une préposition avec son régime. *Encore trop heureux*, *si les coups les plus cruels de la fortune ont servi à m'instruire et à me rendre plus modéré.* (FÉNÉLON.)

Enfin, *pour mieux cacher cet horrible mystère*,
Il me donna sa sœur, *il m'appela son frère.*
(VOLTAIRE.)

Là, tous les champs voisins, peuplés de myrtes verts,
N'ont jamais ressenti l'outrage des hivers.
(Le même.)

On sépare par une virgule les mots en apostrophe ou en exclamation, s'ils sont au commencement de la phrase, et on les met entre deux virgules, s'ils se trouvent dans le corps de la phrase. Il en est de même des interjections.

Jeux cruels du hasard, en qui me montrez-vous
Une si fausse image et des rapports si doux?
(Voltaire.)

Venez, dignes amis, venez, vengeurs des crimes,
Au dieu de la patrie immoler ces victimes.
(Le même.)

Hé quoi, Mathan! d'un prêtre est-ce là le langage?
(Racine.)

Du point avec la Virgule.

Le point avec la virgule marque une pause un peu plus longue. Il se met entre deux phrases dont la seconde dépend de la première. Exemple : *l'auteur, pour bien écrire, doit être également attentif aux choses qu'il dit, et aux termes dont il se sert; afin qu'il y ait du vrai et du goût dans ses ouvrages.*

Des deux Points.

Les deux points marquent encore une pause plus longue. On s'en sert,

1°, Après une phrase finie, mais suivie d'une autre qui l'éclaircit, ou qui l'étend. Exemple : *il ne faut jamais se moquer des misérables : car qui peut s'assurer d'être toujours heureux?*

2°. Quand on passe à un discours direct qu'on rapporte. Exemple : *Calypso s'avance vers Télémaque ; et sans faire semblant de savoir qui il est : d'où vous vient, lui dit-elle, cette témérité d'aborder en mon île?... Télémaque lui répondit : ô vous, qui que vous soyez, mortelle ou déesse*, etc.

Du Point.

Le point marque la plus longue de toutes les pauses. On le met après un sens entièrement fini. Exemples : *la pudeur fut toujours la première des grâces.*

Outre ce point, on doit en distinguer deux autres qui sont d'un grand usage ; savoir, le point d'interrogation, et le point exclamatif.

Le point *interrogant* se met à la fin des phrases qui expriment une interrogation : *quoi de plus beau que la vertu?*

Le point *exclamatif* se met à la fin des phrases qui expriment la surprise, la terreur, la pitié, etc., ou après une interjection : *en effet, dès qu'elle parut : ah! mademoiselle, comment se porte monsieur mon frère?... Sa pensée n'osa aller plus loin.... Madame, il se porte bien de sa blessure.... Et mon fils!.... On ne lui répondit rien. Ah! mademoiselle, mon fils! mon cher enfant! répondez-moi, est-il mort sur le champ? n'a-t-il pas eu un seul moment? Ah! mon Dieu! quel sacrifice!* (Mad. de Sévigné.)

ARTICLE VII.

Des Parties du discours.

Qu'est-ce que faire *les parties du discours?*

On entend par *faire les parties du discours*, expliquer un discours mot à mot, en marquant sous quelle partie du discours chaque terme doit être rangé, quelle fonction il remplit dans la phrase, et en rendant compte de la manière dont il est écrit, d'après les règles de la grammaire.

Les élèves ne sauroient trop s'exercer à faire de vive voix et par écrit ces sortes de *décompositions* ou *analyses*. Elles contribuent beaucoup à faire faire des progrès rapides dans l'étude de toutes les langues (1).

EXEMPLE D'ANALYSE GRAMMATICALE.

Quelque limitées que soient nos lumières sur les sciences, je crois qu'on ne sauroit nous disputer de les avoir poussées au-delà des bornes anciennes. Héritiers des siècles qui nous précèdent, nous devons être plus riches des biens de l'esprit.

(VAUVENARGUES.)

Quelque	Adjectif employé dans le sens de *à quelque point que*; invariable, parce qu'il devient *adverbe*, par sa position avant un adjectif.
limitées.	Adj. f. pl. qui qualifie *lumières*; au *positif*, parce qu'il est pris dans sa signification simple; *fém.* formé par *e*; plur., par *s*.

---

(1) J'ai donné en 1812 un Traité de l'*Analyse grammaticale*, contenant 42 exercices, et l'analyse de toutes les phrases les plus difficiles à expliquer.

(*Paris*, *chez Le Prieur et Belin.*)

que soient	Sorte de conjonction liée à *quelque*. V. *Être*, subst. ou par excellence, qui sert à affirmer la convenance qui se trouve entre le sujet *lumières* et l'attribut *limitées*; 3e. pers. pl. à cause du sujet *nos lumières*; au mode *subjonctif*, gouverné par *quelque... que*, qui marque restriction, et au présent, par concordance avec le verbe *je crois*, dans la proposition principale.
nos	Adj. possessif, pl. des deux genres, qui qualifie *lumières* par une idée de possession, et avec rapport à la 1re. pers. plur., parce qu'en faisant la question, *les lumières de qui?* on aura pour réponse : *les lumières de nous.*
lumières	S. c. f. pl. qui nomme une chose et convient à plusieurs; plur. formé par *s*; *sujet* du verbe *soient*, parce que c'est l'objet dont on affirme la qualité représentée par l'attribut *limitées.*
sur	Prépos. qui marque un rapport entre *lumières* et *sciences.*
les	Art. simple, pl. des deux genres, qui détermine *sciences.*
sciences,	S. c. f. pl. qui nomme une chose et convient à plusieurs; plur. par *s*; régime de la prép. *sur*, parce qu'il en dépend.
je	Pron. pers. 1re. pers. sing., qui désigne la personne qui parle; sujet du verbe *crois*, parce qu'il fait l'action exprimée par ce verbe.
crois	V. *croire*, actif, parce qu'il exprime une action qui tombe sur un objet étranger au sujet, et qu'on peut mettre après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*; 4e. conjug. à cause de l'infinitif en *re*; 1re pers. sing., à cause du sujet *je*; au prés. ind., parce qu'on affirme positivement une chose présente; temps simple, parce qu'il n'emploie pas d'auxiliaire; temps primitif, parce qu'il sert à former d'autres temps, et qu'il n'est lui-même formé d'aucun autre.
que	Conjonct. déterminative qui sert à particulariser le sens du premier verbe.
on	(Formé par corruption du mot *homme*.) Pron. indéf., qui désigne une 3e. pers. indéter-

	minée, sujet du verbe *sauroit*, parce qu'il est le principe de l'action de ce verbe.
ne	Adverbe de négation, qui modifie le v. *sauroit*.
sauroit	V. *savoir*, actif, parce qu'il exprime une action dont l'impression peut être reçue par un objet étranger, et qu'on peut mettre après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*; 3e. conj., à cause de l'inf. en *oir*; 3e. pers. sing., à cause du sujet *on*; au conditionnel présent, qui exprime une chose présente, mais subordonnée à une condition; temps simple, parce qu'il est sans auxiliaire; temps dérivé du futur simple, en changeant *rai* en *rois*.
nous	Pour *à nous*, pron. pers. 1re. pers. pl., qui désigne les personnes qui parlent; régime indirect du verbe *disputer*, parce que c'est à ce pronom qu'aboutit ou se termine l'action de ce verbe, à l'aide de la prép. sous-entendue *à*.
disputer	V. actif, parce qu'il marque une action qui tombe sur un objet étranger au sujet, et qu'on peut le faire suivre de *quelqu'un* ou de *quelque chose*; au présent de l'infinitif, parce qu'il exprime une action générale dans un temps relatif au verbe qui précède, et qu'il dépend d'un autre verbe; temps simple, parce que, etc.; temps primitif, etc.
de	Prépos. qui marque un rapport de spécification entre les deux verbes.
les	Pour *elles*, pron. rel. qui rappelle l'idée de *lumières*; rég. dir. du verbe suivant, parce que c'est l'objet immédiat de l'action de ce verbe.
avoir poussées	V. *pousser*, actif, parce qu'il marque une action, etc.; au prét. de l'inf., parce qu'il exprime une action en général dans un temps passé, et qu'il dépend d'une préposition; temps composé du participe passé et du prés. de l'inf. de l'auxiliaire *avoir*. — Le participe passé *poussées* est au fém. plur., parce qu'il s'accorde avec *les*, pour *elles*, régime direct, placé avant lui; 3e. règle.
au-delà	Prép. qui marque le lieu.
des	Pour *de les*, art. comp. pl. des deux genres qui détermine *bornes*.

6

bornes S. c. f. pl. qui nomme une chose et convient à plusieurs, rég. de la préposition *de* dans *des ;* plur. par *s.*

anciennes. Adj. f. pl. qui qualifie *bornes ;* au positif, parce qu'il est pris dans sa signification simple, fém. formé en doublant la consonne finale et ajoutant un *e* muet ; plur. par *s.*

Héritiers Adj. m. pl. qui qualifie *nous ;* plur. par *s.*

des Pour *de les*, art. comp. pl. des deux genres, qui détermine *siècles.*

siècles S. c. m. pl. qui nomme une chose et convient à plusieurs ; plur. formé par *s ;* rég. de la prép. *de* dans *des.*

qui Pron. rel. pl. qui rappelle l'idée du nom *siècles ;* déterminatif, parce qu'il sert à déterminer positivement le sens du nom *siècles ;* sujet du verbe suivant *précèdent*, parce que c'est le principe de l'action de ce verbe.

nous Pron. pers. 1re. pers. pl. qui désigne les pers. qui parlent ; rég. dir. de *précèdent*, parce que c'est l'objet immédiat de l'action de ce verbe.

précèdent, V. *précéder*, actif, parce qu'il marque une action, etc. ; 1re. conj. parce qu'il a l'inf. terminé en *er ;* 3e. pers. plur., à cause du sujet *qui ;* au prés. ind. parce qu'il désigne positivement une chose présente ; temps simple, parce qu'il est sans auxiliaire ; temps dérivé du participe présent, en changeant *ant* en *ent.*

nous Pron. pers. 1re. pers. plur. qui désigne les personnes qui parlent, sujet du verbe *devons.*

devons V. *devoir*, actif, parce qu'il marque une action, etc. ; 3e. conj. à cause de l'inf. en *oir ;* 1re. pers. plur. à cause du sujet *nous ;* au prés. ind., parce qu'on affirme positivement une chose présente ; temps simple, parce qu'il n'emploie pas d'auxiliaire ; dérivé du participe présent, en changeant *ant* en *ons.*

être V. subst. qui affirme la convenance de l'attribut *riches* avec le sujet *nous ;* au prés. inf. parce qu'il désigne une chose en général, et qu'il dépend d'un autre verbe.

plus riches Adj. m. plur. qui qualifie *nous ;* au comparatif de supériorité, parce qu'il marque une

	supériorité de qualité; plur. formé par *s*.
des	Pour *de les*, art. comp. plur. qui détermine le nom *biens*.
biens	S. c. m. pl. qui nomme une chose et convient à plusieurs; plur. formé par *s*, rég. de la prép. *de* dans *des*.
de	Prép. qui marque un rapport de propriété entre *biens* et *esprit*.
l'	Pour *le*, art. s. m. s. qui dét. *esprit*.
esprit.	S. c. m. s. qui nomme une chose et convient à plusieurs; régime de la préposition *de*, parce qu'il en dépend.

L'analyse *logique* n'est pas moins utile que l'analyse *grammaticale* : l'analyse *logique* est l'examen de la *proposition* dans son ensemble; elle considère moins les mots que les idées.

Pour faire avec succès l'analyse *logique*, les élèves doivent étudier à fond le traité de la *proposition*, suivi de trente-six exercices d'*analyse logique*, ouvrage que j'ai publié en 1813.

EXEMPLE D'ANALYSE LOGIQUE.

Le fleuve Bétis coule dans un pays fertile, et sous un ciel doux qui est toujours serein. Le pays a pris le nom du fleuve qui se jette dans le grand Océan, assez près des colonnes d'Hercule et de cet endroit où la mer furieuse, rompant ses digues, sépara autrefois la terre de Tarsis d'avec la grande Afrique. Ce pays semble avoir conservé les délices de l'âge d'or. Les hivers y sont tièdes, et les rigoureux aquilons n'y soufflent jamais. L'ardeur de l'été y est toujours tempérée par des zéphyrs rafraîchissants qui viennent adoucir l'air vers le milieu du jour. Ainsi toute l'année n'est qu'un heureux hymen du printemps et de l'automne, qui semblent se donner la main. La terre dans les vallons et dans les campagnes unies y porte chaque année une double moisson. Les chemins y sont bordés de lauriers, de grenadiers, de jasmins, et d'autres arbres toujours verts et toujours fleuris. Les montagnes sont couvertes de troupeaux qui fournissent des laines fines recherchées de toutes les nations connues. Il y a plusieurs mines d'or et d'argent dans ce beau pays, etc.

(Télémaque.)

Le fleuve Bétis coule dans un pays fertile, et sous un ciel doux qui est toujours serein.

Cette phrase renferme 2 prop., 1 principale abs. et 1 incid. dét.

Le fleuve Bétis coule dans un pays fertile, et sous un ciel doux. Cette prop. est princ. abs. Le sujet est *fleuve ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; compl., parce qu'il a pour dét. *Bétis.* L'attr. est *coulant ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet*;* compl., parce qu'il a pour compl. terme *dans un pays fertile, et sous un ciel doux.*

Qui est toujours serein ; cette prop. est incid. dét. Le sujet est *qui*, pour *ciel ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée ; incomp., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *serein ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet ; compl., parce qu'il a pour compl. circons. *toujours.*

Le pays a pris le nom du fleuve, qui se jette dans le grand Océan, assez près des colonnes d'Hercule et de cet endroit où la mer furieuse, rompant ses digues, sépara autrefois la terre de Tarsis d'avec la grande Afrique.

Cette phrase renferme 3 prop., 1 princ. abs., 1 incid. expl. et 1 incid. dét.

Le pays a pris le nom du fleuve ; cette prop. est princ. abs. Le sujet est *pays ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée ; incompl., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *prenant ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour compl. direct *le nom de fleuve.*

Qui se jette dans le grand Océan, assez près des colonnes d'Hercule et de cet endroit ; cette prop. est incid. expl. Le sujet est *qui*, pour *fleuve ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée ; incompl., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *se jetant ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet ; compl., parce qu'il a pour compl. term. *dans le grand Océan, assez près des colonnes d'Hercule et de cet endroit.*

Où la mer furieuse, rompant ses digues, sépara autrefois la terre de Tarsis d'avec la grande Afrique ; cette proposition, est incid. déterminat. Le sujet est *mer ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée ; compl., parce qu'il a pour mod. l'adj. *furieuse* qui le qual., et *rompant ses digues.* L'att. est *séparant ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet ; compl., parce qu'il a pour comp. obj. *la terre de Tarsis ;* pour compl. term. *d'avec la grande Afrique*, et pour compl. circonst. l'adv. de lieu *où*, et l'adv. de temps *autrefois.*

Ce pays semble avoir conservé les délices de l'âge d'or ; cette phrase ne renf. qu'une seule prop., qui est princ. abs. Le sujet est *pays ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; compl., parce qu'il a pour mod. l'adj. dem. *ce*, qui le dét. L'att. est *semblant conserver ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet ; compl., parce qu'il a pour compl. obj. *les délices de l'âge d'or.*

Les hivers y sont tièdes, et les rigoureux aquilons n'y soufflent jamais.

Cette phrase renf. 2 prop., 1 princ. abs. 1 princ. relat.

Les hivers y sont tièdes; cette proposition est princ. abs. Le sujet est *hivers*; simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; incompl., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *tièdes*; simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; complexe, parce qu'il a pour compl. circonst. l'adv. de lieu *y*.

Et les rigoureux aquilons n'y soufflent jamais; cette prop. est princ. rel. Le sujet est *aquilons*; simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; compl., parce qu'il a pour mod. l'adj. *rigoureux* qui le qual. L'att. est *soufflant;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; complexe, parce qu'il a pour compl. circonst. l'adv. de lieu *y*, et l'adv. de temps *jamais.*

L'ardeur de l'été y est toujours tempérée par des zéphyrs rafraîchissants qui viennent adoucir l'air vers le milieu du jour.

Cette phrase renf. 2 prop., 2 princ. abs., et 1 incid. dét.

L'ardeur de l'été y est toujours tempérée par des zéphyrs rafraîchissants; cette prop. est princ. abs. Le sujet est *ardeur;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; compl., parce qu'il a pour dét. *de l'été.* L'att. est *tempérée;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour compl. circons. l'adv. de lieu *y*, et l'adv. de temps *toujours*; et pour compl. term. *par des zéphyrs rafraîchissants.*

Qui viennent adoucir l'air vers le milieu du jour; cette prop. est incid. dét. Le sujet est *qui*, pour *zéphyrs*; simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; incompl., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *venant adoucir;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour compl. obj. *l'air*, et pour compl. term. marquant le temps, *vers le milieu du jour.*

Ainsi toute l'année n'est qu'un heureux hymen du printemps et de l'automne, qui semblent se donner la main.

Cette phrase renf. 2 prop., 1 princ. abs. et 1 incid. exp.

Ainsi toute l'année n'est qu'un heureux hymen du printemps et de l'automne; cette prop. est princ. abs. Le sujet est *année*; simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; compl., parce que l'adj. coll. *toute* le mod. L'att. est *hymen*; simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet compl., parce qu'il a pour compl. term. *du printemps et de l'automne*, et pour mod. l'adj. *heureux.*

Qui semblent se donner la main; cette prop. est incid. expl. Le sujet est *qui*, pour *printemps* et *automne*; simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; incomp. parce qu'il n'a pas de mod.

L'att. est *semblant donner ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour comp. direct *la main*, et pour comp. ind. *se* pour *à eux*.

La terre dans les vallons et dans les campagnes unies y porte chaque année une double moisson.

Cette phrase ne renf. qu'une prop., qui est princ. abs. Le sujet est *terre*; simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; compl., parce qu'il a pour dét. *dans les vallons et dans les campagnes unies.* L'att. est *portant;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour comp. direct *une double moisson*, pour comp. term. marquant le temps, *chaque année*, et pour comp. circ. l'adverbe de lieu *y*.

Les chemins y sont bordés de lauriers, de grenadiers, de jasmins, et d'autres arbres toujours verts et toujours fleuris.

Cette phrase ne renf. qu'une seule prop. qui est princ. abs. Le sujet est *chemins;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; incompl., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *bordés;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl. parce qu'il a pour comp. term. *de lauriers*, *de grenadiers*, *de jasmins*, *et d'autres arbres toujours verts et toujours fleuris*, et pour comp. circ. l'adv. de lieu *y* et l'adv. de temps *toujours.*

Les montagnes sont couvertes de troupeaux qui fournissent des laines fines recherchées de toutes les nations connues.

Cette phrase renf. 2 prop., 1 princ. abs. et 1 incid. dét.

Les montagnes sont couvertes de troupeaux; cette prop. est princ. abs. Le sujet est *montagnes*; simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; incomplexe, parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *couvertes;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour comp. terme *de troupeaux.*

Qui fournissent des laines fines recherchées de toutes les nations connues; cette prop. est incid. dét. Le sujet est *qui*, pour *troupeaux ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; incompl., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *fournissant;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour comp. obj. *des laines fines recherchées de toutes les nations connues.*

Il y a plusieurs mines d'or et d'argent dans ce beau pays; cette phrase ne renferme qu'une prop., elle est princ. abs. Nous la ramenons à celle-ci : plusieurs mines d'or et d'argent sont existant dans ce beau pays. Le sujet est *mines*; simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; compl., parce qu'il a pour mod. l'ad. *plusieurs*; et pour dét. *d'or* et *d'argent.* L'att. est *existant;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour comp. term. *dans ce eau pays.*

DE LA VERSIFICATION FRANÇOISE.

La *versification* est l'art de faire des vers.

Les *vers* sont des paroles mesurées et cadencées, selon certaines règles fixes et déterminées.

Les règles de la versification françoise regardent : 1°. le nombre des syllabes qui doivent entrer dans les vers; 2°. la césure ou l'hémistiche qui doit y marquer un repos; 3°. la rime qui les termine; 4°. les mots qui ne peuvent entrer, soit dans les vers de telle ou telle mesure, soit dans aucune espèce de vers; 5°. les licences que les poëtes peuvent se permettre; 6°. les diverses manières dont les vers doivent être arrangés entr'eux, dans les différentes espèces de poëmes, ou de pièces de vers.

ARTICLE PREMIER.

Du nombre des Syllabes.

C'est le nombre des syllabes, qui distingue les différentes espèces de vers françois. Il y a des vers de douze, de dix, de huit, de sept, de six, de cinq, de quatre, de trois, de deux syllabes, et même d'une seule syllabe.

Vers de douze syllabes.

Ce-lui qui met un frein à la fu-reur des flots,
Sait aus-si des mé-chants ar-rê-ter les com-plots.

Racine.

Ces vers s'appellent *alexandrins*, parce qu'ils furent, dit-on, employés pour la première fois par un poëte nommé *Alexandre ; héroïques*, parce qu'ils sont principalement en usage dans les ouvrages *héroïques*, les tragédies, les poëmes épiques, etc., ou bien on les nomme simplement *grands vers*.

Vers de dix syllabes.

Nais-sez, mes vers, sous-la-gez mes dou-leurs,
Et sans ef-fort, cou-lez a-vec mes pleurs.
PARNY.

Vers de huit syllabes.

Sous un ciel tou-jours ri-gou-reux,
Au sein des flots im-pé-tu-eux.
GRESSET.

Vers de sept syllabes.

Pas un seul pe-tit mor-ceau
De mou-che ou de ver-mis-seau.
LA FONTAINE.

Vers de six syllabes.

Il a-voit du comp-tant,
Et partaut
De quoi choisir; toutes vouloient lui plaire.
(Le même.)

Vers de cinq syllabes.

Dans ces prés fleuris
Qu'ar-ro-se la Seine,
Cher-chez qui vous mène,
Mes chè-res bre-bis.
Madame DESHOULIÈRES.

Vers de quatre syllabes.

Rien n'est si beau
Que mon ha-meau.
BERNARD.

Vers de trois syllabes.

Des Gau-lois,
Des bour-geois
D'au-tre-fois.

COLLÉ.

Vers de deux syllabes.

Mais qu'en sort-il souvent ?
Du vent.

LA FONTAINE.

L'homme au trésor arrive, et trouve son argent
Ab-sent.

(Le même.)

Vers d'une syllabe.

Mettez-vous bien cela
Là,
Jeunes fillettes ;
Songez que tout amant
Ment
Dans ses fleurettes.
Et l'on voit des commis
Mis
Comme des princes,
Qui jadis sout venus
Nus
De leurs provinces.

PANARD.

ARTICLE II.

De la Césure et de l'Hémistiche.

Le mot *césure* vient du *latin*, et veut dire l'endroit où le vers est en quelque sorte coupé, où il y a un repos.

Hémistiche vient du *grec*, et signifie demi-vers.

Dans les vers *Alexandrins* ou *grands vers*, le repos doit être à la fin du premier hémis-

tiche. Boileau en a donné en même temps le précepte et l'exemple dans ces deux vers :

Que toujours dans vos vers — le sens coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, — en marque le repos.

Dans les vers de dix syllabes, la *césure* est après la quatrième, et partage le vers en deux hémistiches inégaux, l'un de quatre syllabes, l'autre de six.

Je vous l'ai dit, — l'Amour a deux carquois.
VOLTAIRE.

ARTICLE III.

De la Rime.

La *rime* est l'uniformité de son dans la terminaison de deux mots. Tous les vers françois sont rimés.

Les rimes sont *masculines* ou *féminines*.

Les rimes *masculines* sont celles qui ne sont point terminées par un *e* muet.

Jadis l'homme vivoit au travail occupé,
Et ne trompant jamais, n'étoit jamais trompé.

Son ton simple et naïf, n'a rien de fastueux,
Et n'aime point l'orgueil d'un vers présomptueux.

Il peut dans son jardin tout peuplé d'arbres verts,
Recéler le printemps au milieu des hivers.
BOILEAU.

Les mots terminés par *oient*, à l'imparfait et au conditionnel des verbes, n'ayant le son que d'un *è* ouvert, forment une rime masculine.

Du temps que les bêtes *parloient*,
Les lions entr'autres *vouloient*
Etre admis dans notre alliance.
LA FONTAINE.

Les rimes *féminines* sont celles qui se terminent par un *e* muet, soit seul, soit suivi d'une *s*, ou de *nt*.

> Il fallut s'arrêter, et la rame inutile
> Fatigua vainement une mer immobile.
>
> Orgueilleuse rivale, on t'aime et tu murmur*es*;
> Souffrirai-je à la fois ta gloire et tes injur*es*?
>
> Les forêts de nos cris moins souvent retentiss*ent*;
> Chargés d'un feu secret, vos yeux s'apposantiss*ent*.
>
> RACINE.

Dans les vers dont la rime est féminine et que pour cette raison on appelle vers *féminins*, l'*e* muet de la fin sonne si foiblement, qu'on l'entend à peine; et cette dernière syllabe est comptée pour rien dans la mesure des vers.

Les rimes, soit masculines, soit féminines, sont ou *riches*, ou seulement *suffisantes*. La rime *riche* est formée de deux mots, dont les derniers sons sont parfaitement semblables, et même autant qu'on le peut, représentés par les mêmes lettres, comme dans ces vers :

> Mais dès qu'on veut tenter cette vaste *carrière*,
> *Pégase* s'effarouche et recule en *arrière*....
> Et leurs cœurs s'allumant d'un reste de *chaleur*,
> La honte fait en eux l'effet de la *valeur*.
>
> BOILEAU.

La rime *suffisante* est celle qui n'a pas une ressemblance aussi rigoureuse de sons et d'orthographe; mais qui suffit cependant pour produire à l'oreille une véritable consonnance entre la fin de deux vers :

> Toi qui, né philosophe au milieu des *grandeurs*,
> As secoué le joug des modernes *erreurs*.....

Démêle autant qu'il peut les principes des *choses*,
Connoît les nœuds secrets des effets et des *causes*.

CHAULIEU.

Le plus ou le moins d'exactitude de la rime dépend d'un assez grand nombre de nuances que l'usage seul apprend à observer, lorsqu'on a l'oreille sensible, et que toutes les règles du monde font mal sentir à ceux qui ne l'ont pas. Trop de scrupule sur cette exactitude peut dégénérer en affectation ; mais l'excès contraire est l'effet d'une négligence qui ôte à l'oreille une partie du plaisir que doit lui causer le son des vers.

Le soin principal du poëte doit être de faire en sorte que la justesse du sens ne souffre jamais de la bonté des rimes.

Quelque sujet qu'on traite, ou plaisant ou sublime,
Que toujours la raison s'accorde avec la rime :
L'un l'autre vainement ils semblent se haïr,
La rime est une esclave, et ne doit qu'obéir.
Lorsqu'à la bien chercher d'abord on s'évertue,
L'esprit à la trouver aisément s'habitue ;
Au joug de la raison sans peine elle fléchit,
Et loin de la gêner la sert et l'enrichit.
Mais lorsqu'on la néglige, elle devient rebelle,
Et pour la rattrapper le sens court après elle.

BOILEAU.

Un même mot, pris dans le même sens; ne peut se placer pour la rime à la fin de deux vers; on n'y doit pas même mettre deux composés du même mot; ainsi *amis* et *ennemis*, ne riment pas bien, non plus que *prudence* et *imprudence*, *bienveillance* et *malveillance*, etc.

Mais quelquefois, le même mot a deux

sens différents; on peut alors l'employer à la rime, sur-tout dans le style comique et familier.

. . . . J'y brûlerai mes *livres.*
Quatre bottes de foin, cinq à six mille *livres!*
RACINE.

Les deux hémistiches d'un vers ne doivent pas rimer ensemble, ni même avoir une convenance de son : ainsi, Boileau a manqué à son exactitude ordinaire, lorsqu'il a dit :

Aux Saumaises *futurs* préparer des *tortures.*

Il ne faut pas non plus que le dernier hémistiche d'un vers rime avec le premier du vers, soit précédent, soit suivant, ni que les deux premiers hémistiches de deux vers qui se suivent, riment l'un avec l'autre.

ARTICLE IV.

Des termes que le vers exclut.

Il ne s'agit pas seulement ici des mots prosaïques, durs ou bas, que le goût doit écarter, ni des conjonctions, des adverbes, ou des pronoms, que le style oratoire peut admettre, mais qui sont incompatibles avec le style poétique, tels que : *c'est pourquoi*, *parce que*, *pourvu que* (1), *de manière* ou *de façon que*, *d'ailleurs*, *en effet*, *quelquefois*, *quelconque*, etc. Il s'agit sur-tout des sons ou des

(1) Racine a dit :
Pourvu que de ma mort respectant les approches, etc.
PHÈDRE, act. I.

syllabes qui ne peuvent pas entrer dans un vers.

Un mot terminé par une voyelle autre que l'*e* muet, ne peut être suivi d'un mot qui commence par une voyelle; Boileau le défend dans ces deux vers :

> Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
> Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Cette rencontre de deux voyelles qui se heurtent, est ce qu'on nomme *hiatus*. Cette loi n'existoit point pour nos anciens poëtes; aussi trouve-t-on beaucoup d'*hiatus* dans leurs vers :

> Un doux *nenni* avec un doux sourire....
> A mon plaisir vous faites *feu* et flamme....
> *Là* où savez sans vous ne puis venir....
>
> MAROT.

L'*e* muet, à la fin d'un mot, et précédé d'une voyelle, comme dans *aimée*, *finie*, *joie*, *rue*, *roue*, etc., ne peut entrer dans aucun vers, à moins d'une élision; ainsi on ne pourroit pas dire :

> J'avoue mes défauts, je cache mes vertus;

mais on diroit bien :

> J'avoue à mes amis mes plus secrets défauts;

ainsi du reste.

ARTICLE V.

Des licences permises dans les vers.

Ces licences consistent dans certains tours de phrases, ou certaines altérations de mots, que les vers permettent et qui sont défendus en prose.

Les langues anciennes étoient très-riches en licences de cette espèce, qui faisoient de leur poésie un langage à part, et entièrement différent de la prose. La plupart des langues modernes en ont aussi beaucoup, quoiqu'elles en aient moins que la langue grecque et la langue latine. Elles sont en petit nombre dans la nôtre, qui est aussi peut-être la moins poétique de toutes les langues.

Les seules licences qui nous soient permises, sont certaines transpositions de mots, l'emploi de certains termes dont la prose ne se sert pas, le retranchement de quelques lettres dans un petit nombre de mots.

Les transpositions de mots sont ce qu'on nomme autrement *inversions*. Elles consistent à placer quelques-uns des mots de la phrase autrement qu'on ne le feroit en suivant le sens direct et grammatical.

. . . . Pourquoi, sans *Hyppolite*,
Des héros de la Grèce assembla-t-il l'élite?
Toi-même en ton esprit rappelle le passé. . . .
D'un incurable amour remèdes impuissants! . . .

RACINE.

Dieu fit dans ce désert descendre la sagesse.

VOLTAIRE.

Les mots propres à la poésie, et qui paroîtroient déplacés dans la prose, sont ceux qui ont une noblesse, une certaine emphase, qui les élève au-dessus du langage ordinaire; tels sont *antique* pour *ancien*, *coursier* pour *cheval*, le *flanc* pour le *côté*, le *glaive* pour

l'épée ; les *humains*, les *mortels*, pour les *hommes* ; *hymen* ou *hyménée* pour *mariage*, etc.

Les lettres que l'on peut retrancher dans quelques mots, sont l'*s* finale de la première personne des verbes je *crois*, je *vois*, je *dis*, j'*avertis*, etc., et l'*e* d'*encore*, que les poëtes écrivent *encor*, lorsque cela leur est plus commode.

C'est à peu près à cela que se réduisent toutes nos licences ; aussi les étrangers ont-ils beaucoup de peine à saisir des différences entre nos vers et notre prose, tandis que nous apercevons facilement dans *Milton* ou dans *le Tasse*, des tours, des licences, des hardiesses que la prose *angloise* et la prose *italienne* n'admettroient point.

ARTICLE VI.

De l'arrangement des vers entr'eux.

Dans cet arrangement, on a égard, soit au nombre des syllabes de chaque vers, soit à la manière dont sont disposées les rimes.

La plupart des grandes pièces de vers, le poëme épique, le poëme dramatique, l'églogue, l'élégie, la satire, l'épître, sont ordinairement écrites en vers de douze syllabes. Il y a pourtant à cela des exceptions ; mais du moins dans chacun de ces genres de poésie, les vers sont le plus souvent de la même

mesure, ou du même nombre de syllabes, depuis le commencement jusqu'à la fin. Dans la poésie lyrique, le nombre des syllabes varie, et est sujet à des règles particulières. Dans la poésie légère et libre, on suit pour le nombre des syllabes, l'arrangement que l'on veut.

Le mélange et la disposition des rimes ont pour base la différence des rimes *masculines* et *féminines*.

I. Il est défendu de mettre de suite deux vers masculins ou deux vers féminins qui ne riment pas ensemble. Les anciens poëtes se permettoient ce mélange qui choqueroit aujourd'hui l'oreille. Il n'est plus permis de dire comme Marot :

Amour trouva celle qui m'est amère,
Et j'y étois, j'en sais bien mieux le conte.

Ni :

J'ai en amour trouvé cinq points exprès,
Premièrement, il y a le regard, etc.

II. Lorsqu'après deux vers masculins, il y a deux vers féminins, après lesquels reviennent deux autres vers masculins, et ainsi de suite, ces vers sont *à rimes plates* : telles sont les rimes de presque toutes les pièces en *grands vers*.

Attaché près de moi par un zèle sincère,
Tu me contois alors l'histoire de mon père ;
Tu sais combien mon ame, attentive à ta voix,
S'échauffoit au récit de ses nobles exploits ;
Quand tu me dépeignois ce héros intrépide
Consolant les mortels de l'absence d'Alcide ;

Les monstres étouffés et les brigands punis,
Procruste, Cercyon, et Sciron, et Scinis,
Et les os dispersés du géant d'Épidaure,
Et la Crète fumant du sang du Minotaure, etc.
RACINE.

Il faut éviter, dans les vers *à rimes plates*, de mettre, après deux vers masculins, deux féminins qui riment avec ceux qui précèdent ces deux vers masculins, ou *vice versâ*. On trouve cette double faute dans ces huit vers de la Henriade :

Soudain *Potier* se lève et demande *audience* ;
Chacun à son aspect garde un profond *silence*.
Dans ce temps malheureux, par le crime *infecté*
Potier fut toujours juste et pourtant *respecté*.
Souvent on l'avoit vu par sa mâle *éloquence*
De leurs emportements réprimer la *licence* ;
Et conservant sur eux sa vieille *autorité*,
Leur montrer la justice avec *impunité*.

Il ne faut pas non plus que des vers masculins et féminins qui se suivent, aient des rimes consonnantes l'une avec l'autre, comme ceux-ci :

Tels des antres du Nord, échappés sur la *terre*,
Précédés par les vents et suivis du *tonnerre*,
D'un tourbillon de poudre obscurcissant les *airs*,
Les orages fougueux parcourent l'*univers*.

Lorsqu'un vers masculin est suivi de deux féminins, après lesquels vient un autre vers masculin qui rime avec le premier, ou lorsqu'après un vers féminin, deux vers masculins sont suivis d'un vers terminé par la première rime féminine, ou bien enfin lorsque les rimes masculines et féminines se croisent

et se mêlent librement, les vers sont à *rimes croisées* ou *mêlées*.

Les vers *lyriques* sont disposés en *stances* où les rimes sont *croisées*. Les petites pièces de vers, les poésies *légères*, et celles qu'on nomme *fugitives*, sont ordinairement à *rimes mêlées*. Il y a même des pièces en grands vers, des discours, des épîtres, qui riment de cette manière ; une seule tragédie de Voltaire est en *rimes mêlées*, c'est *Tancrède*, qui commence par ces vers :

Généreux chevaliers, l'honneur de la Sicile,
Qui daignez par égard, au déclin de mes ans,
Vous assembler chez moi pour punir nos tyrans,
Et fonder un état triomphant et tranquille ;
Syracuse en nos murs a gémi trop long-temps
Des efforts avortés d'un courage inutile, etc.

Les *rimes croisées* régulièrement sont surtout employées dans les *stances*, dans l'*ode*, le *sonnet* et le *rondeau*. Dans ces petits poëmes, l'ordonnance des vers est sujette à des règles fixes et particulières.

I. La *stance* est composée d'un certain nombre de vers, qui ne sont pas ordinairement moins de quatre, ni plus de dix. Les vers peuvent y être, ou tous grands, ou tous petits, ou mêlés les uns avec les autres.

Les stances sont *régulières* ou *irrégulières*, régulières, lorsqu'elles ont un même nombre de vers, un mélange égal de rimes croisées, et lorsque les grands vers et les petits y sont

distribués également; irrégulières, quand cette symétrie n'y existe pas.

Pour que les stances françoises soient parfaites, on exige, 1°. que le sens finisse avec le dernier vers de chacune; 2°. que le dernier vers d'une stance ne rime pas avec le premier de la suivante; 3°. que les mêmes rimes ne reparoissent pas dans deux stances consécutives.

Une stance peut former seule un petit poëme. Alors elle prend, selon le nombre de vers dont elle est composée, le nom de *quatrain*, de *sixain*, d'*octave*, ou de *dizain*. Il y a aussi des stances de nombre impair, de cinq, de sept et de neuf vers.

Un morceau composé de plusieurs stances, conserve le nom de *stances*, lorsqu'il roule sur un sujet simple, que l'expression en est douce, naturelle, et que les mouvements n'ont ni désordre ni impétuosité; telles sont ces *stances* de Chaulieu, sur la retraite :

La foule de Paris à présent m'importune;
Les ans m'ont détrompé des manéges de cour :
Je vois bien que j'y suis dupe de la fortune,
Autant que je l'étois autrefois de l'amour.
Je rends grâces au ciel, que l'esprit de retraite
Me presse chaque jour d'aller bientôt chercher
Celle que mes aïeux plus sages s'étoient faite,
D'où mes folles erreurs avoient su m'arracher.
C'est là que, jouissant de mon indépendance,
Je serai mon héros, mon souverain, mon roi;
Et de ce que je vaux la flatteuse ignorance
Ne me laissera voir rien au-dessus de moi, etc.

II. Quand le sujet a plus de grandeur, le

style plus d'élévation et de force, les images plus de vivacité, et qu'un certain désordre qui naît de l'enthousiasme, règne dans toute la pièce, elle prend le nom d'*ode*, et les stances, celui de *strophes*. Il est inutile de détailler ici toutes les formes que les stances et les strophes peuvent avoir, la différente mesure des vers, les divers entrelacements des rimes; on s'en instruira suffisamment en lisant les poésies de *Malherbe*, de *Rousseau*, etc.; ils ont donné des modèles de strophes, que l'on a fidellement suivis jusqu'aujourd'hui; mais il seroit encore possible de trouver de nouvelles combinaisons de mesures et de rimes, et l'on ne peut, à cet égard, suivre de meilleurs guides que la délicatesse de l'oreille, et le sentiment juste de l'harmonie des vers.

Restent le sonnet et le rondeau, dans lesquels les rimes doivent être *croisées* régulièrement, mais qui ne sont plus guère d'usage ni l'un ni l'autre. Le sonnet a toujours paru, en françois, d'une difficulté extrême. Nos premiers poëtes en ont fait un grand nombre, parmi lesquels il en est peu de supportables. Boileau en a ainsi donné les règles, fait sentir les difficultés, et peut-être un peu trop exalté le mérite. Il feint qu'Apollon,

Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois,
Inventa du sonnet les rigoureuses lois;
Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille
La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille;

Et qu'ensuite six vers, artistement rangés,
Fussent en deux tercets par le sens partagés.
Sur-tout de ce poëme il bannit la licence,
Lui-même en mesura le nombre et la cadence;
Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remontrer.
Du reste, il l'enrichit d'une beauté suprême:
Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme.
Mais en vain mille auteurs y pensent arriver,
Et cet heureux phénix est encore à trouver.

III. Le *sonnet* est donc composé de quatorze vers d'une mesure égale, et ordinairement de douze syllabes. Ces vers sont partagés en deux quatrains, suivis de deux tercets, ou stances de trois vers.

Les rimes masculines et féminines sont semblables dans les deux quatrains, et entremêlées dans l'un de la même manière que dans l'autre.

Les deux premiers vers de chaque tercet riment ensemble; la rime en est différente dans les deux tercets. Le troisième vers de l'un rime avec le second de l'autre; cela est ainsi en françois. Les Italiens, qui ont fait une si grande quantité de sonnets, et qui en font de si beaux, veulent, pour l'extrême régularité, que les tercets, comme les quatrains, n'aient que deux rimes. Mais ils ne s'astreignent pas toujours à cette règle, et une grande partie des sonnets, même de *Pétrarque*, ont pour les deux tercets la même liberté que les nôtres.

Il faut dans chaque quatrain, un repos après le second vers, et un repos plus marqué après

le quatrième. Il doit y en avoir un aussi à la fin du premier tercet; mais il n'est pas nécessaire qu'il soit plus fort que celui du second vers de chaque quatrain.

Quelques sonnets peuvent être dans le genre simple, et même dans le genre plaisant; mais les sujets sérieux et sublimes y conviennent davantage; alors tout y doit être noble, les pensées, les images, le style. Le sonnet ne doit souffrir, selon Boileau, ni la répétition d'un mot déjà mis, ni la foiblesse d'un seul des vers qui le composent.

On cite toujours pour exemples du sonnet, ou celui de Desbarreaux, ou celui de l'Avorton; en voici un de Voiture, dans lequel Boileau trouvoit toutes les perfections dont ce genre est susceptible.

Des portes du matin l'amante de Céphale
Ses roses épandoit dans le milieu des airs,
Et jetoit sur les cieux nouvellement ouverts
Ces traits d'or et d'azur qu'en naissant elle étale;

Quand la nymphe divine, à mon repos fatale,
Apparut, et brilla de tant d'attraits divers,
Qu'il sembloit qu'elle seule éclairoit l'univers,
Et remplissoit de feu la rive orientale.

Le soleil se hâtant pour la gloire des cieux,
Vint opposer sa flamme à l'éclat de ses yeux,
Et prit tous les rayons dont l'Olympe se dore.

L'onde, la terre et l'air s'allumoient à l'entour!
Mais auprès de Philis, on le prit pour l'Aurore,
Et l'on crut que Philis étoit l'astre du jour.

IV. Le *rondeau* a été l'un des genres de petits poëmes dans lesquels nos anciens poëtes

ont le plus réussi. Une grâce spirituelle, simple et naïve, en fait le caractère.

> Le rondeau, né gaulois, a la naïveté.
>
> BOILEAU.

On peut employer, pour le rondeau, des vers de toute mesure; mais ceux de dix syllabes y sont le plus en usage; il est composé de treize vers de même mesure et sur deux rimes. Ces treize vers sont partagés comme en trois stances; la première est de cinq vers, la seconde de trois, et la troisième de cinq. A la fin du tercet, ou de la stance de trois vers, on répète les premiers mots, ou quelquefois même seulement le premier mot du rondeau; on les répète encore après le dernier vers; et ce mot, ou ces mots ainsi répétés, se nomment le *refrain*. Il faut que le refrain forme un sens lié avec ce qui précède, et qu'il revienne les deux fois dans deux sens différents. Ce rondeau connu de Voiture, en explique les règles et en donne l'exemple.

Ma foi, c'est fait de moi, car Isabeau
M'a conjuré de lui faire un Rondeau :
Cela me met en une peine extrême.
Quoi! treize vers, huit en *eau*, cinq en *éme*,
Je lui ferois aussitôt un bateau.
En voilà cinq pourtant en un monceau :
Faisons-en huit, en invoquant Brodeau;
Et puis mettons, par quelque stratagême,
    Ma foi, c'est fait.
Si je pouvois encor de mon cerveau
Tirer cinq vers l'ouvrage seroit beau;
Mais cependant me voici dans l'onzième,
Et si je crois que je fais le douzième,
En voilà treize ajustés au niveau.
    Ma foi, c'est fait.

Deux autres petits poëmes, dans lesquels le nombre et la mesure des vers sont libres, mais qui ne doivent guère s'étendre au-delà, de dix vers, sont l'*épigramme* et le *madrigal*.

L'épigramme plus libre, en son tour plus borné,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

BOILEAU.

Rousseau est celui de nos poëtes, qui a le plus excellé dans l'épigramme, ou du moins en a fait le plus grand nombre de bonnes. Racine, Boileau, Piron, Fontenelle, Voltaire, en ont fait aussi d'un goût exquis.

A M. GRÉTRY,

Sur son opéra du Jugement de Midas, sifflé devant une assemblée nombreuse de grands seigneurs, et fort applaudi quelques jours après sur le théâtre de Paris.

La cour a sifflé tes talents;
Paris applaudit tes merveilles :
Grétry, les oreilles des grands
Sont souvent de grandes oreilles.

VOLTAIRE.

Mes malades jamais ne se plaignent de moi,
Disoit un médecin d'ignorance profonde.
Ah! repartit un plaisant, je le croi:
Vous les envoyez tous se plaindre en l'autre monde.

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

Lorsque la pensée, au lieu d'être piquante, est tendre, galante, ou lorsqu'il ne s'agit que d'exprimer un sentiment doux et délicat, ce n'est plus une épigramme, c'est un madrigal.

Le madrigal, plus simple et plus noble en son tour,
Respire la douceur, la tendresse et l'amour.

BOILEAU.

Voltaire, qui n'eut point d'égal dans la poésie légère, réussit sur-tout dans le madrigal. Il suffira de citer celui-ci :

Toujours un peu de vérité
Se mêle au plus grossier mensonge.
Cette nuit, dans l'erreur d'un songe,
Au rang des rois j'étois monté;
Je vous aimois, et j'osois vous le dire . . . .
Les dieux à mon réveil ne m'ont pas tout ôté :
Je n'ai perdu que mon empire.

Le madrigal suivant (*du petit père André*) réunit le mérite des vers à celui de la pensée. C'est un roi de la fève, qui parle.

Églé, je te fais souveraine.
Au sort je dois ma royauté;
Tu dois la tienne à ta beauté :
Le destin m'a fait roi, l'Amour seul te fait reine.
Demain je ne serai plus roi;
Demain tu seras toujours belle :
Amour! fais que demain elle fasse pour moi
Ce qu'aujourd'hui je fais pour elle.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

DE L'IMPRIMERIE DE J. GRATIOT.